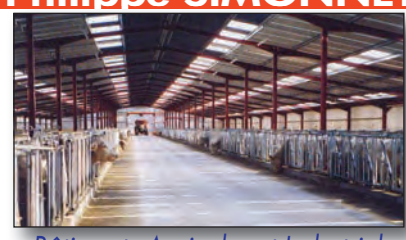
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1219 - VENDREDI 24 MAI 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48
Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Mécafourrages 2013

Ce qu'il fallait démontrer



Le temps n'était pas de la partie mais la journée a parfaitement rempli ses objectifs et les courageux qui ont bravé la pluie et la boue n'ont pas été déçus. La dernière édition de Mécafourrages fera date. *p. 16-17*

DOSSIER *Manutention*



Photo: L.Vimond

Le chargeur télescopique s'adapte aux contraintes des exploitations

Côte d'Or

› Méthanisation agricole

17 projets pour la Côte d'Or



Nièvre

› Culards de printemps

Record de prix aux enchères



Yonne

› Filière avicole

30000 pondeuses à Varennes





Avec JCB et les nouveaux moteurs ÉCOMAX,
> ÉCONOMISEZ 5456€* DE CARBURANT SUR 3 ANS

* Chiffres basés sur des tests réalisés sur le nouveau modèle TELESCOPIC JCB 541-70 Agri Super Tier 4i Efficient Design d'une puissance de 125 cv (93kW) et le modèle sortant TELESCOPIC JCB 541-70 Agri Super Tier 3 d'une puissance de 130 cv (97 kW); les calculs se faisant sur une base de 1000 heures par an en cycle mixte, et de 0,84€/l. Les données et les économies potentielles se basent sur les chiffres de recherches JCB. Les chiffres tendent à donner une indication sur les économies et ne doivent pas être considérés comme des économies réelles. JCB se réserve le droit de modifier l'ensemble des données.

JCB AGRI

G. BUCHEZ

Secteurs
Corbigny - Luzy
Moulins Engilbert
Bazolles

03 86 20 17 38

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances
(ABEILLE ASSURANCES)

Assure les risques AGRICOLES depuis toujours !

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane
• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39
• 5 B, Route de Paris, Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84
E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

* Selon conditions générales et particulières.

Sommaire

Panorama
02 • L'actu à suivre… ici et ailleurs
• Les prévisions météo
03 • Alimentation: Le Sénat adopte une résolution pour l'information du consommateur
• Clin d'œil

Côte d'Or
04 • Méthanisation: 17 projets pour la Côte d'Or
05 • Lycée Agricole de Quetigny: se familiariser avec la biodiversité
06 • Hommage à Pierre Virely: Un grand paysan vient de nous quitter
07 • Main d'œuvre: les groupements d'employeurs sont là !

Nièvre
08 • Élevage allaitant: Des clefs pour comprendre et se situer
09 • Val de Loire: Visite préfectorale autour de la filière viti-vinicole
10 • Hydrologie: situation des nappes et des cours d'eau dans la Nièvre
11 • Moulins-Engilbert : record de prix aux enchères pour le champion

Yonne
12 • Technique: 110 Bourgogne organise ses visites d'essais
13 • Fermes et Caves ouvertes: ils sont rentrés !
14 • Joigny: on a marché… dans les vignes
15 • Un élevage de poules pondeuses à Varennes

Bourgogne
16 • Fenaison: Ce qu'il fallait démontrer à Macafourrages
18 • Élevage allaitant: Charolais France s'investit dans la génomique
19-23 • DOSSIER Manutention

Info Services
26 • Cours et marchés
28 • Petites annonces
31 • Annonces légales

Saint-Sauveur-en-Puisaye (Yonne)

Un salon pour «*Habiter et vivre sain*»

Pôléthic, l'association du pôle de développement durable de Puisaye-Forterre organise en partenariat avec la Section Yonne de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne la 3e édition du salon Éco Habitat *«Habiter et vivre sain»* ce week-end à Saint-Sauveur-en-Puisaye. Entrée gratuite.

Spécialisé dans le développement durable et l'éco construction, Pôléthic organise ce week-end à Saint-Sauveur-en -Puisaye, la 3e édition de son salon Éco Habitat sur le thème «Habiter et vivre sain». De nombreux domaines seront représentés, notamment les solutions et matériaux sains pour répondre au mieux à la diversité des attentes et des besoins. L'opportunité de trouver, réunies en un seul lieu, des solutions personnalisées pour l'habitat, que les besoins soient d'ordre économique ou écologique.

Plus de 40 exposants présents cette année, aux domaines d'activité variés : maisons ossature bois, isolation naturelle, énergies renouvelables, peinture et enduits naturels, traitement de l'eau, carrelage et dallage, etc. Les organisateurs ont souhaité également élargir la manifestation à tout ce qui concerne l'aménagement intérieur et la décoration, avec la présence d'une dessinatrice-décoratrice d'intérieur.

Le salon accueillera également pour la 1ère fois des organismes financiers et solutions d'assurances, ainsi que la Chambre des Notaires de l'Yonne, qui fourniront des conseils spécialisés et personnalisés.

Outre l'ADIL Espace Info Energie, la CAPEB 89, le CFA-BTP du bâtiment, la Chambre Economique de l'Yonne sera là elle aussi, pour notamment, renseigner sur tout projet de restauration et de rénovation écologique. L'occasion de découvrir les atouts de la filière chanvre dans le département.



Samedi 25 et dimanche 26 mai, de 9 h à 19 h

Un cycle de conférences est programmé pendant les 2 jours du salon :

Samedi 25 mai

14h30: **Comment fonctionne un bâti ancien ?**
(Intervenant : Maisons paysannes de l'Yonne)
16h00: **Construction d'un groupe scolaire passif à l'Isle sur Serein isolé en paille**
(Intervenants : M. le Maire de l'Isle-sur-Serein ; Jean-Marie Bette, architecte ; Marc Antoine Brice, Bureau d'études)
17h30: **Cosntruire selon la réglementation thermique 2012**
(Intervenant : ADIL – Espace Info Energie)

Dimanche 26 mai

14h00: **Comment fonctionne un bâti ancien ?**
(Intervenant : Maisons paysannes de l'Yonne)
16h00: **La phyto épuration utilisée pour l'assainissement non collectif**
(Intervenant : Xavier Kandel – Aquataris)

Cette année, de nombreuses animations et ateliers seront également proposés au public :
- Création d'un jardin naturel à partir d'objets fabriqués en matériaux recycles,
- Présentation de l'exposition «Des maisons plus proches de la nature»
- «Les bâtisseurs de demain», atelier destiné aux 8-16 ans
- Atelier « peintures aux ocres » : fabrication et application sur différents supports, de peintures naturelles.

Remise des prix du concours «Famille à Énergie Positive» samedi 25 mai à 11h00
A noter également : **vide grenier** dimanche 26 mai, organisé à la Poéterie, à proximité du salon.

Terres de Bourgogne
PRESSE AGRICOLE et RURALE

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02
mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon •
• Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé
mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein
mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos
mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

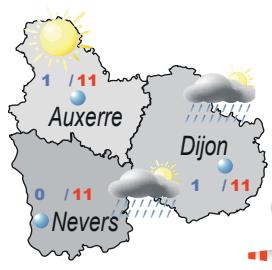
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat
mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

AgriBourgogne.fr

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 24 mai au 2 juin*

DIJON CÉRÉALES

Vendredi 24 Mai

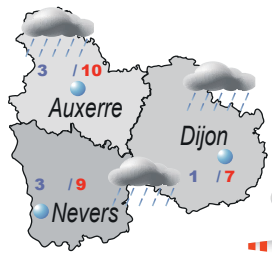


Mitigé
Ce vendredi se déroulera sous quelques averses et de belles éclaircies. Les vents seront modérés.

T° mini : -1 à 1 °C
T° maxi : 10 à 12 °C
Vents : Ouest 20 km/h

St Donatien
Soleil : 06:27 - 21:35
Lune : 20:58 - 05:51

Samedi 25 Mai



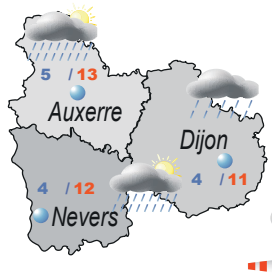
Pluvieux
Ce samedi se déroulera sous un ciel menaçant et de nombreuses averses. Les vents resteront modérés.

T° mini : 0 à 2 °C
T° maxi : 9 à 11 °C
Vents : Nord-Ouest 20 km/h

Ste Sophie
Soleil : 06:27 - 21:36
Lune : 22:07 - 06:42

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 26 Mai



Perturbé
Un ciel menaçant et de nombreuses précipitations en perspective. Les vents seront faibles.

T° mini : 3 à 5 °C
T° maxi : 12 à 14 °C
Vents : Sud-Ouest 10 km/h

St Bérenger
Soleil : 06:26 - 21:37
Lune : 23:09 - 07:41

Prévisions à 7 jours

Lundi 27 au Mercredi 29 Mai :
Des averses sont attendues pour ces prochains jours.
Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 5 à 10 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Jeudi 30 Mai au Dimanche 2 Juin :
De belles éclaircies de jeudi à samedi. Des averses orageuses sont attendues pour ce dimanche.
Vents : Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 7 à 11 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

Alimentation

Le Sénat adopte une résolution pour l'information du consommateur

Le Sénat a adopté le 15 mai au soir une résolution tendant à la création d'un droit européen pour le consommateur à la *«parfaite connaissance de son alimentation»*. En ligne de mire, l'accélération de la réglementation européenne sur l'étiquetage alimentaire, notamment sur l'origine des produits, y compris transformés.

Le Sénat a adopté par un vote à main levée une résolution visant, selon Jean-Jacques Lasserre, rapporteur de la commission des affaires économiques, à accélérer la mise en place d'une réglementation européenne sur l'étiquetage des aliments et à donner la possibilité au consommateur de connaître la provenance exacte de tous les éléments constitutifs des aliments, en particulier pour les plats préparés. *«L'origine, et nous en sommes bien d'accord avec l'Allemagne, doit être celle de la production des animaux»*, a déclaré Stéphane Le Foll à propos des produits transformés issus du bétail. Cette résolution sera transmise au gouvernement et à l'Assemblée nationale.

Un consensus transversal aux clivages politiques

Cette résolution traduit un vrai consensus, transversal aux clivages politiques. En effet, elle est issue des centristes du groupe UDI-UC. Elle a été déposée au Sénat par François Zocchetto (UDI-UC - Mayenne) et les membres de son groupe le 28 février. De plus elle a été adoptée par un Sénat à majorité de gauche. Enfin, elle a été appuyée lors de la séance du 15 mai par le sénateur centriste Marcel Deneux (Somme). *«Il faut accélérer l'application de la nouvelle réglementation européenne sur l'étiquetage. Appuyons la volonté du gouvernement d'être très exigeant : les acteurs de la filière veulent pouvoir se préparer»*, a-t-il déclaré.

Le consensus est d'autant plus notable que les sénateurs ont su mettre en sourdine leurs nuances de vue, notamment sur les protéines animales transformées (PAT), que la Commission européenne compte réintroduire dans les aliments du bétail sous certaines conditions.

Le ministère de l'Agriculture va chercher des solutions alternatives aux PAT pour *«développer une filière aquacole de qualité»*, selon Stéphane Le Foll. Pour des centristes comme Marcel Deneux et Jean-Jacques Lasserre, rapporteurs de la commission des affaires économiques, l'utilisation de PAT permettrait un équilibre en acides aminés *«incomparable»* et réduirait la dépendance aux importations de soja, dont une grande partie est transgénique.

▸ Repères

Les consommateurs veulent plus d'éthique mais sans forcément payer davantage

Près de trois quarts des consommateurs se montrent attentifs aux conditions de production des produits, notamment en matière de respect des droits de l'homme et d'environnement, mais ne semblent pas forcément prêts à en payer le prix, indique une étude de Promise Consulting publiée le 16 mai.

Selon cette étude réalisée entre le 26 avril et le 2 mai, 71% des Français souhaiteraient être mieux informés des conditions de production des produits qu'ils consomment. Cette préoccupation est particulièrement marquée pour l'alimentaire (77%) et l'habillement (62%).

Ces chiffres peuvent faire *«écho aux différents scandales de la viande de cheval»* qui ont révélé un besoin unanime de *«plus de traçabilité des aliments»*, indiquent les auteurs de l'étude. C'est sur l'alimentaire que les sondés sont les plus enclins à faire un effort financier (74%), tandis qu'ils sont beaucoup plus réticents sur les meubles ou l'électronique.

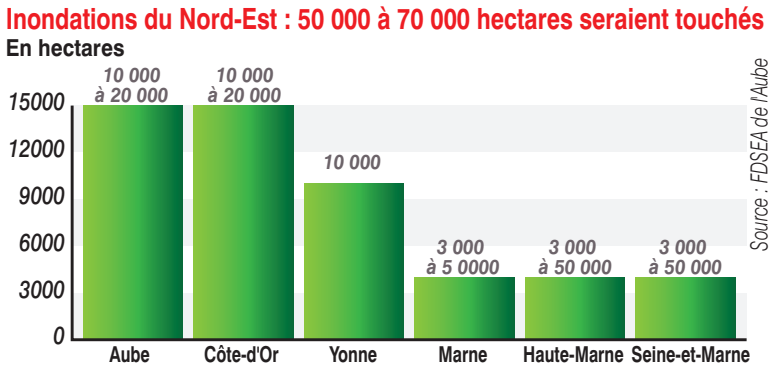
Dans tous les cas, l'immense majorité des consommateurs, soucieux de préserver leur pouvoir d'achat, ne consentiront qu'à des hausses de prix limités, ne dépassant pas les 10%.

clind'œil



en chiffres

De 50 000 à 70 000 hectares inondés dans le Nord Est



Un plan sera dévoilé dans la semaine pour venir en aide aux éleveurs et cultivateurs touchés par les récentes inondations dans le Nord-Est de la France. C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll, à l'issue d'une réunion avec les acteurs professionnels et institutionnels de l'agriculture auboise le 17 mai à Paris. 50 000 à 70 000 hectares seraient concernés dans l'Aube et la Côte-d'Or (10 000 à 20 000 ha chacun), l'Yonne (10 000 ha), la Marne, la Haute-Marne et la Seine-et-Marne (3 000 à 5 000 ha chacun), selon les chiffres avancés par le président de la FDSEA de l'Aube Joël Hospital. *«Nous réclamons 20 millions d'euros d'aides exceptionnelles pour les six départements,* a-t-il déclaré. *Cela représente 250 à 300 euros par hectare, correspondant aux charges de semence, amendement…»* Au-delà des outils d'aides classiques (report de cotisations sociales, fonds calamité, assurance récolte…), l'utilisation des jachères est à l'étude. *«Il faut agir de manière réactive et pas trop compliquée»*, a souligné le ministre de l'Agriculture. Dans le département de l'Aube, 5 à 7 % des surfaces agricoles seraient touchées. *«Il s'agit, soit de cultures immergées plus de 48 heures, soit de surfaces non encore semées*, a précisé Joël Hospital. *Dans les deux cas, tout est perdu. Il faudrait trois à quatre semaines pour rentrer dans les parcelles inondées. À quoi bon semer du maïs début juin, dans l'espoir de récolter 3 tonnes/ha ?»*

▸ PRI info

Terres de Vies PRI Programme Régional à l'Installation

par

Côte d'Or Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec au Répertoire départ installation (RDI) (service financé l'État). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Nièvre Pour vous aider à travailler en société

L'accompagnement humain permet la préparation de l'entrée dans une société d'un candidat à l'installation, sous l'angle des relations humaines. Il permet à l'ensemble des futurs associés, avec l'aide d'un tiers, de clarifier: les objectifs personnels et professionnels de chaque associé, la place et le rôle de chacun, le partage des responsabilités. Il identifie l'engagement de chacun. Il aide à définir l'organisation du travail, et peut aller jusqu'à la rédaction du règlement intérieur (accompagnement financé par le Conseil régional de Bourgogne dans le cadre du Programme Régional Installation). Pour tout renseignement, contactez Christelle Martin ou Nicole Gabalda (Chambre d'Agriculture) au 03.86.93.40.38

Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée.
Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).



➜ **EXPÉRIMENTATIONS**
Se familiariser avec la biodiversité

➜ **Hommage**
Pierre Virely: Un grand paysan vient de nous quitter

➜ **Main d'œuvre**
Les groupements d'employeurs sont là !

▸ Agenda

Prévention et dépistage des cancers de la peau, le 30 mai à Dijon

La MSA Bourgogne, en partenariat avec le Syndicat sational des dermatologues et vénérologues (SNDV), invite la population agricole à participer gratuitement à la journée nationale de prévention et de dépistage des cancers de la peau le jeudi 30 mai à la MSA à Dijon, 14 rue Félix Trutat, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30. L'inscription est obligatoire le plus rapidement possible au 03 80 63 22 56 pour être sûr d'avoir un rendez-vous.

Instants santé pour les cantons de Vitteaux, Laignes et Aignay

Les Instants santé de la MSA se dérouleront, pour le canton de Vitteaux, les 21 et 22 mai de 7h30 à 11h30 à la salle basse de la mairie et à la salle d'honneur de Vitteaux. Pour le canton de Laignes, le rendez-vousest fixé les 18 et 19 juin à la salle des fêtes de Laignes. Les dates à retenir pour le canton d'Aignay-le-Duc sont les 20 et 21 juin.

Soirée festive AFDI de Côte-d'Or/MFR de Quetigny

Afdi 21 organise une soirée repas en partenariat avec la MFR de Quetigny vendredi 31 mai. Les inscriptions peuvent se faire soit par mail (a.guillemaut@orange.fr) avec paiement sur place, soit par voie postale avec chèque à l'ordre de *«Afdi BFC»* à André Guillemaut, 4 B rue de Colmar, 21000 Dijon. Pour tous renseignements complémentaires : André Guillemaut, mail et téléphone : 06 81 47 99 20.

Méthanisation agricole

Dix-sept projets pour la Côte d'Or

Les unités productrices d'électricité et de gaz fleurissent dans le département. Le point avec Sylvie Lemaire, chargée de projets à la Chambre d'agriculture.



La méthanisation est une technologie basée sur la dégradation de la matière organique (fumier, par exemple). Les agriculteurs peuvent revendre l'électricité et bénéficier des avantages agronomique du digestat.

Ce ne sont que des projets, mais leur nombre est déjà très impressionnant. Celui-ci a été révélé lors de la dernière réunion du bureau de la Chambre d'agriculture. *«Les dossiers sont à des stades différents, de l'émergence à l'étude de faisabilité pour la plupart. Mais au moins la moitié devrait se réaliser»* informe Sylvie Lemaire. Un projet est aujourd'hui finalisé et les travaux ont même démarré (à Brazey-en-Plaine, voir Terres de Bourgogne du 26 avril).

Puissance et motivations

Les installations envisagées sont elles importantes ? *«Les puissances sont diverses»* répond Sylvie Lemaire, citant de petits projets individuels de 50 kWélectriques jusqu'à un grand projet regroupant une trentaine d'agriculteurs qui pourrait approcher 600 KWélectriques .En plus du revenu supplémentaire engendré par la vente d'électricité et de chaleur dans le cas d'une cogénération (ou de gaz si l'unité a une forte puissance), les agriculteurs recherchent une valorisation agronomique via les nombreux avantages du digestat.

«Une démarche territoriale»

Le Pays Seine et Tilles, au nord du département, compte sept projets à lui tout seul. Les dix autres concernent principalement des zones céréalières avec de l'élevage. La zone allaitante du département serait peu concernée. *«Il y a environ deux ans, dans le cadre du plan climat, la méthanisation agricole avait été présentée à une centaine d'agriculteurs à Marcilly-sur-Tille. Tout est parti de là pour le Pays Seine et Tilles»* relate Sylvie Lemaire. De nombreuses réunions ont suivi, mêlant agriculteurs, élus et entreprises. *«Tout le monde s'est tourné dans le même sens, c'est une vraie démarche territoriale. Ce dynamisme paye puisque cinq des sept projets sont en très bonne voie aujourd'hui»* explique Sylvie Lemaire.

AURÉLIEN GENEST



▸ A noter

4ème Programme Directive Nitrates : Possibilité d'utiliser les outils de pilotage à la parcelle, sur le blé

Le 4ème programme d'action Directive Nitrates en Côte d'Or ne prévoyait pas jusqu'à présent la possibilité d'utiliser des outils de pilotage en cours de campagne pour ajuster à la hausse, si besoin, la quantité d'azote à apporter sur les cultures et plus particulièrement sur le blé.
C'est à présent possible pour la campagne culturale 2012-2013. En effet fin janvier 2013, la FDSEA et la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or ont obtenu un assouplissement des règles pour la fertilisation du blé en zones vulnérables.
L'ajustement de la fertilisation azotée, peut donc avoir lieu dans le respect des conditions suivantes :

- Les parcelles concernées par ces ajustements sont situées en dehors des périmètres de protection de captage et des bassins d'alimentation de captage ;
- L'apport d'azote supérieur à la dose prévisionnelle sera limité à la culture du blé ;
- Pour chaque parcelle concernée, le dépassement de la dose prévisionnelle ne devra pas être supérieur à 20 unités ;
- Cet ajustement sera justifié par l'utilisation d'un outil de pilotage pour chaque parcelle.

FDSEA 21 – CHAMBRE D'AGRICULTURE 21

Lycée agricole de Quétigny

Se familiariser avec la biodiversité

La ferme de Tart-le-Bas mène des expérimentations sur les auxiliaires des grandes cultures. Le lycée de Quetigny entend sensibiliser son public en formation aux différents enjeux de préservation de ces êtres vivants.



Étude de la prédation des carabes : des graines de vulpin et de pensée sont collées sur du papier de verre.

Il y a trois ans, le ministère de l'agriculture recherchait des établissements volontaires pour intégrer le réseau Biodiv'ea. Le lycée agricole de Quetigny sautait sur l'occasion, par le biais de sa ferme expérimentale située à Tart-le-Bas. *«Aujourd'hui, nous faisons partie des dix-huit établissements français appartenant à ce réseau»* informe Geneviève Codou-David, professeur de Biologie-écologie, *«la démarche est la suivante : les élèves apprennent à mettre en place des protocoles et font l'inventaire de la biodiversité dans nos cultures, c'est une façon de faire connaissance avec celle-ci. Nos résultats sont envoyés à Biodiv'ea. L'objectif est de mettre en avant les atouts de la biodiversité fonctionnelle en agriculture»*.

Un savoir paysan oublié

Les premières expérimentations de 2010 s'intéressaient à la biodiversité au sens large, aussi bien animale que végétale. Tout en maintenant ces observations, les comptages se sont vite consacrés aux auxiliaires des grandes cultures, mis en avant dans les phénomènes de régulation agro-écologique. *«Le travail actuel porte sur les vers de terre, les syrphes et les carabes, dans différentes conditions de milieu pour pouvoir faire des comparaisons : labours, non labours, prairies, cultures annuelles....»* explique Lionel Raynard. Le directeur de la ferme de Tart-le-Bas rappelle la complexité de la notion de biodiversité : *«elle est tellement vaste que nous n'avons pas la prétention de dire qu'il faut avoir tel ou tel carabe dans son champ... Nous voulons juste faire ressortir des tendances. Nous n'inventons rien, nous braquons juste les projecteurs sur des savoirs paysans un peu oubliés ces dernières décennies»*.

Trente espèces de carabes

Geneviève Codou-David se livre à une rapide présentation des auxiliaires étudiés : *«certains carabes sont carnivores et mangent des limaces, des escargots et des pucerons ravageurs. D'autres sont granivores et pourraient, c'est une interrogation, réguler le stock de graines d'adventices dans les parcelles. Les vers, on le sait, sont les ingénieurs du sol. Les syrphes sont des insectes volants. Les adultes sont d'assez bons pollinisateurs, leurs larves mangent des pucerons»*. Pour piéger les carabes, des pots contenant un liquide de conservation sont recouverts d'une plaque de plexiglas et enfouis dans la terre. Des comptages sont effectués chaque semaine par les élèves de l'établissement. Deux stagiaires, Maxime Lefeuvre et Anaëlle Laroche déterminent les différents types d'espèces à l'aide d'une loupe binoculaire. *«Nous en avons recensé une trentaine l'an dernier»* mentionne Maxime Lefeuvre.

Étude sur la prédation

Les cultures de l'exploitation de Tart-le-Bas sont divisées en deux zones : une baisse de 30% d'intrants est opérée sur la première zone. Sur la deuxième, le pourcentage descend à 50% avec, en plus, la présence de haies et de bandes enherbées. *«Il est très clair qu'il y a beaucoup plus de carabes, en espèces et en nombre, dans cette deuxième zone. Vous donner des chiffres aujourd'hui ne serait pas très représentatif, mais la différence est flagrante»* informe Geneviève Codou-David. Un deuxième protocole, s'intéressant à la prédation des graines par les carabes, a été mis en place ces jours derniers. *«Il a été élaboré par l'Inra»* explique Maxime Lefeuvre, *«cinquante graines de vulpin et cinquante graines de pensée des champs sont collées sur du papier de verre pour que les carabes ne glissent pas. Nous utilisons une cage pour empêcher les souris de passer»*. L'expérience permettra dévaluer le pourcentage de prédation des graines et d'en savoir davantage sur ces auxiliaires agricoles

Nombreux partenaires

Le lycée de Quetigny travaille avec plusieurs organismes. *«En parallèle de Biodiv'ea, nous avons intégré le réseau Auximore dans lequel la profession agricole joue un rôle important»* informe Lionel Raynard. Le lycée est également partie prenante d'un projet Casdar portant sur l'étude et les facteurs favorables au développement des auxiliaires en grandes cultures. L'observatoire agricole de la biodiversité (OAB) est lui aussi intimement lié à Biodiv'ea. La Chambre d'agriculture, pour ne citer qu'elle, s'intéresse aux outils d'observation mis en place par le Muséum d'histoires naturelles de Paris. *«Nous réalisons des relevés avec des organismes comme la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), la Chambre d'agriculture, la fédération des chasseurs et bien d'autres encore. Tout le monde va dans le même sens. La biodiversité se veut être au cœur des pratiques agricoles. Plus d'auxiliaires, moins d'intrants pourrait être le slogan de cette démarche»* termine Lionel Raynard.

AURÉLIEN GENEST



Un carabe observé a la loupe binoculaire.



Un pot barber mis en place dans un champ et destiné à piéger des carabes.

Zoom

Les vers de terre n'aiment pas la moutarde !

Les élèves du lycée de Quetigny utilisent un protocole proposé par l'Observatoire participatif des vers de terre (Université de Rennes), également utilisé par les agriculteurs du Geda de la Tille. *«Pour avoir une idée de la quantité de vers d'une parcelle, nous déterminons plusieurs surfaces d'un mètre carré sur lesquels nous déversons une solution contenant de l'eau et de la moutarde»* **explique le stagiaire Maxime Lefeuvre,** *«nous distinguons trois catégories de vers : ceux qui vivent en surface, ceux qui sont en profondeur et ceux qui font des galeries verticales. Nous pouvons faire ressortir plus d'une centaine de vers au mètre carré dans les champs où le labour n'est pas pratiqué»*.

▶ Agenda

29/05 Journée d'information: *«s'installer en maraîchage biologique»*

Le Sedarb organise pour la première année les journées d'information sur l'installation en maraîchage biologique. En Côte d'Or, le rendez-vous est fixé le mercredi 29 mai à la Ferme du Pré Velot, 33 ter route de Rainans, à Auxonne de 9 h 30 à 17 h 30. A destination de toutes les personnes désireuses d'obtenir de l'information sur l'installation en maraîchage bio, cette journée est une réelle opportunité pour s'informer sur le métier de maraîcher bio, ses implications techniques et commerciales, par un témoignage de l'agriculteur et la visite approfondie de sa ferme de la pépinière aux locaux de stockage. Ce rendez-vous est également l'occasion de connaître la conjoncture et les méthodes de commercialisation pour envisager une activité viable sur le territoire bourguignon, connaître les parcours à l'installation possible, et enfin, connaître les spécificités du règlement AB et de la certification. Inscription obligatoire au 03 80 28 80 45 ou par mail à sebastien.roumegous@sedarb.org

04/06 MSA

Assemblée générale

La Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 4 juin à 9h00 au Palais des Congrès de Beaune. L'assemblée générale de la MSA constitue toujours un temps fort pour l'institution. Moment privilégié, elle donne en effet aux délégués la possibilité de s'informer et de s'exprimer. Cette année, tout particulièrement, l'assemblée générale sera riche d'informations puisque Michel Brault, Directeur Général de la Caisse centrale de MSA, en sera l'invité. Ce sera donc l'occasion, pour chacun, de prendre connaissance des dernières actualités nationales, des enjeux et des grandes questions qui concernent l'avenir de la protection sociale agricole et son fonctionnement.

26-27-28/07

Nuits Peplum d'Alésia

L'association Alésia et Compagnies organise la 13è édition du festival Les Nuits Peplum d'Alésia, les 26, 27 et 28 juillet à Alise-Sainte-Reine. Ce festival accueillera entre autres Benjamin Biolay, Salif Keïta et Babylon Circus. Le dimanche après-midi sera ouvert à tous, petits et grands, pour des spectacles et un concert jeune public, entièrement gratuits.



▸ Formations

21 Devenir employeur: recruter et encadrer un salarié
- Acquérir les bases du management pour réussir un recrutement
- Accueillir un salarié, communiquer avec lui et le motiver; tout cela dans le respect de la réglementation sociale.
Lieu et date : 28 mai 2013 à Dijon
Formation proposée par FDSEA de Côte-d'Or
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Responsible de stage : Cécile Vecchi

21 Construire une aire de lavage du pulvérisateur
En fonction de la situation de votre exploitation, réalisez votre projet d'aménagement (aires de remplissage et de lavage, stockage de produits tels que fuel, azote liquide, produits phytosanitaires).
Lieu et date :
Lieu : 2 sessions prévues :
le 31 mai 2013 à Longecourt en Plaine ou le 4 juin 2013 à Châtillon sur Seine
Formation proposée par Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Anne Hermant - CA21 03 80 28 81 29

21 Sécurité au travail: les obligations du chef d'exploitation
- Connaître les obligations du chef d'exploitation et la réglementation en matière de sécurité au travail.
- Etre capable d'évaluer les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs.
- Savoir retranscrire cette évaluation dans le Document Unique d'Evaluation des Risques (Duer).
Formation proposée par la FDSEA (Fédération Départementale Exploitants Agricoles) pour les employeurs de main d'œuvre salariée
Les 6 et 18 juin
à Nuits Saint georges
Contact : Maud Courberand - FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Jennifer Cruyt - FDSEA21

Hommage à Pierre Virely

Un grand paysan vient de nous quitter

Armand Maudhuit, ancien directeur de la Chambre d'agriculture de Bourgogne rend hommage à Pierre Virely, récemment disparu.


1980 - Pierre Virely devient sénateur suppléant.

Pierre Virely est né le 27 février 1921 à Époisses. Il s'est éteint dans sa maison d'Époissottes ce 23 avril dernier à l'aurore, dans sa 93e année, un ami s'en est allé !
Marié à Madeleine Leguy le 20 novembre 1946, ils auront cinq enfants : Bernard agriculteur au pays, Jean-Marie agrégé et enseignant, Geneviève ancien cadre infirmier éminent à l'hôpital de Montbard, François agronome à l'ONF et Gérard agriculteur au pays.
Madeleine est décédée le 11 juillet 1997. Pierre Virely fut entouré et choyé par ses 5 enfants, 14 petits enfants et ses 10 arrières petits enfants.

Une vie bien remplie :

Pierre est l'aîné d'une fratrie de 5 enfants au foyer de Jean Virely et Marie Drouhin, qui sont agriculteurs sur la ferme du château d'Epoisses, à la suite des parents qui l'exploitaient depuis 1888. Autorité, compétences professionnelles du père, grand chrétien, Pierre est à bonne école sur le terrain. Il obtiendra son certificat d'études à l'âge de 12 ans, il sera interne à Semur puis à Dijon, à St. Joseph qu'il quittera à l'âge de 15 ans pour venir en aide aux parents qui ont 4 autres enfants à élever, c'était en 1936 !
Pierre suivit des cours par correspondance et s'intégra activement à la JAC qui lui fit connaître beaucoup de jeunes qu'il rencontrera ultérieurement dans l'espace rural départemental. Il participe, il à peine 20 ans, à la résistance et aux sabotages aux cotés du Maquis Bayard commandé par le capitaine de réserve abbé Bernard Giraud qui fut tout naturellement un maître dans sa vie de soldat. Puis le 20 septembre 1944 il rejoindra la 1ère Armée, qui venait de libérer Dijon, qu'il suivra en Alsace, puis en Allemagne. Il sera libéré le 20 novembre 1945.

Agriculteur et responsable professionnel :

Alors qu'il aurait aimé continuer des études pour devenir ingénieur, Pierre Virely devient agriculteur en avril 1951. Il met en application ce qu'il a appris et vu sur le terrain, notamment au Comice agricole qu'il préside depuis 1947, au remembrement qu'il a installé sur la commune dès 1947. Le tracteur fait son apparition dans le département et va modifier l'économie des exploitations. C'est alors la création du CETA- centre des techniques agricoles- en 1956 et la venue d'un appui par un ingénieur de la DSA- direction des services agricoles dirigée par Jean Bellet, et la création avec Henri Euvrard en 1957 du Foyer de Progrès de Semur en Auxois. Epoisses laboure ses près, utilise de nouvelles semences, des engrais. Les rendements explosent et la collecte des céréales conduira à la mise en place d'organismes stockeurs, coopératives notamment.
La responsabilité de Pierre Virely sera engagée dans cette aventure locale et départementale. Il y déploie autorité et savoir-faire (Voir l'article de Terres de Bourgogne du 03 mai)
Jaciste de cœur, il lui faut aider les familles dans la détresse, elles sont nombreuses. Il crée l'association familiale rurale d'Epoisses et Corrombles- 800 habitants à l'époque- et embauche une travailleuse familiale, puis, en 1968 il crée le premier centre social rural de la Côte d'Or sur les dix communes de l'ancien canton d'Epoisses.


1995 - Pierre Virely est élu Maire honoraire d'Époisses.

Pierre Virely fut vice président de la Chambre d'agriculture. Il participa au syndicalisme, ainsi qu'au Crédit agricole où il fut administrateur très tôt sur Semur en Auxois, puis à la Caisse régionale de la Côte d'Or
Il deviendra président de l'EDE- établissement départemental de l'élevage- et du Syndicat de contrôle de performances des bovins allaitants.
Il laissera la ferme à son fils Gérard en 1984 et prendra une retraite méritée mais n'abandonnera pas de s'intéresser aux problèmes agricoles tout autant que de la société tout entière.

Le maire et le sénateur suppléant :

Dès le premier tour il fut élu en 1965. IL y resta trente années. La commune passa de 500 à 800 habitants, une politique sociale se mit en place, 80 pavillons sociaux, des écoles- maternelles et primaires, ainsi que le foyer rural furent construits. Il s'intéressa aux relations avec les communes voisines, créant le Sivom, le syndicat d'électrification et le syndicat des eaux sur quarante cinq communes…
Pierre Virely fut nommé maire honoraire en 1995, et tous le respectaient et lui vouaient une belle reconnaissance.
En 1980 le département dépassa les 500 000 habitants et obtint alors un troisième siège au sénat. Sous la houlette de Robert Poujade, député maire de Dijon, ancien ministre, Maurice Lombard, professeur d'histoire et géographie au lycée Carnot et premier adjoint de Dijon, fut désigné et l'on chercha alors un suppléant qui puisse apporter l'appui du monde rural. Pierre Virely donna volontiers son accord pour que la droite l'emporta dans sa représentation au Sénat. Il apporta son appui, son intelligence, sa conviction et fut durant 18 années le suppléant actif qui sut s'intégrer dans l'équipe réunissant Maurice Lombard, Bernard Barbier et Michel Sordel ainsi que leurs suppléants issus, eux aussi, du monde rural (photo)
Pierre Virely était officier du Mérite national et du Mérite agricole, détenteur de la croix des engagés volontaires et de la croix des combattants 1939/45. Les médailles d'Honneur de la coopération lui furent remises. Il reçu la Reconnaissance de la Nation le 31 mars 2010.

ARMAND MAUDHUIT,
DIRECTEUR DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BOURGOGNE -ER-

FENDT
fendt.fr

Fendt 500 Vario SCR
Un idéal sans compromis
Dernier né de nos nouvelles chaînes de production à Marktoberdorf, le 500 Vario exacerbe les sommets sur une toute nouvelle série de tracteurs. Les dimensions du légendaire 500 Favorit, associées à la cabine VisioPlus et sa toute dernière génération de terminal VarioTronic, sont des signes visibles des raffinements techniques apportés. De 125 à 165 Ch, ce tracteur est animé par un moteur 4 cylindres SCR. Avec ces trois niveaux de finitions, le 500 Vario SCR met la rentabilité à la portée de tous.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes 03 86 75 63 22
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers 03 86 96 20 08 - 89 Charny 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
Nouveau site
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy 02 48 30 84 11

VALAGRI
21 Brazey en Plaine 03 80 32 00 60
21 Renève 03 80 55 09 78
71 Ciel 03 85 91 05 80
www.valagri.fr

Groupements d'employeurs

Besoin de main d'œuvre ? Ils sont là

Lancés en décembre 2011, Agri Ressources 21 et le GEIQ Agri 21 ont tenu leurs toutes premières assemblées générales, vendredi dernier à Dijon. L'occasion de rencontrer des adhérents.



Les parties administrative, disciplinaire et prudhommale sont à la charge du groupement d'employeurs... à la plus grande satisfaction des adhérents !

Christelle Potier et Stéphane Garrot, deux agriculteurs du canton de Sombernon, recherchaient chacun un salarié à mi-temps. *«Pas facile de trouver quelqu'un, surtout en polyculture-élevage où il faut être très polyvalent. Cela faisait un an que je cherchais, en vain»* souligne l'agricultrice. *«Mon salarié avait quitté l'exploitation et je devais le remplacer»* mentionne Stéphane Garrot. Les deux agriculteurs ont trouvé *«le»* salarié par le biais d'Agri Ressources 21, le groupement d'employeurs départemental. Un jeune d'une vingtaine d'années, ayant passé son BPREA, vient tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre depuis plusieurs mois. Les agriculteurs sont d'autant plus satisfaits qu'ils se déchargent totalement de la partie administrative, disciplinaire et prudhommale. *«C'est le gros avantage du groupement d'employeurs»* indique Stéphane Garrot, *«contrat de travail, feuilles de paye, suivi des nouvelles réglementations et obligations... Le groupement s'occupe de tout»*. Ce suivi administratif et réglementaire représente une hausse de 2,60€/heure pour l'agriculteur, par rapport aux tarifs du Smic. Cette augmentation ne semble pas peser lourd par rapport aux services rendus, ravissant visiblement l'ensemble des adhérents.

Bientôt sept salariés

Vendredi dernier, dans les locaux des services techniques de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, l'animatrice Céline Flückiger, a fait le point sur la première année d'existence des deux groupements d'employeurs. Agri Ressources 21 compte cinq salariés à temps plein pour une dizaine d'adhérents, principalement en polyculture-élevage. *«Deux recrutements sont en cours pour cinq nouveaux adhérents»* mentionne l'animatrice, qui compte bien recruter davantage d'ici la fin de l'année, notamment en viticulture où il y a une forte saisonnalité. *«Toute personne qui a besoin de main d'œuvre ne doit surtout pas hésiter à nous contacter. Avec nos différents services, nous verrons quel choix est le plus approprié»* rappelle Céline Flückiger. Si le bilan est encourageant pour le groupement départemental, il est en revanche un peu plus compliqué pour le GEIQ, le groupement d'employeurs d'insertion et de qualification. Celui-ci regroupe des entreprises qui, pour résoudre leurs problèmes de recrutement, parient sur le potentiel des personnes en difficultés d'accès à l'emploi. *«Il y a eu plusieurs freins cette année avec des contraintes de calendrier et un décalage entre l'offre de formation et le public ciblé, mais tout ceci devrait s'arranger»* explique Céline Flückiger. Afin de répondre aux besoins de compétences des exploitants, le GEIQ travaille à la mise en œuvre de parcours de formation individualisés, au travers d'outils existants comme par exemple les emplois avenir. Contact : 03 80 68 67 68 et cfluckiger.fdsea21@orange.fr

AURÉLIEN GENEST

Val de Saône

Encore un poulailler

Les jeunes croient en la filière volailles. La preuve en est l'inauguration d'un deuxième bâtiment de 1360m² en un peu plus d'un an, dans le canton d'Auxonne.



Le bâtiment peut accueillir jusqu'à 29 500 poulets.

L'an passé, le jeune Thibaut Jovignot se lançait dans la production de volailles, sur la commune des Maillys (voir édition n°1154 de Terres de Bourgogne). Il y a quelques jours, c'est Anne-Sophie Sordel, 36 ans, habitant la commune de Champdôtre, qui a franchi le pas. Pour cette Côte d'orienne qui ne travaillait pas dans l'agriculture, contrairement à son père et à son frère, une production hors-sol s'imposait devant la difficulté à trouver des terres.

L'orientation volailles à été prise à la suite d'un échange avec les établissements Sirugue, fabricants d'aliments à Saint-Jean-de-Losne. Tout s'est rapidement enchaîné : Anne-Sophie Sordel a passé son BPREA à la Chambre d'agriculture et a déposé ses différents dossiers d'aides et son permis de construire. Les travaux, débutés mi-janvier, se sont achevés à la fin du mois d'avril. Le bâtiment peut accueillir jusqu'à 29 500 poulets, et même des dindes selon la demande du marché. Sept lots sont prévus chaque année, avec une durée d'élevage de 35 jours et un vide sanitaire de deux semaines.

Ce travail nécessite en moyenne trois heures par jour. Un salaire de 1 000 euros mensuels est espéré par Anne-Sophie Sordel, qui reçoit l'appui technique des établissements Sirugue et de LDC, de même que les précieux conseils de Thibaut Jovignot riche d'une année d'expérience et dont le bâtiment n'est situé qu'à un kilomètre *«à vol d'oiseau»*. Autre avantage non négligeable pour cette mère de famille : Anne-Sophie Sordel aura le temps de s'occuper de ses trois enfants.

AURÉLIEN GENEST

Repères

Investissement : 325 000€ (Remblais : 20 300€ , **bâtiment :** 137 484€, **aménagement intérieur :** 139 450€, **béton du sol :** 15 000€, **divers cuve ERDF... :** 12 000€). **Aides :** 63 000€ (PMBE et PPE : 23 000€, **CG21 :** 10 000€, **filière :** 20 000€, **DJA :** 10 000€). **Prêts :** 262 300€ (prêt MTS-JA: 170 000€, **prêt PBE Agri :** 82 300€, **prêt convention à l'agriculture :** 10 000€).

Agenda

Marché fermier, dimanche 2 juin

Autour des Halles de Dijon

Devenu le rendez-vous printanier de Dijon, avec ses allures de campagne en plein cœur de la ville : le Marché Fermier organisé par le réseau des producteurs «Bienvenue à la Ferme» se déroulera le Dimanche 2 juin 2013 autour des Halles de 10 h à 18h. Pour la 4ème édition, les producteurs fermiers du réseau Bienvenue à la Ferme avec le soutien de la Ville de Dijon, du Grand Dijon, de la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or conduisent cet événement. Des produits authentiques, locaux , du savoir faire et de belles rencontres avec le monde agricole! Fruits et légumes, fromages de chèvre brebis et vaches, yaourts fermiers, viande de génisses charolaises, charcuteries fermières, escargots, foie gras, cassis, vins de Bourgogne, truites, cresson, escargots, crèmes et liqueurs de fruits, pains d'épices, crémants du Chatillonnais, jus et nectars de fruits, sirop et confitures, truffes, noix, et même des rosiers.... Les producteurs vendront leurs produits en direct. Les visiteurs pourront se restaurer sur place. Les consommateurs à la recherche de produits locaux, authentiques et savoureux trouveront leur bonheur. Ils rencontreront des producteurs qui ont envie de faire partager la passion de leur métier. Cette année, des producteurs du Jura (vins) et du Périgord (truffes et spécialités) seront de la partie pour éveiller vos papilles ! Retrouvez le goût de produit 100% terroir à rapporter à la maison et passez une agréable journée ! Petits et grands découvriront les animaux de la ferme (chevrette, porcelets, assortiments d'oiseaux), et les différentes animations proposées par les Jeunes Agriculteurs: dégustation de lait au «Bar à Lait», balades en calèche, réalisation de fleurs en fer forgé, découverte de la collection de rosiers et de plantes ornementales de la pépinière Dima.



➜ **Val de Loire** Visite préfectorale autour de la filière viti-vinicole

➜ **Élevage allaitant** Des clefs pour comprendre et se situer

➜ **Moulins-Engilbert** Record de prix pour le super prix d'honneur

► Agenda

24/05 Sicafome AG du 30è anniversaire

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert fêtera son trentième anniversaire lors de l'assemblée générale annuelle de la SICAFOME, prévue le vendredi 24 mai, à 10h, à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert. Contact: 03 86 84 28 75.

25-26/05 Raid Oxfam Marcher pour la bonne cause

Cette année encore, le grand raid humanitaire Oxfam a donné rendez-vous à ses marcheurs dans le Morvan, les 25 et 26 mai prochains. Pas moins de 200 équipes de 4 personnes vont parcourir 100 km en moins de 30h afin de collecter de l'argent pour faire un don à une oeuvre ou une action humanitaire. Contact: Sophie Jouët, chargée de mission au PNR du Morvan, au 03 86 78 79 34.

30/05 Cessation d'activité Réunion à Saint-Pierre-le-Moutier

La Chambre d'agriculture et la MSA Bourgogne organisent une journée d'information sur la cessation d'activité, jeudi 30 mai à 14 h, à la mairie de Saint Pierre-le-Moutier. L'objectif est de donner des repères pratiques afin de préparer et d'anticiper la cessation d'activité, par un apport d'informations et un échange avec les exploitants participants au groupe. Chantal Colodiège de la MSA interviendra sur les démarches pour établir son dossier retraite agricole, la retraite (composition, montant, relevé de carrière), la parcelle de subsistance, la conduite du tracteur, la vente d'herbe une fois retraité(e), le cumul emploi/retraite, le coup de main sur l'exploitation. Pour la Chambre d'agriculture, Carole Simon et Sylvie Simonin aborderont la recherche d'un repreneur (RDI), le point info transmission, le contrôle des structures, les DPU, le transfert des primes, les contrats environnementaux (PHAE), le CFE (quand faire ses formalités?) et l'option TVA bailleur. Prise en charge dans le cadre du programme régional installation, la journée est gratuite pour les participants. Contact: Carole Simon ou Sylvie Simonin au 03 86 93 45 99.

30/05 Elagage et broyage Démonstration à Brinay

La Chambre d'agriculture de la Nièvre, en partenariat avec la Fédération des CUMA et l'ETA Dubuis Guillaume, organise une démonstration d'élagage au Couptéor (Tail'net) et de déchiquetage avec le nouveau broyeur de la CUMA Terr'eau, le jeudi 30 mai à 14h, chez Gérard Michot à Brinay (lieu-dit Bernay).

Soirée Élevage allaitant

Des clefs pour comprendre et se situer

A l'invitation de la section bovine de la FDSEA et des JA 58, une petite centaine d'éleveurs ont pris part, le 17 mai dernier à Rouy, à la soirée d'information et d'échanges sur la conjoncture et la Pac post-2013.



Didier Ramet, Benoît Dubuis, Alexandre Lorré, Emmanuel Bernard et Philippe Rault ont animé cette soirée ayant suscité de nombreux échanges avec les participants.

« *Fournir des repères aux éleveurs* », tel était l'objectif avoué une semaine plus tôt par Emmanuel Bernard (section bovine FDSEA) et Alexandre Lorré (JA), organisateurs de la soirée d'information et d'échanges sur la conjoncture bovine et la Pac post-2013, tenue à Rouy le 17 mai dernier. Et force est de constater que tel fut bien le cas à la veille du week-end de Pentecôte, les éleveurs s'étant à nouveau déplacés nombreux pour recueillir des informations précieuses pour voir un peu plus clair sur ce que leur réserve l'avenir.

Conjoncture : Tout le monde doit être responsable

La soirée débutait par une présentation de la conjoncture des marchés du broutard, des jeunes bovins et des femelles, illustrée par plusieurs graphiques faisant successivement état des niveaux de naissances, d'abattages et de cours des animaux. Si au niveau des femelles le marché reste aujourd'hui porteur avec une baisse marquée du nombre d'abattage (- 17 % en mars selon Normabev) soutenant les cours, il n'en reste pas moins que le marché du broutard, et la reprise de la prochaine campagne de commercialisation, suscitent quelques inquiétudes, tant chez les éleveurs présents que chez les responsables syndicaux départementaux. Avec une pression à la baisse mise par les exportateurs sur les cours des animaux maigres, couplée à une crise économique Italienne impactant directement l'activité des filières d'engraissement et d'abattage transalpines, les craintes sont réelles quant à la capacité qu'aura le marché Italien à correctement valoriser le broutard français dans les prochains mois. Et même, si les données de la BDNI font apparaître une baisse des naissances de veaux sur le début d'année 2013 (- 13 % en mars), les échanges entre les éleveurs et les responsables syndicaux ont été clairs : *«Il faudra que tout le monde joue le jeu. Les éleveurs devront être méfiants et ne pas brader leurs animaux, quand la filière aura une responsabilité accrue face à la pression à laquelle elle se devra de ne pas céder»*. La relation quasi-monopolistique entre l'Italie et la France a également fait l'objet de discussion, permettant de réaffirmer que bien qu'essentielle, la relation avec nos partenaires Italiens ne devait pas être exclusive et que d'autres débouchés sur pays-tiers pouvait influencer positivement le marché. Une logique s'appliquant également au secteur de l'engraissement où la profession reste active au travers du GEF pour pérenniser des débouchés à l'export.



Une petite centaine d'éleveurs avaient fait le déplacement à Rouy pour prendre part à cette soirée.

La PAC post-2013 se devra d'être structurante pour l'activité d'élevage

S'en est suivi une présentation concentrée des principaux éléments de la réforme à venir de la Pac qui restera, en parallèle d'un marché dynamique, une des clefs pour accompagner structurellement les éleveurs et la filière dans les prochaines années. Au travers d'un rappel du calendrier de négociation de la Pac et des principes budgétaires ayant été actés le 8 février dernier à Bruxelles, les grandes orientations et possibilités laissées aux états membres dans l'orientation des soutiens du 1er et du second pilier ont été présentés aux participants. Couplage, convergence forfaitaire, paiement vert, zones à contraintes naturelles, ICHN, MAE système herbe et polyculture élevage, ont ainsi été présentés, permettant à chacun de comprendre comment s'orientent les négociations et de situer son exploitation dans une réforme dont l'aboutissement sera déterminant pour des systèmes d'exploitations dont l'économie reste encore dépendante des accompagnements structurels de la Politique Agricole Commune. Une réunion de bonne facture et instructrice selon les participants venus chercher une peu de lisibilité et qui attendent désormais de véritables signaux et engagements de la filière et de l'Etat pour sortir de l'expectative dans laquelle ils se trouvent à l'heure actuelle.

S.L – FDSEA 58

De la vigne à la bouteille

Visite préfectorale autour de la filière viti-vinicole du Val de Loire

Comme il le fait tous les mois dans chaque département bourguignon autour d'un thème donné, Pascal Mailhos, le préfet de région, était dans la Nièvre le 15 mai dernier. Pour une journée chargée autour de *«la filière viticole»* du Val de Loire.



Accompagné de Michèle Kirry, préfete de la Nièvre ainsi que de Michel Paillissé et Emmanuelle Fresnay, secrétaire général et directrice de cabinet de la préfecture, le préfet de région s'est immergé dans la thématique viti-vinicole, en rencontrant les entreprises, en écoutant les acteurs, en jaugeant les difficultés économiques sans renier les atouts et potentiels de la filière toute entière. On sait peu que la vigne, du raisin jusqu'au tonneau et à la bouteille, fait ainsi vivre dans la Nièvre près de la moitié des salariés agricoles totaux. Et qu'elle est une vitrine appréciée et reconnue du département sur les meilleures tables de France et du monde. C'est pour en apprécier la réalité que Pascal Mailhos avait prévu un programme chargé et diversifié, à la fois autour de l'élaboration du Pouilly Fumé, du nom donné au fameux cépage sauvignon, aux intervenants extérieurs de la filière: une tonnellerie, un lycée viticole, une station vitivinicole de traitement des effluents...

Bien cher export

D'abord au château du Nozet du Domaine de Ladoucette à Pouilly sur Loire puis chez Quentin David, du château Favray, à Saint-Martin sur Nohain, la délégation préfectorale a pu toucher du doigt le poids économique de la viticulture pour ce Val de Loire béni des dieux. Entre un domaine familial de 100 ha exploité depuis 1805 par la famille de Ladoucette et une exploitation familiale de 16 ha recréée de toute pièce par un passionné de vin dans les années 80, elle a obtenu un aperçu représentatif -mais non exhaustif- de ce que les vignerons nivernais peuvent produire de mieux. Produire et vendre, aussi, puisque la balance commerciale de la Nièvre doit beaucoup à l'exportation de ces vins (blanc mais aussi rosé, rouge et même mousseux) produits sur son territoire. Positionné haut de gamme, de Ladoucette expédie 60% de ses bouteilles vers la restauration en Europe du Nord, Italie et Japon. Quentin David, aidé de Catherine, son épouse artiste à ses heures, exporte, lui, entre 75 et 80% de sa production vers le Royaume Uni, la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique.



Pascal Mailhos et Michèle Kirry, préfets de Bourgogne et de la Nièvre, ont pu apprécier les qualités du Pouilly Fumé, dont la plupart des ventes ont lieu à l'exportation.

Valentin Morrin, étudiant en terminale du lycée de Cosne, a expliqué le *«dégorgement»* après deux fermentations, avant que la cuvée de mousseux produite par sa classe ne soit bientôt commercialisée.



Quentin David (à g.) a fait visiter la cave du Château Favray, créée en 1984 et agrandie en 2000, au préfet de région.

Messages transmis

L'exploitant de Saint Martin sur Nohain, tout comme plus tard les responsables de la section viticole du lycée agricole de Cosne-sur-Loire, ont fait passer des messages au plus haut représentant de l'État dans la région. Pour le premier, la disparition programmée des stations locales de Météo France pose un vrai problème quant à la gestion des risques climatiques. *«Nous avons des modèles informatiques collectifs mais à quoi peuvent-ils servir si nous n'avons pas l'outil technique»* a-t-il demandé. Et sur la communication pour le vin, le vigneron a pris le contrepied de la loi Evin et de la tendance des pouvoirs publics à limiter la publicité pour les vins plus que pour d'autres alcools: *«si on communiquait plus pour les vins, on éduquerait mieux nos enfants à ce qu'ils boivent et à la satisfaction que cela peut leur procurer»*. Sous-entendu: les jeunes ne s'abandonneraient plus à la mode anglo-saxonne du *«binge drinking»* qui cherche l'ivresse le plus vite et le plus durement possible sans se soucier du goût ou du produit. Les préfets de Bourgogne et de la Nièvre ont convenu que la publicité était très réglementée en France. Plus tard, à Cosne-sur-Loire, des jeunes de 1ère et terminale du lycée viticole, accompagnés de leurs enseignants ont aussi dit toute l'importance que revêtait pour les exploitations comme pour les futurs salariés et futurs exploitants, de pouvoir se former ici, à proximité du vignoble, et ce *«même si la région administrative à laquelle nous appartenons est différente de la structuration professionnelle de la filière, dont les décideurs se situent de l'autre côté de la Loire, dans le Cher»*. Après avoir visité une station viti-vinicole de traitement des effluents, créée par une CUMA viticole, Pascal Mailhos a regagné Dijon, encore imprégné des images offertes par ce secteur-clé de l'économie nivernaise. Avec le sentiment, après ces échanges, d'être plus crédible que derrière un bureau *«pour rendre compte de la situation réelle de la filière et faire remonter»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Agenda

30-31 Prairies fleuries Concours dans le Morvan

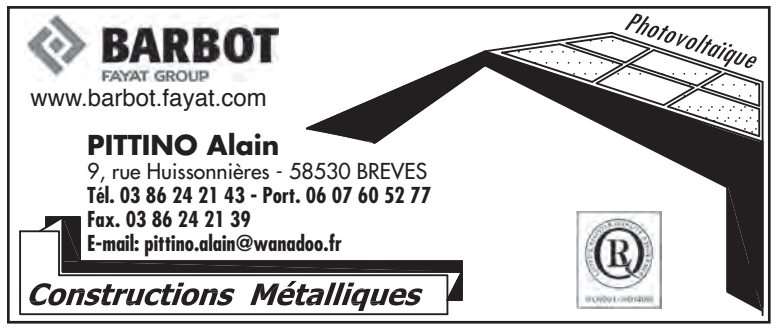
Le Parc naturel régional du Morvan organise la 4è édition du Concours des prairies fleuries. Après les prairies sèches et paratourbeuses, l'édition 2013 est ouverte aux agriculteurs engagés dans la « Marque Parc ». Libre et gratuit, le concours est l'occasion de mettre en avant l'intérêt des priaires extensives et la qualité du travail mené par les exploitants, en lien avec la qualité et la typicité des produits du Morvan. L'objectif est de récompenser le bon équilibre agri-écologique des parcelles riches en espèces, c'est-à-dire celles qui présentent le meilleur équilibre entre valeur écologique et valeur agronomique. Un jury pluridisciplinaire comptant un botaniste, un agronome et un apiculteur visiteront les parcelles les 30 et 31 mai en présence des agriculteurs. Pour la première fois, le lycée agricole du Morvan s'associe au concours en permettant à la classe de Bac pro 1è année « conduite et gestion d'exploitation agricole » de suivre les travaux du jury. La remise des prix se fera lors de la fête de l'automne, le 5 octobre prochain. Depuis 2010, le concours national des prairies fleuries prend de l'ampleur et, cette année, ce sont 46 parcs naturels régionaux et nationaux de toute l'Europe qui participent à cette 4è édition. Pour en savoir plus: www.prairiesfleuries.fr ou Maël Cabé, chargé de mission au PNR du Morvan, au 03 86 78 79 24.

11/06 Anciens exploitants Assemblée générale

La section des anciens exploitants de la FDSEA58 se réunira en assemblée générale, le 11 juin à partir de 9h15, à la salle des fêtes de Pouilly sur Loire.

11-12/06 Instants santé A Clamecy

La MSA Bourgogne organise les Instants santé, examens de santé destinés aux adhérents de 25 à 74 ans, sur le canton de Montsauche-les-Settons, du 11 au 12 juin prochains. Rendez-vous est donné boulevard Misset 58500 Clamecy. Pour la bonne organisation, les adhérents du canton intéressés sont priés de retourner le bulletin d'inscription, reçu récemment, le plus tôt possible à la MSA dans l'enveloppe pré-timbrée jointe.



▶ Formation

Certiphyto Au premier semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les **29 et 31 mai** à Nevers, les **4 et 6 juin** à Corbigny, les **11 et 13 juin** à Clamecy et les **18 et 20 juin** à Cosne-sur-Loire. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation.
Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à trois semaines avant la date de la formation. Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

Gestion du stress à l'IPERMA

La MSA Bourgogne-site de la Nièvre et la Chambre d'agriculture proposent une formation sur *«apprendre à gérer son stress»*, les 14 et 20 juin prochains (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30) à l'IPERMA
(1 Place Dominique Laveyne, 58330 Saint-Saulge). Les objectifs sont d'apprendre à comprendre les mécanismes du stress, d'en identifier les sources et de mettre en place des solutions pour y remédier.
Contenu: le stress, définition et mécanismes, effets sur la santé, évaluation de son niveau de stress et de ses propres facteurs de stress dans les sphères familiales, sociales et professionnelles, identification de ses ressources internes, équilibre entre les différents sphères, outils de gestion du stress, élaboration et mise en place d'un plan de résolution. Intervenantes: Christelle Guicherd, chargée de projet sur le stress en agriculture à la MSA Bourgogne et Marie-Solange Durand, conseillère en relations humaines – coach certifié à la chambre d'agriculture de la Nièvre.
Tarif: 50 euros. Inscriptions avant le 15 mai auprès de Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32 ou mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

État des ressources en eau

Le niveau des nappes et les débits des cours d'eau restent élevés

Les précipitations excessives de l'hiver et du printemps ont reconstitué les ressources en eau à des niveaux records.

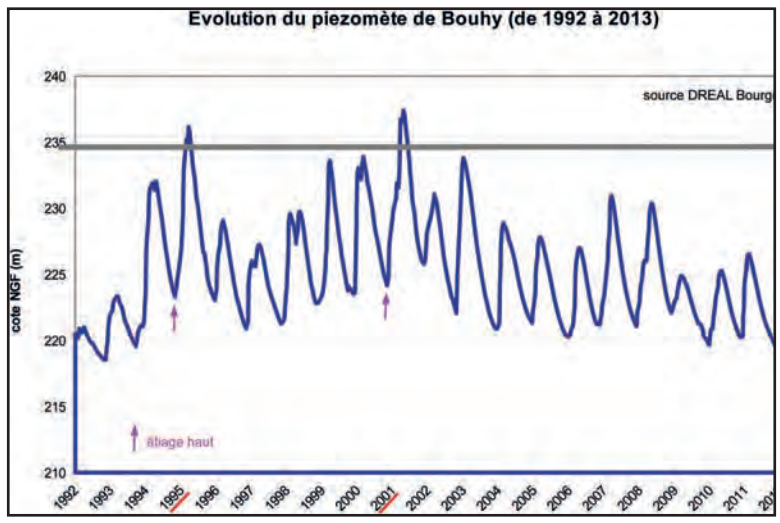
Depuis le début du mois de janvier, les débits des cours d'eau nivernais sont régulièrement au-dessus de leur débit moyen mensuel humide de récurrence cinq ans. Le niveau d'eau de la nappe des calcaires de Bourgogne nivernaise est le troisième niveau le plus haut des vingt dernières années. L'année 2013 fait suite à 1995 et 2001.

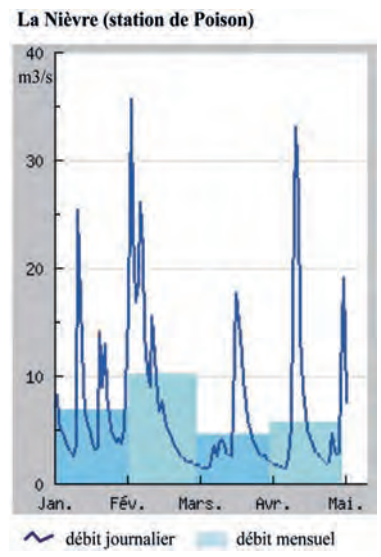
Les cours d'eau nivernais

La répétition des épisodes pluviométriques engendre une succession de *«pics»* de débit dans les rivières. La durée entre ces épisodes est trop courte pour véritablement permettre aux cours d'eau de retrouver un écoulement ordinaire.
En effet, les débits les plus bas correspondent au débit moyen mensuel.

La nappe des calcaires de Bourgogne Nivernaise

La nappe souterraine a connu une forte recharge de début décembre à fin février. La poursuite des excédents hydriques depuis février maintient le niveau d'eau de la nappe à son niveau haut depuis près de trois mois à ce jour.
La situation hydrogéologique est comparable à celle de 1995 et 2001.
Elle s'explique par des précipitations efficaces hivernales et printanières très importantes et elle fait suite à un étiage estival élevé.





Graphique de la nappe des calcaires.

Graphique des débits de la rivière de la Nièvre d'Arzembouy.

Propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre

«La rentabilité brute des terres agricoles reste l'une des plus élevées»

L'Association des propriétaires ruraux et des bailleurs de la Nièvre tenait son AG annuelle, vendredi dernier, à Charrin, en présence d'une centaine de personnes. Un avocat fiscaliste a énoncé quelques grandes tendances.



Me Muhammad, avocat en droit rural et fiscalité agricole dans le groupe Fiducial, était l'invité de l'AG des propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre.

Me Muhammad est avocat en droit rural et fiscalité agricole au sein du département agriculture du groupe Fiducial. Le 17 mai à Charrin, il était l'invité des propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre, dont l'association est présidée par Michel de Beaumesnil, pour les éclairer sur *«le foncier agricole en 2013». Et il a présenté quelques grande*s tendances du marché.
1) S'appuyant sur une source Agreste, l'intervenant a dévoilé que depuis les années 70, en monnaie constante, les terres agricoles se sont dépréciées de 50% en moyenne. Un constat qu'il nuance par l'augmentation de 25% des terres en Bourgogne depuis 1997. *«La Nièvre se situe dans la moyenne nationale. C'est une zone à faible pression foncière, contrairement au Nord et au Sud où de faux agriculteurs font pousser des oliviers»* a-t-il voulu rassurer.
2) La rentabilité brute du foncier agricole demeure une exception en France. A 3,30% avant impôt (source Safer), elle demeure avec la Suède l'une des plus élevées d'Europe quand l'Italie et l'Espagne tournent autour de 1%. En bocins viande, elle est même de 4,7% en France. Mais, corrige-t-il, *«la chèreté des terres n'est pas synonyme de rentabilité, ce qui fait que notre pays fait figure d'eldorado pour de nombreux investisseurs étrangers, notamment asiatiques, pour qui nos terres ne sont finalement pas si chères comparées à un niveau de rentabilité intéressant. Une grande part de notre foncier part comme cela à l'étranger»* a-t-il constaté.
3) *«Nous sommes à un tournant mais le paradoxe, c'est que des agriculteurs français partent s'installer à l'étranger. Notamment parce que la Safer qui depuis 1962 est le gendarme du foncier peut aussi servir d'intermédiaire en faisant elle-même le contrôle des structures et nous bloque. Auparavant, chacun pouvait céder son domaine agricole à qui il voulait, au prix qu'il voulait, sans que personne ne vienne y mettre son grain de sel».*
4) Enfin, en France, sur 100 ha exploités, seuls 21 ha le sont en direct par leurs propriétaires. *«Il y a 16% de faux fermiers, propriétaires de leurs sociétés, ce qu'on appelle le faire-valoir direct»* selon Me Muhammad qui en déduit *«le poids que vous représentez dans la Nièvre avec les 2/3 des terres en location. Pourtant, la France n'est pas une terre de propriétaires même si l'on constate une tendance au rachat des terres par les locataires. Et le phénomène sociétaire n'a pas fait évoluer les choses: il a fallu 25 ans pour que les sociétés deviennent supérieures en nombre aux exploitations individuelles».*

E.C.



Foire-concours aux culards de printemps

Le Super prix d'honneur atteint un record de prix aux enchères

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert a accueilli la foire-concours de printemps réservée aux culards le 17 mai. La montée en gamme est réelle.



Le jeune Olivier Duvernoy (Gaec des Genêts à Préporché) a reçu les récompenses attribuées par Bernard Gauthier, président du marché au cadran, pour sa génisse N°15 désignée un peu plus tôt Super prix d'honneur de la foire-concours aux culards de printemps.

Séance d'autosatisfaction, vendredi dernier, à l'heure de la remise des prix et des discours officiels dans la salle de réunion de la Sicafome.

Alain Guinot, président du Comité de foires de la commune, Bernard Gauthier, président du marché, Jacques Guillemain, maire et conseiller général, ont tous salué la belle performance des nombreux animaux qui sont venus d'abord concourir puis se vendre toute la matinée, en présence d'acheteurs venus de toute la France.

Le culard a la côte, se valorise bien, et les animaux dotés du gêne de l'hypertrophie musculaire ont trouvé, à Moulins-Engilbert, un terrain propice et couru, *«un lieu connu et reconnu par toute la profession»* selon Bernard Gauthier. Alain Guinot a rappelé que l'amphithéâtre *«était plein»* et que les bêtes, notamment les plus âgées, étaient de *«très bonne qualité cette année»*, soulignant que *«le niveau est monté en gamme»*.

Pour preuve, les jurys ont tellement eu de mal à départager les culards en concours qu'ils ont décerné de nombreux 1er, 2è et 3è prix ex-aequo (lire le palmarès).

Record de 4040 euros

Une fois n'est pas coutume, la vente des 136 bêtes (moyenne de 120 à 150 depuis quatre ans) a aussi connu une certaine envolée. Les 56 pupitres de la salle N°1 étaient remplis d'acheteurs venus de toute la France, venus de Mayenne comme du Nord, et *«on a retrouvé l'excellente qualité des animaux présentés dans les prix pratiqués lors des enchères»* a souligné Alain Guinot.

La vente a même battu un record, celui de l'animal le plus cher, qui en toute logique a couronné le Super prix d'honneur de la famille Duvernoy (Gaec des Genêts) de Préporché (58). Il a été vendu 4040 euros. A noter également que les Nivernais ont brillé cette année dans le palmarès, en remportant de nombreux prix.

Rendez-vous est donné par les organisateurs le dernier vendredi de juillet pour la deuxième foire-concours aux culards de l'année. Cette double épreuve, dont la nouvelle formule remonte à quatre ans, semble avoir conquis les professionnels du milieu des culards.

EMMANUEL COULOMBEIX

► Le palmarès

Super prix d'honneur: N°15 appartenant au Gaec des Genêts (famille Duvernoy) à Préporché (58).
Génisses de moins de 24 mois:
- Prix d'honneur, N°130 à Joëlle Bretigny de St Benin sur Sanvigné (71).
- 1er prix ex-aequo: N°129 à Alain Bretigny de St Benin sur Sanvigné (71) et N°86 à la SCEA Lemaitre à Montaron (58).
- 2è prix ex-aequo: N°111 à l'EARL Mathey de St Léger sous Beuvray (58) et N°94 à l'EARL des Morillats à Préporché (58).
- 3è prix: N°110 à l'EARL Mathey.

Génisses de plus de 24 mois:
- Prix d'honneur, N°15 au Gaec des Genêts à Préporché (58).
- 1er prix ex-aequo: N°30 à Pierre Bernigaud de Luneau (03), N°16 au Gaec des Genêts à Préporché (58) et N°58 à l'EARL Buteau d'Issy-l'Evêque (71).
- 2è prix ex-aequo: N°64 à Pascal Lejault de Ste Marie (58), N°145 à l'EARL de Cussy de Villapourçon (58) et N°6 à Jean-Pierre Gien de La Chapelle au Mans (71).
- 3è prix ex-aequo: N°84 et 85 à Denis Godard de La Nocle Maulaix (58).

Taurillons:
- Prix d'honneur: N°128 à David Andriot de Larochemillay (58).
- 1er prix: N°55 du Gaec des Vignes au radis de Moulins-Engilbert (58).
- 2è prix: N°127 à David Andriot de Larochemillay (58).
- 3è prix: N°53 au Gaec des Vignes au radis de Moulins-Engilbert (58).

-Boeufs:
- Prix d'honneur: N°66 au Gaec du Passou à St Péreuse (58).
- 1er prix ex-aequo: N°67 au Gaec de l'Ouche à la ville à Préporché (58) et N°114 à Jean-Philippe Rollot à Villapourçon (58).
- 2è prix ex-aequo: N°21 au Gaec de Bussy à Achun (58) et N°68 au Gaec de l'Ouche à la ville à Préporché (58).
- 3è prix: N°1 à Emmanuel Fenayon à Fléty (58).

Fédération des chasseurs de la Nièvre

600 chasseurs à l'assemblée générale

La Fédération des Chasseurs de la Nièvre a tenu son Assemblée Générale au parc des Expos le samedi 27 avril devant près de 600 chasseurs et un tapis d'officiels, puisque Madame Emery-Dumas, Sénatrice, Monsieur Sainte-Fare Garnot, Maire de Nevers, Monsieur Barbier, Vice-président du Conseil général, Monsieur Castel, directeur de la DDT, Monsieur Laplacette, directeur régional de l'ONCFS, Monsieur Kermorgant, directeur de l'ONF..., avaient fait le déplacement.

Hormis les sujets traditionnels liés aux comptes et aux bilans d'activités et techniques, l'accent a été mis cette année sur deux points : les domaines pénal et civil en matière de non-respect de la réglementation en matière de police de la chasse et le sanitaire avec une intervention très intéressante de Chantal Audeval du Laboratoire Vétérinaire départemental. Sur ce point, Madame Audeval a souligné le travail au quotidien effectué par les chasseurs à travers le réseau Sagir, la constitution d'une sérothèque, des études sur la leptospirose chez le ragondin. En parallèle de la sérothèque, Madame Audeval a également présenté les résultats des analyses BVD et IBR effectuées sur les sérums de cervidés du secteur de Moulins Engilbert, qui ont tous été négatifs. La contamination des élevages en BVD et en IBR n'est aucunement liée aux cervidés.

La parole a ensuite été longuement donnée aux partenaires et aux représentants politiques, qui ont souligné la place prépondérante que la chasse tient dans le tissu rural nivernais mais également le sérieux des travaux effectués par les chasseurs tant dans le domaine de la biodiversité, que dans la recherche des équilibres, et toujours dans la plus grande concertation avec les partenaires. Le rapport moral du Président Berger a conclu sur la problématique de la gestion des espaces, en réclamant le retour d'une chasse raisonnée dans les espaces protégées et la vigilance extrême sur le prochain Schéma de Cohérence Ecologique.

LA FDC 58

► *Manifestation*

Les éleveurs à Paris le 23 juin

A l'appel de la FNSEA et de JA, et dans le prolongement des actions menées un peu partout en France le 12 avril dernier, les éleveurs Nivernais et Bourguignons iront chercher des réponses aux doléances déposées auprès des Préfets, le 23 juin à Paris.

C'était il y a quelques semaines seulement. Un peu partout en France, près de 15 000 éleveurs bovins, ovins, laitiers, caprins, porcins, étaient dans les rues pour clamer leur désarroi.

Face à une hausse des charges exponentielle et à la difficulté de pouvoir répercuter celle-ci dans les prix à la production, face à la surenchère environnementale et fiscale et en perspective de la réforme de la Pac, ils avaient engagés diverses actions ciblant les préfectures, les services de l'Etat ou encore les GMS.

Des réponses qu'ils iront chercher à Paris
C'est ainsi que le 23 juin prochain, ils seront à nouveau dans les rues de Paris pour aller chercher des réponses à leurs demandes.

Au cours d'une journée où l'élevage sera décrété *«cause nationale»* les éleveurs au travers d'un défilé revendicatif puis d'un après-midi d'échange et de communication avec les citoyens, iront réaffirmer la nécessité que l'élevage soit reconnu à sa juste valeur, comme atout majeur dans le développement économique de notre pays. Menacé par une perte de compétitivité impactant l'intégralité des filières, par des revenus bas et volatils et par une mise en cause permanente de la part de certaines associations, les éleveurs sont à bout.

Pour une Pac structurante et donnant des perspectives, pour des prix à la production dignes de ce nom et pour le retour à la raison en matière environnementale, ils iront manifester le 23 juin prochain. D'ores et déjà, et pour les rejoindre, rapprochez vous de vos responsables locaux et cantonaux FDSEA/JA.

FDSEA 58

➜ **Fermes et caves ouvertes**
C'était ouvert, ils sont rentrés !

➜ **Joigny**
On a marché dans les vignes

➜ **Varennes**
Un élevage de poules pondeuses

▶ Agenda

30/05 Syndicat Betteravier de l'Yonne
Assemblée générale du Syndicat Betteravier de l'Yonne, jeudi 30 mai, à 9 h, Ferme de la Margottière, à Vallery
Avec la participation d'Eric Laine, Président de la Confédération Générale des Planteurs de Betteraves

03/06 Visites d'essais Grandes Cultures
La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise plusieurs visites d'essais Grandes Cultures :
Puisaye : le lundi 3 juin à 14 h, au lieu-dit La Frémillère, à Chamcevrais (en arrivant de Champignelles, l'exploitation se situe à la 4ème intersection, à gauche). La visite débutera par l'essai blé qui présente 13 variétés de blé avec trois types de conduite. Le témoin non-traité vous permettra également d'apprécier leur sensibilité aux maladies. Vous pourrez également voir un essai fongicide blé présentant notamment des «*stratégies bas volume*».
Sénonais : le lundi 3 juin à 14 h, à Sergines (sur la route de Bray sur Seine, en venant de Pont sur Yonne, la parcelle se trouve sur la droite, après la 2ème intersection menant à Sergines)
La visite débutera par l'essai blé qui présente 13 variétés de blé avec trois types de conduite. Vous pourrez également visiter un essai fongicides blé (stratégie «*bas volume*», choix du traitement à 2 nœuds) et un essai variétés colza.
Auxerrois : le lundi 10 juin à 10 h, au lieu-dit Semilly, à Escamps (en arrivant de Semilly, passer un poulailler sur votre droite, la parcelle est plus loin, sur la gauche). La visite débutera par l'essai Gestion de la fertilisation azotée sur orge de printemps en fonction du couvert d'interculture. Ensuite, vous pourrez voir un essai variétés orge de printemps et un essai variétés colza à Gy l'Evêque
Plateaux de Bourgogne : le lundi 10 juin à Ancy le Libre (rendez-vous devant la mairie d'Ancy le Libre). La visite présentera un essai blé comptant 13 variétés avec trois types de conduite.
Contact : Emilie Riberolles : 03 86 94 28 49 ou 06 83 81 90 95

Rendez-vous technique

110 Bourgogne organise ses visites d'essai

Véritable vitrine de l'innovation agronomique au service de ses adhérents les visites des essais se dérouleront sur trois dates.

Une nouveauté pour cette campagne : les Expérimentales Zone nord à Evry le 28 mai, réuniront à la fois les adhérents de 110 Bourgogne ainsi que ceux de Capserval, sous les couleurs de l'Union de Coopérative SeineYonne. Le service agro-développement SeineYonne présentera différents pôles d'expérimentation de 945 micro-parcelles visitables sur des thématiques variées depuis la plante jusqu'au produit fini, principalement en Colza, Blé tendre d'hiver et orges d'hiver (Nouveautés génétiques, débouchés filières, nouveautés phytosanitaires, gestion de la fertilisation, stratégie d'itinéraires techniques). Des ateliers seront aussi prévus autour des thèmes de la plateforme pluriannuelle Artemis : près de 3 hectares d'expérimentation (Allongement de la rotation, alternatives au désherbage tout chimique, réduction d'intrants, démonstrations Precisio).
Afin de respecter les spécificités climatiques et pédologiques propres à chaque secteur de la coopérative, deux autres visites sont aussi prévues :

-**Les Expérimentations Zone Sud à Nitry**, le 30 mai, autour de 456 micro-parcelles d'expérimentation et de la plateforme pluriannuelle Artemis de Nitry
-**La Rencontre des Plateaux du Châtillonnais**, à Prusly/Ource, le 13 juin, organisée en partenariat avec les Chambres d'agriculture 89 et 21, Arvalis et le Cetiom.

Ces différentes plateformes permettent à 110 Bourgogne de proposer à ses adhérents une offre technique solide et parfaitement adaptée pour répondre aux défis agronomiques et économiques de demain.

▶ Repères

La coopérative obtient l'agrément distributeur

Après une série d'audits menés du 15 au 18 avril dernier, sur différents sites de la coopérative et magasins GAMM verts, ainsi qu'auprès de responsables de services, 110 Bourgogne vient d'obtenir la certification pour l'agrément de ses activités de distribution des produits phytopharmaceutiques. Répondant ainsi aux exigences du référentiel, aussi bien pour la distribution des produits aux professionnels (agriculteurs et viticulteurs), qu'aux non professionnels (clients des 25 magasins Gamm Vert du groupe).
Le résultat avant tout d'un travail de formalisation, souligne Christine Belaubre, responsable Qualité-Sécurité-Environnement du groupe 110 Bourgogne : « durant les mois de préparation, le travail a avant tout consisté à formaliser des pratiques souvent déjà mises en place au sein du groupe », la coopérative étant en effet déjà certifiée depuis 2003 « conseils et services agricoles ». Le travail déjà effectué pour répondre aux exigences de cette certification a donc permis d'obtenir l'agrément distributeur, sans révolutionner les pratiques en cours sur le terrain.
La formalisation des pratiques a toutefois nécessité un important travail de la part des salariés du groupe fortement impliqués dans le projet : ATE et responsables terrain, responsables et agnets de silos, salariés des Gamm vert et des magasins 110 Vigne, salariés du service Qualite-Sécurité-Environnement

Agriculture Biologique

S'inspirer des innovations en AB pour la conduite de mes cultures

Journée d'information mardi 4 juin sur les techniques utilisées dans les systèmes biologiques afin d'évaluer leurs implications possibles sur d'autres systèmes

Depuis les années 2000, les systèmes de cultures innovants sont au cœur des expérimentations et des recherches. Ces développements s'accompagnent d'innovations techniques, agronomiques, mécaniques (binage des céréales à écartement étroit, agriculture de précision, fertilisation organique localisée, variétés «*bas niveaux d'intrants*»…). Ils profitent à tous les modes de production agricole.
Les Chambres d'agriculture de Côte d'Or et de l'Yonne, le SEDARB et Dijon Céréales organisent en partenariat avec le GAEC des Tours et l'Association de la Plaine du Saulce, une journée d'information sur les techniques utilisées dans les systèmes biologiques afin d'évaluer les implications possibles sur d'autres systèmes, mardi 4 juin, à partir de 10 h, au GAEC des Tours, à Asnières en Montagne (21), à proximité de Ravières, en limite de l'Yonne et de la Côte d'Or. Hervé Lallemant et Jean-François Cortot y cultivent près de 400 ha de grandes cultures biologiques depuis plus de 12 ans.

Programme :
Matinée (de 10 h à 12 h) :
Présentation de l'exploitation, les cultures mises en place, les itinéraires techniques, les débouchés des productions…
Visite des parcelles, échange avec les agriculteurs

Après-midi (de 14 h à 17 h) :
Visite de l'essai variétés blés
Visite de l'essai fertilisation azotée organique sur trois variétés de blés
Visite de l'essai azote organique et soufre sur blé
Visite de l'essai plantes tutrices sur lentille

Afin d'organiser au mieux cette journée, merci de contacter Patrice Côte, au 06 30 62 99 69 ou au 03 86 94 82 90 ou par mail : p.cote@yonne.chambagri.fr
Possibilité de déjeuner sur réservation avant le 31 mai

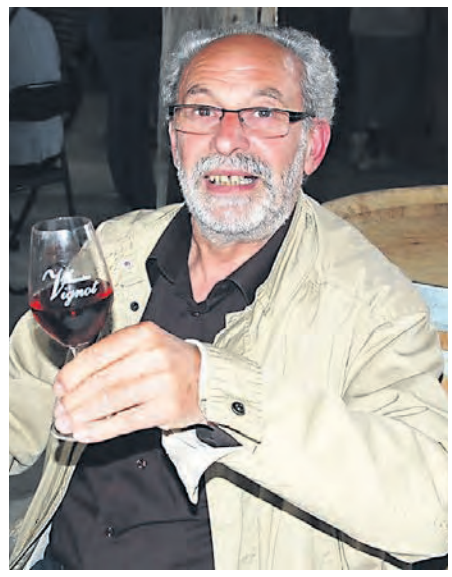


«Fermes et Caves ouvertes»

C'était ouvert, ils sont entrés !

Après un petit tour par la *«Ferme de Flo»* dans le Sénonais, pour une plongée ludique et didactique du monde des céréales et de l'agriculture, les promeneurs du dimanche ont eu tout loisir en traversant le département, de partir à la découverte des Fermes et Caves ouvertes pour l'occasion. En dépit d'un temps maussade, ils ont été nombreux à répondre à l'invitation de la FDSEA de l'Yonne et certains lieux affichaient complet à l'heure du déjeuner.


Quand les animaux rencontrent un visiteur barbu, que se racontent-ils… ? Des histoires de bouc bien sur !


«A la santé du patron… !»

Comme chez Alain Vignot, viticulteur à Paroy sur Tholon, où l'on a comptabilisé plus de 100 couverts le midi. Boudin, traiteur, escargots, fromages, pâtisseries…, les visiteurs avaient à leur disposition toute la palette des produits du terroir pour composer leur menu. Arrosé comme il se doit (et avec modération, bien sur…) par les trois couleurs locales.

Un nouveau drapeau est né : *«gris, blanc, rouge»* ! *«Comme vous pouvez le constater, ici, il n'y a pas de cave. La raison ? L'eau est à peine à 1 m en dessous de nous»* L'après-midi, visite des chais sous la conduite du maître des lieux, pour un petit cours sur la vinification: *«macéré, tiré, décanté, séparé, vinifié…»* Et goûté bien sur !
A quelques arpents de là, Gérard Calmus, viticulteur à Joigny, participait pour la première fois à l'opération menée par la FDSEA et le soir venu, ne cachait pas sa satisfaction, même s'il n'a pas toujours été facile de mener de front l'accueil sur le Domaine et la participation à l'organisation de la randonnée de la journée : *«c'est sur que ça a été un peu chaud. A l'heure de l'apéritif servi là haut dans les vignes, on m'appelait déjà en bas ! Mais quand on veut faire quelque chose, il faut savoir bouger ! Déjà plus de 400 personnes depuis ce matin, parmi lesquelles de nombreux randonneurs qui n'auraient pas compris de ne pas voir une cave ouverte à l'issue de la marche»*. Là aussi, de nombreux exposants ont contribué au succès de la journée, invités par le viticulteur pour l'occasion.

Comme de coutume, il fallait jouer des coudes, l'heure de la traite venue, pour visiter la chèvrerie du Gaec Desmoutiers-Breton, où là encore, plus de 250 personnes se sont retrouvées pour déjeuner le midi. Parmi elles, de nombreux habitués, venus saluer *«l'ami Joël et l'ami Gégé»*. Chitry, Chablis, Saint-Bris, vins de l'Auxerrois : autant de crus et d'appellations à la disposition des promeneurs ce dimanche, qui ne se sont pas privés de faire un petit tour de caves. Après tout, c'était bien les seuls endroits du département où l'on ne risquait pas un excès d'eau !

DOMINIQUE BERNERD


Au Domaine Calmus, le sourire est de rigueur pour accueillir les visiteurs


Des visiteuses qui semblent apprécier le charme des vins du Domaine Chalmeau, à Chitry


Petit cours sur la vinification par Alain Vignot.

► Agenda

26/05 Saveurs et Terroirs à la MFR de Villevallier

La Maison Familiale et Rurale de Villevallier organise dimanche 26 mai, sa journée *«Saveurs et Terroirs»*, avec pour objectif de faire connaître la MFR dans son territoire et l'agriculture dans sa diversité et ses débouchés. Au programme : animations, dégustations, expositions, vente de produits de la ferme et repas champêtre sur réservation confectionné par les élèves apprentis en restauration 11 € - 6 € pour moins de 12 ans). Renseignements : 03 86 91 12 15 - www.mfr89.info/villevallier

29/05 Instants Santé MSA pour le canton de Joigny

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Joigny, âgés de 25 à 74 ans, les mercredi 29 et jeudi 30 mai, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes de Champlay
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

02/06 Festi Bio à Villeneuve-sur-Yonne

Villeneuve-sur-Yonne organise la 5e édition de son marché biologique, de l'artisanat et du commerce équitable, dimanche 2 juin, de 9 h 30 à 19 h, parc de la Mairie. Au programme : vente des produits et restauration, promenade à poney, ateliers pour enfants, concert avec le conservatoire municipal.
Renseignements au 03 86 87 01 01w

SeineYonne 110 BOURGOGNE

N'OUBLIEZ PAS LES RENDEZ-VOUS VISITES DES ESSAIS !

- **Les expérimentales SeineYonne zone sud, jeudi 30 mai à NITRY**

- **La rencontre des plateaux du Châtillonnais, jeudi 13 juin à PRUSLY/OURCE**
en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Bourgogne, Arvalis et le Cetiom

LES VITRINES INCONTOURNABLES DE L'INNOVATION AGRONOMIQUE AU SERVICE DE NOS ADHÉRENTS.

N'ATTENDEZ PAS POUR RENVOYER VOTRE COUPON DE PARTICIPATION



▶ Formation

03/06 Les bases de l'agronomie en agriculture biologique

En agriculture biologique, la fertilité des sols est l'élément déterminant le niveau de production. Cette formation a pour objectif de connaître les différentes composantes de la fertilité du sol afin d'identifier les pratiques qui permettent de l'améliorer.
Objectifs :
- Comprendre les bases physiques et chimiques des sols.
- Évaluer physiquement un sol et interpréter une analyse de sol.
- Analyser l'impact de la mécanisation et des cultures sur un sol.
- Raisonner sa fertilisation, adapter sa rotation à son exploitation, adapter ses interventions à sa culture.
Durée : 1 jour - Date : 3 juin 2013
Lieu : à définir en fonction de l'origine géographique des stagiaires
Horaires : 9 h 00 - 17 h 30
Participation financière : 60 € (sous réserve de financement Vivea et FSE)
Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel : 66 €/jour
Public et pré-requis : agriculteurs en conversion bio, en cours de réflexion et ceux certifiés AB.
Interventions :
- Vincent Lefevre, agriculteur
- Conseillers en agriculture biologique, Chambres d'agriculture de Bourgogne
Responsable de stage/animation :
Patrice Cote, conseiller en agriculture biologique, Chambre d'agriculture de l'Yonne Tél : 03 86 94 82 90

04/06 Formation certificatphytosanitaire - Chef d'exploitation

La FDSEA de l'Yonne organise une formation de 2 jours les Mardi 4 juin et lundi 10 juin de 9h à 17h30, sur le thème du *"certificat phytosanitaire- chef d'exploitation"* destinée aux agriculteurs.
Au programme : identification des risques liés à l'utilisation de produits phytosanitaires, revoir les élèments essentiels de la réglementation en vigueur concernant directement l'activité agricole et viticole, principes et intérêts de la production intégrée appliquées à l'exploitation agricole et viticole.
Cette formation gratuite se déroulera au siège de la FDSEA, 37 rue de la maladière à Auxerre. Intervenants : Sandrine Vatinelle (référente productions végétales FDSEA 89), France Lahutte (prévention des risques FDSEA 89) et Gäelle de Nardo (Chambre d'agriculture 89 pour la polyculture/élevage).
Renseignements et inscriptions :
03 86 49 48 10

19/06 Les couverts d'interculture, un atout pour mon système de cultures

L'implantation des couverts d'interculture apporte de nombreux bénéfices au système de cultures (amélioration de la structure du sol, piégeage de l'azote…). Cette formation vous permettra de voir comment tirer profit de vos couverts
- leur implantation, lors des intercultures longues, étant obligatoire.
Objectif :
- Réussir son couvert d'interculture et savoir en faire un atout de son système de cultures.
Durée : 1 jour - Date : 19 juin 2013
Lieu : Chambre d'agriculture à Auxerre
Horaires : 9 h 00 - 17 h 30
Participation financière : 65 €
(sous réserve de financement Vivea et FSE)
Dans le cadre du PPP : 32 € (complément pris en charge par la Chambre d'agriculture).
Retour de crédit d'impôt pour les chefs d'entreprise imposés au réel : 66 €/jour
Public et pré-requis : agriculteur s'interrogeant sur les couverts d'interculture
Intervention :
Damien Ronget, conseiller en grandes cultures, Chambre d'agriculture de Côte d'Or
Responsable de stage/animation :
Christophe Vivier, responsable des actions grandes cultures, Chambre d'agriculture de l'Yonne
Tél : 03 86 94 22 26

Joigny

On a marché dans les vignes !

Beaucoup de monde en ce dimanche matin, sous le Marché couvert de Joigny, pour le départ de la seconde édition Viti Rando Yonne. Au point de provoquer quelques bouchons dans les files d'attente pour l'enregistrement… Quoi de plus normal pour une randonnée gourmande viticole !


C'est accueillis par les percussions du groupe Sambala, que les randonneurs sont parvenus à la première étape du parcours

A peine le temps de traverser les ruelles du Vieux Joigny que déjà le chemin grimpe à travers bois et coteaux. Faisant fi des menaces de la météo, plus de 520 randonneurs se sont inscrits pour cette balade dominicale organisée par l'association Route Touristique des vignobles de l'Yonne et l'office de tourisme de Joigny. Un circuit de 11 kilomètres serpentant à travers les vignes, ponctué de dégustation des vignerons locaux et de produits du terroir. A chaque halte une partie du repas. Il est bientôt 11 h 30. Déjà l'heure de l'apéritif ! C'est accueillis par les percussions du groupe Sambala que les marcheurs se restaurent à la Croix d'Arnault. Le repas principal sera servi un peu plus haut, du côté du Bois aux Cœures. L'ambiance est conviviale et les vins du cru accueillants ! Les mollets se refroidissent, il faut déjà repartir… Le fromage attend les randonneurs sur les Hauts de la Côte Saint Jacques. Et pour récompense de leurs efforts un panorama grandiose rythmé au premier plan par les pieds de vigne et les toits de la vielle ville, avec en toile de fond la vallée de l'Yonne et le damier citronné des champs de colza. Lecture de paysage, histoire locale, informations sur la vigne…, les guides interprètes de l'Yonne sont de la partie et les randonneurs se font attentifs, *«goûtant»* avec délice les explications données.
Déjà l'heure de redescendre. Direction le Château des Gondi, pour une dernière collation. Avec pour les marcheurs épicuriens le sentiment d'une journée bien remplie et pour les organisateurs, la satisfaction d'un pari réussi. On en redemande !

DOMINIQUE BERNERD


Une météo au bout du compte clémente, des participants heureux…, les organisateurs pouvaient avoir le sourire ! Avec en arrière-plan le maire de Joigny, Bernard Moraine


Petite leçon théorique sur le vin et la vigne par une guide interprète de pays. Pour la pratique, pas de problème, les randonneurs étaient au top !


Joigny : ville d'Art, d'Histoire et de panorama !

Tourisme

Le vignoble de l'Auxerrois décroche le label *«Vignobles et Découvertes»*

Après Chablis l'an passé, c'est au tour du vignoble de l'Auxerrois de décrocher le label *«Vignobles et découvertes»*, destiné à promouvoir le tourisme sur le thème du vin et de la vigne. Proposé par le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme, il est attribué sur décision des ministères de l'Agriculture et du Tourisme.

Yonne Tourisme, à l'initiative de la labellisation, a travaillé tout l'été dernier en collaboration avec le BIVB, l'Office de Tourisme de l'Auxerrois, Bourgogne Tourisme, ainsi que les vignerons et prestataires touristiques auxerrois, pour présenter un solide dossier de candidature. Au final, 56 structures sont engagées dans la démarche, dont 20 caves et viticulteurs du Grand Auxerrois. *«Nous sommes très heureux d'obtenir la labellisation du vignoble de l'Auxerrois. C'est désormais un véritable avantage concurrentiel, par rapport à d'autres destinations, que de pouvoir afficher 2 vignobles labellisés, dans le même département ! Porteur de valeurs d'art de vivre, d'échanges et d'expériences, valeurs particulièrement recherchées par le clientèles nationales et internationales, le label est un atout majeur pour l'Yonne»*, a déclaré Jean-baptiste Lemoyne, président de Yonne Tourisme.
Le label *«Vignobles et découvertes»* distingue les destinations à vocation touristique et viticole, présentant une offre complète de produits comme les visites de caves, l'hébergement, la restauration, le patrimoine, mais également les dégustations et activités de loisirs.

Yonne Tourisme va désormais pouvoir s'appuyer dessus pour mieux valoriser le territoire, notamment à travers un dépliant spécifique dédié à l'œnotourisme à paraître prochainement. Un label qui permettra également à la destination *«Yonne»* d'être plus visible à l'international, grâce à la promotion qu'en fait Atout France, l'agence de développement touristique gouvernementale.

Filière avicole

Un élevage de 30 000 poules pondeuses *«plein air»*

Céréaliers à Varennes, la famille Pommier a choisi la voie de la diversification en se lançant dans l'élevage de poules pondeuses « plein air ». L'inauguration du bâtiment flambant neuf a eu lieu le 15 mai dernier, quelques jours seulement avant l'arrivée des 30 000 premières poules.



Philippe Lapie, technicien responsable de la filière production chez CDPO, expliquant le fonctionnement du tri et du conditionnement des œufs, le système pouvant traiter jusqu'à 30 000 œufs/heure

Flambant neuf, 130 m de long, 5,5 km de perchoirs, 11 km de mangeoires, entièrement automatisé, le bâtiment flambant neuf est installé à la sortie de Varennes, sur la route de Flogny. A seulement 23 ans, Vincent Pommier a décidé de se lancer dans l'élevage avicole : *«aujourd'hui, face à la difficulté d'acquérir des terres, il faut savoir se diversifier, d'autant que j'arrive sur l'exploitation, mon père partant en retraite»*. Temps de travail estimé : *«Entre 3 et 4 heures par jour, à 2 personnes. Une choses est sure, c'est pas dangereux, les poules se manipulant mieux que les vaches !»*

Autre atout décisif dans le choix du jeune agriculteur, l'intérêt agronomique des fientes récoltées : *«cela va nous permettre d'économiser la moitié de nos engrais, notamment tout ce qui est phosphore et potasse, dans un délai de 2 ans»* Une économie quantifiée : une poule génère un volume annuel de 13 kg de fientes et un bâtiment de 30 000 places comme celui-ci permet d'amender jusqu'à 300 ha de terres.

Production attendue : de 20 000 à 22 000 œufs par jour

Elevées en Alsace chez un multiplicateur, les 30 000 poulettes de type Lohmann arriveront à l'âge de 18 mois et auront une durée de vie de 11 mois, un vide sanitaire d'1 mois précédant un nouveau lot. Depuis plusieurs semaines, elles ont entamé leur apprentissage : sauter du sol sur le perchoir, pour apprendre à pondre dans l'endroit approprié. Objectif, explique Philippe Lapie, responsable de la filière production au sein de CDPO : *«pas plus de 2 % de ponte en dehors du pondoir»*. Production attendue : de 20 000 à 22 000 œufs par jour. Ramassés tous les matins, triés, mis sur palettes, ils seront expédiés 2 fois par semaine au centre conditionnement CDPO d'Esternay, dans la Marne. Le plus gros centre de ce type en France, avec plus de 2 millions d'œufs traités quotidiennement.

La ventilation du bâtiment, entièrement automatisée est de type dynamique : soit 1 m^3 de renouvellement d'air par kg de poids vif d'animal. Equipé aux nouvelles normes européennes de bien être animal, le poulailler-volière est équipé de trappes permettant aux animaux, dès 5 h du matin, de sortir à leur guise sur le terrain mis à leur disposition. Alimentation garantie sans OGM, l'éleveur étant référencé en marque label de ce type auprès d'une enseigne de la Grande Distribution, composée de : 30 % blé, 30 % maïs, 20 % soja, tournesol et 10 % carbonate pour assurer une bonne fabrication de la coquille. Les fientes séchées étant évacuées par tapis roulant 2 fois par semaine et stockées dans un bâtiment annexe, avant leur épandage sur les 300 ha de l'exploitation familiale.

DOMINIQUE BERNERD


Josette, Yves et Vincent Pommier, entourés des partenaires de l'opération

► A Noter

Rappel réglementaire sur les dates limites de semis des cultures déclarées à la PAC

Les conditions climatiques actuelles peuvent compromettre les calendriers de semis de certaines cultures La réglementation communautaire prévoit les dispositions suivantes :+ Aucune date limite de semis n'est exigée pour les surfaces bénéficiant de la seule aide découplée (aide liée aux droits à paiement unique) Une date limite de semis est fixée au 31 mai 2013 pour les surfaces bénéficiant de l'aide supplémentaire aux protéagineux. Par ailleurs, toute modification de votre déclaration de surfaces 2013 visant à augmenter le montant de vos aides doit être déclarée avant le 31 mai 2013 en utilisant le formulaire de modification de l'assolement déclaré, à télécharger dans la rubrique *«formulaires et notices 2013»*, sur la page d'accueil du site Telepac : www.telepac.agriculture.gouv.fr

DDT 89



Chaîne de fenaison

Ce qu'il fallait démontrer à Mecafourrages…

Le temps n'était pas de la partie mais la journée a parfaitement rempli ses objectifs et les courageux qui ont bravé la pluie et la boue n'ont pas été déçus. La dernière édition de Mecafourrages fera date.



«Un p'tit coin d'parapluie, contre un coin d'paradis »



Règle journalistique n° 1 : savoir prendre de la hauteur sur l'évènement.

Il y avait le ciel couvert et bas, la pluie, la boue omniprésente et quelques îlots d'herbe luxuriante et détrempée mais face à tous ces éléments contraires les organisateurs, les participants comme les visiteurs ont fait front de marbre et compensé le mauvais temps par une mobilisation et un intérêt sans faille. Cette dernière édition de Mecafourrages qui s'est déroulée à Toutry à la croisée des chemins de la Côte d'Or et de l'Yonne restera dans les annales, pas seulement à cause du temps exécrable mais surtout par son contenu puisque les ateliers, les démonstrations et le forum ont fait recette. Les visiteurs venus nombreux se sont montrés particulièrement motivés, intervenant lors des ateliers, n'hésitant pas à braver la boue pour aller à la rencontre des exposants et appréciant à leur juste valeur des démonstrations de matériels en situation extrême.

Pas de recettes toutes faites

Il y avait beaucoup à voir et à apprendre On peut sans risque de se tromper convenir que tous ceux qui ont participé à cette nouvelle édition de Mecafourrages n'ont pas regretté d'avoir bravé les éléments et sont repartis avec quelques réponses aux questions qu'ils se posaient ou des nouvelles façons d'envisager certaines de leurs pratiques.

Fil conducteur de toute cette journée, l'autonomie pour des systèmes fourragers économes.



Règle journalistique n° 2 : avoir en permaner

Comme supports de réflexion cinq ateliers techniques, pratiques et concrets où les techniciens étaient épaulés par des agriculteurs témoignant de leurs pratiques et de leurs expériences. Car ici, pas de recettes toutes faites mais un cheminement qui montre au travers des témoignages et des réflexions des visiteurs que l'on s'inscrit dans une démarche où il faut savoir raisonner de façon différente et changer de pratique si nécessaire.

(Suite page 17)

71740 TANCON
BUCHET
Tél 03.85.26.21.91
Mail buchet-philippe@wanadoo.fr
Site www.buchet-constructeur.com
3 BREVETS DEPOSES
DPA, pesage, volet de bordure.
95 % de régularité, 3 brevets,
3 Sommets d'Or (2008, 2010 et 2011)
EPANDEUR A TABLIER
Déplaçable !
ABRIS A JEUNES BOVINS
50 années d'expérience
à votre service !!



Démonstration de déchaumage



En dépit de la météo, près d'un millier de visiteurs tout au long de la journée et notamment pour assister aux essais de matériel.





nce des bottes dans sa voiture !



Lors du forum débat sur le thème de « la teneur azotée des rations et l'autonomie des systèmes fourrages »



Les conditions météo n'ont pas fait perdre le sourire des organisateurs !

A chacun sa solution mais pour tous de précieux conseils largement dispensés. Au hasard : «*savoir définir son objectif, car cela déterminera le niveau de l'investissement*» ; «*penser à l'ensemble de la chaîne de récolte et bien choisir ses variétés en fonction des objectifs de quantité et de qualité définis*» ; «*porter une attention particulière à des cultures dérobées qui peuvent être aussi des cultures à risque*» ; pour optimiser les chantiers de récolte de foin «*jouer sur tous les leviers qui permettent d'améliorer les conditions de récolte et la rentabilité de l'ensemble*» ; «*balles rondes ou balles carrées, il peut être important de bien comparer les coûts de revient*» et surtout raisonner collectif quand on veut vraiment faire baisser la facture et ne pas hésiter à tout intégrer, jusqu'au stockage Quand on raisonne coûts comparés, les Cuma ont un bel avenir devant elles…

Il faut savoir d'où l'on part et où l'on veut arriver…

Point de ralliement de la journée, les présentations de matériels bien sûr et les démonstrations, mais aussi le forum-débat qui a rassemblé un grand nombre de participants. Peu loquaces quand il s'est agi de poser des questions, les spectateurs participants se sont montrés très attentifs aux exposés de Jérôme Laviron d'Alyse pour l'Yonne, Pierre Robin de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et Laurent Lefebvre de la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire. Là encore il n'était pas question de donner des solutions toutes faites mais d'apporter des éléments de raisonnement et des références technico-économiques permettant à chacun d'ajuster son propre système.
Ce qu'il faut retenir c'est que pour gagner en autonomie fourragère en production de bovins allaitants il faut accepter de changer ses conduites d'élevage, adapter la ressource fourragère aux besoins en respectant un principe de cohérence entre le chargement et le potentiel fourrager. Sans négliger, et ce printemps en est la parfaite illustration, de s'adapter chaque année au contexte pedo-climatique…
Pour les systèmes laitiers, l'économie peut être d'autant plus importante que le poste alimentaire représente 47% du coût total de production. Les éleveurs laitiers peuvent mobiliser de nombreux leviers en fonction des contraintes structurelles et du contexte pédo-climatique, mais là encore pas de recettes il faut savoir d'où l'on part et où l'on veut arriver.
Il faudra retenir que «*la base de tout c'est la cohérence du système d'exploitation*», tous les aspects du système sont concernés, l'approche ne peut être que systémique «*on avance par tâtonnements et il faut accepter de se planter*». Le mot de la fin reviendra à Alain Gouin, président du comité de pilotage de Mecafourrages qui rappelle que «*les Cuma sont là pour répondre à certains questionnements et qu'il est toujours plus facile de passer les obstacles à plusieurs que tout seul*». L'ensemble des démonstrations et des contributions aura ainsi montré que si les recherches d'autonomie peuvent être sources de nouvelles complexités, elles trouvent aussi leurs solutions dans l'entraide et les Cuma, pour un effet à la fois plus efficace et plus économe.

Anne-Marie Klein



Rester «debout» ou être «de boue», là est la question !

Élevage allaitant

Charolais France s'investit dans la génomique

Le bureau de l'Organisme de sélection Charolais vient de se réunir à Semur-en-Auxois. L'occasion de rappeler les missions et les orientations de cette nouvelle organisation qui a succédé à l'Upra Charolais.



Le bureau de l'OS Charolais, réuni à Semur-en-Auxois.

Pas de révolution depuis la transformation de l'Upra Charolais en Organisme de sélection, Charolais France, car de l'aveu même de l'actuel président de l'OS charolais, Henri Vidal, *«la logique de fonctionnement et de réflexion n'a pas changé, il s'agit toujours de rassembler les acteurs de la race et de leur permettre de s'exprimer pour avancer ensemble»*.
Le GIE Charolais France fonctionne donc comme *«un véritable parlement de la race»* où trois collèges *«équilibrés»*, travaillent ensemble : le Herd book charolais, les entreprises de sélection des taureaux d'IA et les entreprises de services et la filière bovins viande (FBC, APCA, Coop de France, Charolais label rouge, Fédération des stations, Institut du charolais). Cette structure de concertation est tout entière dédiée à la race et à sa promotion, car cette interprofession génétique est garante du sérieux de la génétique française au plan international.

Adaptée la race au nouveau contexte économique et social

«L'OS a un rôle politique et stratégique», confirment son président Henri Vidal et son vice-président, Jean-Paul Guibert, *«puisqu'il doit définir les objectifs de la race, la ligne de conduite pour y parvenir et les moyens techniques a mettre en œuvre»*. La structure volontairement légère et réactive s'est dotée récemment d'une directrice, Florence Marquis. En délégant nombre de ses missions aux organismes participants, l'OS marque ainsi sa volonté *«d'utiliser au mieux les compétences déjà existantes parmi ses membres»*.
Il ne s'agit pas de figer la race dans un standard mais bien au contraire *«de construire une race adaptée à la réalité des élevages. Les conditions socio-économiques évoluent, la taille des exploitations augmente alors que la main d'œuvre se raréfie, les critères de la race doivent donc être adaptés aux nouvelles conditions de travail, en particulier pour répondre aux attentes des jeunes éleveurs qui souhaitent vivre dans les mêmes conditions que leurs contemporains»* insiste Henri Vidal.
L'OS charolais entend ainsi développer des critères essentiels à l'économie des élevages et à leur compétitivité : le vêlage facile, les qualités maternelles qui assurent une bonne conduite du veau jusqu'au sevrage, etc. Le progrès génétique a fortement influencé les performances des élevages, il a permis l'amélioration des performances en terme de vitesse de croissance en particulier, il s'agit d'aller encore plus loin, complète Jean-Paul Guibert, qui est également président de la Fédération des Bovins croissance *«en développant des caractéristiques de race adaptées à la vie des élevages et aux attentes économiques et sociales des éleveurs»*.

Rester numéro Un en France et en Europe

Et l'avenir, qui s'écrit dès aujourd'hui, va se construire avec la génomique, un tournant essentiel et une technique dont on ne fait qu'entrevoir toutes les possibilités. La génomique va permettre de brûler les étapes de la sélection telle qu'elle se pratique aujourd'hui, en identifiant et en sélectionnant plus finement et surtout plus rapidement les caractéristiques souhaitées. Le premier chantier s'ouvre avec le lancement du programme Degeram (Développement de la génomique des races du Massif central).
Pour la race charolaise, en ligne de mire toujours, le vêlage facile, le potentiel de croissance et la fertilité. Un réseau d'élevages a été constitué, dont les deux-tiers se situent dans la région Bourgogne du Massif et 1/3 en Vendée et Pays de Loire. Après l'étape de la collecte des phénotypes, la seconde étape va être celle de la recherche des marqueurs génétiques associés à ces phénotypes. Le tout conduira au développement d'outils génomiques d'aide à la sélection en race charolaise.
A terme, les éleveurs pourront disposer d'outils de sélection leur permettant d'accroître leur productivité et donc d'augmenter la compétitivité de leur production. Les représentants de l'OS charolais espèrent ainsi que les outils de la génomique permettront encore plus largement et plus efficacement *«à la première race allaitante en France et en Europe de tenir son rang»*.

ANNE-MARIE KLEIN

▶ Éditorial

Degeram : un dossier à portage multiple

Les trois organisations concernées par le programme Degeram sont : France Limousin Sélection, Charolais France et le Collectif des races locales de Massif (Coram). Ce projet collectif des races du Massif central est porté par la race charolaise et la race limousine, mais il intègre également les races Aubrac, Gasconne et Salers en bovins et en ovins, Causse du Lot, Lacaune et races ovines du Massif. Ce qui représente plus de 1500 brebis élevées dans près de 9000 exploitations et plus de 1 300 000 vaches allaitantes, élevées dans près de 30 000 exploitations.

Bourgogne et Franche Comté

«Avenir Formation c'est pas du bidon, c'est canon»

École de responsables de BFC, Avenir Formation se déroule chaque année avec une dizaine de stagiaires. Le groupe traite de la prise de parole en public, l'engagement dans tous ses états et dans les OPA, l'implication des agriculteurs dans le territoire avec ses acteurs, le lien aux médias pour faire passer ses propres messages, la place de l'agriculture dans les négociations internationales.
L'atout majeur de la formation est la place laissée aux échanges, aux témoignages de responsables agricoles et aux de nombreuses visites. La promotion 2012-2013 vous livre son analyse :

Si Avenir Formation était un outil de travail ?

«Ce serait une caisse à outil ! Car il y a tout dedans. C'est un bagage qu'on emmène partout, avec différents étages. Elle est toujours là quand on en a besoin. Elle sert au quotidien. On peut y ajouter des outils neufs tout en sachant les utiliser. Il faut la ressortir et faire la poussière de temps en temps».
Si Avenir Formation était un slogan ?
«Avenir Formation c'est pas du bidon, c'est canon»

Contact : Pauline Taudou Déléguée régionale JA de Bourgogne, Tel. 03 80 68 67 73



Le chargeur télescopique s'adapte aux contraintes des exploitations

L'automoteur à bras télescopique se décline en de nombreuses versions, du petit appareil passe-partout à l'engin de manutention intensive.

Le chargeur télescopique continue son irrésistible ascension en s'imposant comme l'engin à tout faire sur de nombreuses exploitations. En 2011, 2 724 télescopiques ont été immatriculés (+ 24 % par rapport à 2010), auxquels s'ajoutent environ 10 à 20 % d'engins non immatriculés. La filière des agroéquipements estime ainsi le marché à plus de 3 000 unités en 2011. Face à la concurrence du tandem tracteur-chargeur, l'automoteur de manutention à bras télescopique joue la carte de la performance et du débit de chantier avec des capacités (charge et hauteur) de levage à la hausse. Il fait également la différence en termes de maniabilité et d'encombrement, grâce à la multiplication des modèles compacts et ultracompacts. Le marché du télescopique peut se segmenter en quatre catégories. Le cœur du marché, qui cible les moyennes et grosses exploitations, correspond à des appareils de gabarit *«standard»* offrant une hauteur de levage de 7 mètres et une capacité de 3 à 4 tonnes. Les utilisateurs historiques de ces chariots télescopiques les plus vendus recherchent en priorité la performance et la polyvalence. Ces modèles disposent d'une puissance supérieure à 120 chevaux et de circuits hydrauliques load sensing équipés de pompes à débit variable. En parallèle, pour répondre aux contraintes de gabarit liées aux bâtiments d'élevage, est apparue la catégorie des télescopiques *«compacts»*. Ces appareils conservent des équipements et des capacités assez proches des modèles standard. Ils se différencient surtout par leurs dimensions avec généralement une largeur de 2 mètres et une hauteur de moins de 2,20 m. Ils se contentent toutefois de capacités inférieures, en moyenne 6 mètres et moins de 3 tonnes. La puissance est le plus souvent inférieure à 100 ch et le circuit hydraulique est alimenté par une ou deux pompes à engrenage.



L.VIMOND

Le chargeur télescopique de 120 à 140 chevaux, capable de soulever 3 à la tonne et d'atteindre 7 M de haut, correspond au cœur du marché.

Émergence des modèles compacts

Dans le cas des exploitations qui ont un besoin accru de compacité et qui réservent leur télescopique à la cour de ferme, la solution passe par les *«ultra-compacts»*. Cette fois-ci, pas question de rechercher la performance, l'accent est mis sur les dimensions. Ce sont des engins ne dépassant pas 1,80 m de large et 2 m de haut. Leur hauteur de levage se situe entre 5,50 et 6 mètres et la charge n'excède pas les 2,5 tonnes. Cas particuliers, les modèles *«miniatures»* de JCB et Weidemann lèvent 1,5 t à 4 m pour le premier et 1,2 t à 4,50 m pour le second. Ces engins font plutôt concurrence aux valets de fermes articulés, avec pour avantage la hauteur de levage. À l'opposé, les télescopiques de grosse capacité (4 à 5 t et 8 m) commencent à faire leur apparition sur les grandes exploitations, les Cuma et les ETA. Ce segment correspond à des utilisateurs qui souhaitent de la productivité avec une utilisation intensive et qui n'ont pas de contrainte d'espace. Il embarquent des moteurs atteignant les 140 ch et des circuits hydrauliques haut débit (jusqu'à 180 l/min).

Michel Portier

Juridique

La vérification générale périodique (VGP)

Depuis le 1er mars 2004, un arrêté a rendu obligatoire la vérification générale périodique pour les engins de levage. Elle a pour objectif de déceler toute détérioration sur les engins de service pouvant être à l'origine de situations dangereuses.

Pour qui?

La VGP est obligatoire pour tout chef d'entreprise employant de la main-d'œuvre ou du personnel, même occasionnellement. En tant qu'exploitant agricole vous êtes donc concerné dès lors qu'un ouvrier agricole, un aide familial, un apprenti ou encore un stagiaire travaille sur votre exploitation.

Par qui?

Le Code du travail prévoit que *«les vérifications générales périodiques sont réalisées par des personnes qualifiées appartenant ou non à l'établissement»*.A priori, le recours à un organisme agréé n'est donc pas obligatoire puisqu'il suffit que la personne réalisant le contrôle détienne les aptitudes nécessaires. Mais une solide formation est nécessaire pour acquérir cette qualité de personne qualifiée.

Les sanctions

Le décret du 1ermars 2004 ne prévoit pas de condamnation spécifique pour l'inobservation de cette obligation. En revanche, il serait faux de penser qu'aucune sanction n'est applicable dans ce cas. En effet, dès lors qu'un exploitant agricole acquiert la qualité d'employeur, des obligations naissent à sa charge et notamment : l'obligation de sécurité.

L'obligation de sécurité.

Selon le Code du Travail, l'employeur doit prendre *«toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs»*. Cela permet d'engager la responsabilité de l'employeur qui n'a pas respecté ses obligations lorsqu'un de ses salariés est victime d'un accident. De plus, le manquement à l'obligation de sécurité a le caractère d'une faute inexcusable lorsque l'employeur avait ou aurait dû avoir conscience du danger auquel était exposé le salarié et qu'il n'a pas pris les mesures nécessaires pour l'en préserver. Le non respect de l'obligation de vérification peut donc être considéré comme une faute inexcusable et avoir de lourdes conséquences, y compris au plan pénal.

La responsabilité pénale.

Le droit pénal prévoit qu'en *«cas de manquement à une obligation de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement»* il est possible d'engager la responsabilité de l'employeur au plan pénal. On se trouve dans ce cas de figure lorsque les vérifications obligatoires ne sont pas réalisées. Dans ce cas, la sanction encourue sera fonction du préjudice causé au salarié en cas d'accident.

MG - SAJ 70/90



Choisir le bon outil en fonction de ses besoins

Le marché des outils de manutention de balles comportent une multitude d'outils aux utilisations plus ou moins spécifiques.


L.VIMOND

Le multibenne est un outil polyvalent permettant aussi bien la manipulation de balles de foin que de fumier mou.

Dans les exploitations d'élevage, le nombre d'heures passées à la manutention est élevé. Qu'il s'agisse de la paille, du foin ou de l'enrubannage, en bottes rondes ou cubiques, sur chargeur frontal, sur valet de ferme ou sur chargeur télescopique, il est nécessaire d'avoir un outil adapté pour pouvoir les manipuler à sa guise. Si certains privilégient l'économie avec un outil polyvalent en bout de chargeur, d'autres préfèrent s'équiper d'outils plus spécifiques capables de performances élevées.

La fourche à balles est l'outil le plus simple et le plus économique (à partir de 300-400 euros). Composéed'un bâti sur lequel sont fixées deux dents, elle peut être pourvue de deux tubes rehau seurs pour pouvoir charger et mieux tenir plusieurs balles l'une sur l'autre. Sur certains modèles, ce type de fourche peut également recevoir deux tubes adaptables de grosse section à bout plein pour la manutention de balles enrubannées.

Certains constructeurs comme McHale ou Goweil proposent un écartement hydraulique entre les deux tubes de façon à resserrer ces derniers sous la balle d'enrubannage. Plus polyvalente, la fourche à fumier peut être utilisée pour les balles de fourrage, éventuellement délestée de quelques dents pour rentrer plus facilement dans les balles denses. Par rapport à la fourche à fumier, le grappin permet de tenir fermement une balle (voire deux) dans tous les sens. On peut distinguer deux types de fourches à grappin: celles à vérins sur le dessus et celles à vérins arrière, donc moins exposés.

Les pince-balles

Aussi appelés pique-balles, le pince-balles à griffe se compose d'un tablier sur lequel sont fixés deux éléments mobiles montés sur charnières verticales et se refermant sur la ou les balles, grâce à des vérins, ce qui nécessite une troisième fonction sur le chargeur. Sur les pince-balles à griffes, chaque élément est pourvu de 2 à 5 dents crochues qui s'enfoncent dans la balle. Pour des balles rondes de plus de 1,60 m de diamètre, une paire de trois dents est un minimum. Pour les balles cubiques, préférez quatre dents. Autre solution, le pince-balles à pales convient très bien pour les balles d'enrubannage. Plusieurs constructeurs proposent des outils permettant de passer d'une configuration enrubannage (pince-balles) à une configuration griffe (pique-balles) en moins d'une minute. Plus coûteux que l'un ou l'autre des deux systèmes, ces pince-balles 2-en- 1 sont moins chers (2 500 à 2800 euros HT) que les deux dispositifs achetés séparément. Ce genre d'outil convient aux gros élevages. Constitués de deux bras tubulaires en forme de T, le pinceballes universel s'adresse aux budgets serrés (1400-1500 euros HT), mais nécessitent une certaine précaution pour ne pas déchirer la bâche plastique.

Les surélévateurs

On distingue deux catégories de surélévateurs : à compas et à mât. Les premiers s'appuient sur un vérin qui déploie un compas : les hauteurs de surélévation varient de 1,50 à 2,60 m, selon les marques et les modèles. Les seconds proposent un mât sur lequel coulisse le pince-balles ou le pique-balles, offrant une course de 1,20 m à 1,80 m. Ces outils conviennent pour les petits tracteurs et les valets de ferme, car ils ne génèrent pas de porte-à-faux, contrairement au système à compas.

LUDOVIC VIMOND



NEW HOLLAND LM 5000

Visibilité et confort, pour plus de productivité !

LM5020



LM5030



ALAIN CONSEIL

LM 5040-5060-5080 : 3 MODÈLES DE 120 CH
LM 5020-5030 : 2 MODÈLES DE 85 ET 100 CH
Nouvelle génération compacte

NEW HOLLAND TOP SERVICE
0 800 64 111 111
Assistance et information 24h/24 et 7j/7. Si vous appelez de France l'appel est gratuit. Toutefois, certains opérateurs européens peuvent facturer l'appel s'il provient d'un téléphone portable. Pour plus d'informations sur les tarifs, veuillez vous renseigner à l'avance auprès de votre opérateur.

NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

www.newholland.com

Chez votre concessionnaire

EUROPAGRI	St Clément Brienon et son agent : Francis Lesourd à Augy : 03 86 40 29 09	**03 86 83 02 01** **03 86 43 07 90**
SARL MANIÈRE	Verrey sous Salmaise	**03 80 35 80 66**
GROUPE METHIVIER	Toucy	**03 86 44 01 08**
SAS PARAGEAU *Groupe Methivier*	St Martin/Nohain	**03 86 26 10 93**
SUREAU AGRICULTURE	Avallon Moulot Bazoches	**03 86 34 18 35** **03 86 27 27 13** **03 86 22 11 54**

DIECI

+ de 30 modèles pour tous vos besoins



2 machines de démo

Votre nouveau distributeur

MALECOT POIRIER AGRI
NOS AGENTS FONT NOTRE FORCE

58 St Loup	**03 86 26 24 49**
58 Varennes Vauzelles	**03 86 71 62 90**
18 Crézancy	**02 48 79 02 30**

Ets Bourgeat - *Varzy*
Ets Huygen - *Béon*
Hydroméca - *Thou*
Ets Voisin- *Château-Chinon*

Faresin

La gamme s'étoffe



L.VIMOND

Le nouveau chargeur télescopique Faresin FH 8.40 s'inscrit entre le wFH 7.45 et le FH 9.30. Doté d'une motorisation 102 ch et d'une transmission hydrostatique couplée à deux gammes mécaniques, il propose une capacité de charge de 4 tonnes et d'une hauteur de levage dépassant h8 m.

Dieci

Des chargeuses articulées

Avec les Agri Pivot, le constructeur transalpin se lance sur le marché des chargeuses articulées télescopiques. Le plus petit modèle reçoit un bloc moteur Kubota trois cylindres, tandis que les deux autres sont animés par un moteur Yanmar. Les Agri-Pivot abritent une transmission hydrostatique à deux plages de vitesse.



Modèle : Agri Pivot T40, T50 et T60
Capacité maxi : 4,85, 5,47 et 6,02
Hauteur maxi : 4, 4,40 et 4,70 m
Puissance : 50, 68 et 75 ch
Vitesse maxi : 22, 30 et 40 km/h
Débit hydraulique :
72, 86 et 98 l/min

Merlo

Le Turbofarmer récompensé



Le constructeur italien s'est vu récompensé d'un prix à l'Eima pour son nouveau chargeur télescopique Turbofarmer 50.8 pour sa sécurité CDC, sa gestion moteur-transmission EcoPowerDrive, sa polyvalence et son confort en cabine. Le système de sécurité CDC (contrôle dynamique de la charge) reconnaît automatiquement l'outil au moment de son attelage et installe les paramètres d'utilisation personnalisés pour cet outil.
Du côté de la transmission, ils reçoivent une nouvelle transmission hydrostatique MCVTronic, sans interruption de couple, offrant deux plages de vitesses (0-20 km/h et 0-40 km/h) et 15 % de traction en plus, tout en réduisant la consommation.
Parallèlement, le système EcoPowerDrive gère la transmission et le moteur pour minimiser la consommation. Il propose trois modes : Fine, pour être précis, Eco (consommation et bruit réduits) et Full Power (puissance maxi). Ce système permet de réduire la consommation jusqu'à 30 %, mais aussi le bruit de 2,5 dB(A).
Enfin, le Turbofarmer 50.8 bénéficie d'une prise de force arrière d'une puissance de 135 chevaux et d'un attelage permettant de tracter jusqu'à 20 tonnes.
Issu du même projet, le Multifarmer 40.9 (4 tonnes, 9 mètres) bénéficie des nombreuses évolutions du Turbofarmer 50.8.

Puissance : 136 chevaux, Tier 4i
Capacité de charge : 5 tonnes
Hauteur de levage : 8 mètres

JCB Agri

Les chargeuses TM 320 succèdent aux TM 310



JCB renouvelle sa gamme de chargeuses articulées avec les TM320 et TM 320S. Elles bénéficient d'une motorisation JCB de 4,4 et 4,8 litres, répondant aux normes Tier 4i sans filtre à particules, ni dispositif SCR. Les 320 ont vu leur empattement rallongé de 50 mm vers l'avant. Un convertisseur de couple est verrouillable sur les rapports 4, 5 et 6 pour les modèles 320 et de 2 à 6 pour les 325. Le constructeur annonce alors une meilleure capacité de franchissement, des accélérations rapides et une économie de carburant de l'ordre de 16 %. Au niveau de l'hydraulique, le débit est accru de 14 %. La cabine jouit d'une insonorisation améliorée, notamment grâce au ventilateur de refroidissement à vitesse variable. Les
TM 320 reçoivent également un nouveau tableau de bord et la possibilité de changer les rapports depuis le joystick.

Par ailleurs, JCB renouvelle ses agro-chargeuses 426 et 436 par les modèles 427 et 437. Développant 158 et 173 ch, ces chargeuses sont animées par une motorisation Cummins de 6,7 litres, répondant aux normes Tier 4i, grâce à l'utilisation d'un catalyseur d'oxydation et un turbo à géométrie variable. Ces deux modèles reçoivent une transmission powershift à cinq rapports et un système de débrayage intelligent. Ce dernier ajuste le point de débrayage, en fonction du couple de sortie de la transmission et de la pression des freins.

G. Coisel



Kramer
Un valet de ferme à quatre roues directrices


Crédit photo : M.Portier

Kramer se lance sur le marché agricole, secteur qui était jusqu'à présent réservé à une autre marque du groupe Wacker Neuson, à savoir Weidemann. Reprenant la couleur verte d'origine, l'offre de Kramer se limite à des chargeuses (télescopiques ou non) à quatre roues directrices. Seuls, un modèle de chargeur télescopique et une grosse chargeuse sont communs à la gamme Weidemann. Àh noter par ailleurs que les gros télescopiques construits par Kramer restent réservés à Claas.

Tanco
Un pince-balles gros diamètre


Crédit photo : Tanco

Le pince-balles I-73, de Tanco, permet de couper les balles de foin, de paille et dans le cas d'enrubannage, accrocher le film de la balle simultanément. Celui-ci se distingue de son aînée par ses performances, acceptant des balles d'un diamètre de 1,5 m maximum. Adaptable sur chargeur, un tracteur de 70-80 chevaux suffit. Le poids du pince-balles n'excède pas 450 kg.

Altec
Une pince renforcée

Leader des outils de manutention, le constructeur aveyronnais lance une version renforcée de sa pince à balles rondes enrubannées M10P120. Baptisée M12P120, elle se compose de deux mains articulées en tube rond sans aspérités, pouvant manipuler des balles de 1,10 m à 1,40 m de diamètre et jusqu'à 1,5 tonne. Elle convient notamment aux balles de maïs enrubannées.


Altec

MX
Les T 400 Series remplacent les T Evolutions


MX

La gamme de chargeurs frontaux T400 Series, composée de six modèles, vient en remplacement des versions T Evolution. Ils se distinguent par leur design aux lignes épurées et par l'intégration des béquilles dans chaque bras. Côté peinture, le gris titane est garanti haute durabilité et anti-adhérente. Pour atteler ou dételer, le conducteur n'est pas obligé de descendre plus d'une fois du poste de conduite. Le coupleur de connexion hydraulique et électrique a lui aussi été revu, avec une face plus plate. En cabine, un nouveau joystick multifonction, plus élaboré, est proposé. Sa prise en main est facilitée. Côté distributeur, ils sont pourvus d'une position flottante. Le cadre d'attelage porte-outils a lui aussi été retravaillé. Cette gamme convient à des tracteurs d'une puissance comprise entre 45 et 230 ch.

Modèles : MX T406, T408, T410, T412, T417 et T418
Hauteur de levée : 3,75 à 4,6 m
Poids : 460 à 697 kg

Manip
Un chargeur pour gros tracteurs


Crédit photo : M.Portier

Manip développe un chargeur frontal pour les tracteurs de plus de 250 ch. Celui-ci offre une hauteur de levage de 5,50 m et une capacité de charge de 3 t. Sa capacité d'arrachement atteint 5,5 t. Il dispose d'un porte-outil multimarque capable d'accueillir les équipements d'un télescopique.

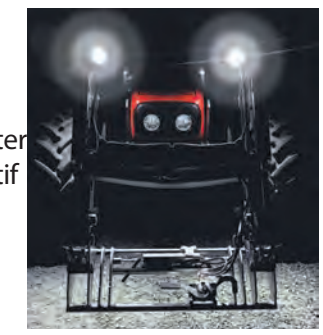
Altec
Une fourche à paille


Altec

Le constructeur aveyronnais lance une fourche à paille baptisée M44MC. Proposant un cadre rigide de 2 m de large et 3 m de haut, cette fourche adaptée pour les chargeurs télescopiques et les gros chargeurs frontaux s'adresse aux entrepreneurs et aux professionnels des fourrages. Capable de charger jusqu'à cinq balles à la fois, elle dispose de quatre dents droites de diamètre 45 mm en bas et quatre dents courbes montées sur une griffe articulée en haut.

Poids à vide : 620 kg. **Capacité** : 2,2 t.

Alö
Un chargeur éclairé



Alö propose un éclairage à led à monter sur ses chargeurs frontaux. Le dispositif LoaderLight se monte sous la console de renfort du chargeur, améliorant l'éclairage au niveau de l'outil et du cadre porte-outil. L'éclairage est ainsi dirigé sur toute la hauteur de levage, contrairement à celui du tracteur. Les deux projecteurs à led de 10 W ne consomment que 0,75 A.

Magsi
Une fourche pour les pailleux

Magsi propose une fourche pour manipuler jusqu'à quatre balles carrées de 70 cm de hauteur. Les quatre doigts de la fourche ont un diamètre de 45 mm, ceux du grappin, de 35 mm.



Alö

Les chargeurs gagnent en polyvalence



Crédit photo : M. Portier

Le constructeur suédois Alö complète les équipements de sa gamme de chargeur frontaux. Pour gagner en débit de chantier, le dispositif Live3 offre une troisième fonction indépendante permettant d'utiliser cette dernière tout en cavant ou bennant. Piloté par l'Electro Drive Professional LCS, le Live 3 implique le montage d'un bloc électrovanne et d'un coupleur hydraulique supplémentaire pouvant être adapté à des chargeurs existants. Alö propose par ailleurs une gamme de trois lève-palettes (1 000, 1 600 et 2 500 kg) dont les fourches reçoivent un nouveau système de verrouillage. Une benne quatre-en-un fait également son apparition en trois largeurs : 1,60 ; 1,85 et 2,10 m. Elle permet le chargement, le terrassement, la préhension de matériaux, le nivellement… **M. P**

Dieci

Un moteur plus puissant



Crédit photo : M. Portier

Le chargeur télescopique Agri Plus VS 2013 de Dieci vient en renfort du modèle Agri Plus 40.7 VS, dont il reprend la même base (châssis, cabine et capacités). Il s'identifie par son moteur FPT de 140 ch respectant les normes antipollution Tier 4 final, à l'aide de la technologie SCR. En équipant ce dernier modèle d'une transmission à double moteur hydraulique (Dana Rexroth), Dieci annonce une économie de carburant, le deuxième moteur s'engageant en fonction de la charge. Côté design, malgré les normes antipollution, le constructeur a préservé la visibilité en adoptant un capot plongeant. G. C.

Modèle : Agri Plus VS 2013
Puissance : 140 ch
Capacité et hauteur de levée : 4 t – 7 m

Manitou

Un télesco grosses capacités



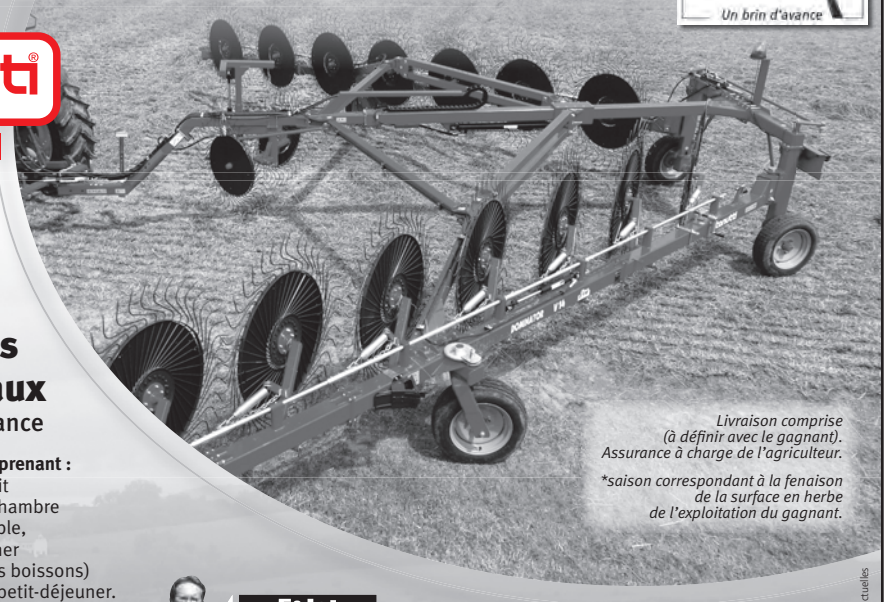
Manitou lance un nouveau chargeur télescopique. Baptisé MLT 840, il est motorisé par John Deere (EGR + FAP, normes Tier 4i) et bénéficie d'une régulation du régime du ventilateur en fonction de la température du moteur. Il abrite une transmission à 5 rapports M-shift couplé à un système Lock-up de verrouillage en prise directe du convertisseur de couple (4e et 5e rapports). Il dispose d'un tableau de bord informant des périodicités de maintenance, du rapport engagé, de l'angle de la flèche et de la consommation, ainsi qu'un joystick JSM monté sur un accoudoir solidaire du siège. Selon les versions (Classic, Premium et Elite), il reçoit la climatisation, la suspension de flèche, l'autoradio bluetooth, ou wwwwencore un siège à suspension mécanique, pneumatique ou pneumatique basse fréquence.
Moteur : 4 cyl., 115 ou 137 chevaux
Circuit hydraulique :
load sensing, pompe à débit variable : 150 ou 180 l/min
Hauteur de levage maxi : 7,55 m
Capacité de levage : 4 tonnes L.V.

Mercredi 29 & jeudi 30 mai 2013 à VILLEFRANCHE D'ALLIER (03)

GRAND JEU RÉUSSIR Stand n°35

Salon de l'herbe — Un brin d'avance

1e lot — Valeur du lot 4 050 € HT.
LE PRÊT GRATUIT PENDANT 1 SAISON DE FENAISON*
d'un Andaineur TONUTTI Dominator V14 PRO II,
comprenant les options suivantes : kit soleils centraux, paravents ABS
Caractéristiques : Largeur de travail variable de 3,5 à 8,50 m. Respect des fourrages délicats. Vitesse de travail élevée & conception simple. Faible puissance requise & consommation/ha réduite.
tonutti SINCE 1864 — Stand n°29



Livraison comprise (à définir avec le gagnant). Assurance à charge de l'agriculteur.
*saison correspondant à la fenaison de la surface en herbe de l'exploitation du gagnant.

2e lot — Valeur du lot 1 488 € HT.
Un godet 3 points hydraulique AGRAM — Stand n°52



2 m.
2 vérins hydrauliques double effet.
Chapes de vérin renforcées.
Attelage renforcé 3 points catégorie 2.
Renforts inférieurs.

3e lot — Valeur du lot 389 € HT.
Un séjour pour deux personnes dans un Relais & Châteaux
offert par le Crédit Agricole Centre France



CENTRE FRANCE Banque Assurance Immobilier — Stand n°6

comprenant :
1 nuit en chambre double,
1 dîner (hors boissons)
et 1 petit-déjeuner.



5e lot — Valeur du lot 230 € HT.
Une Combinaison Extrem Outdoor, RIZOME®
Thermo-régulante Spéciale Grand Froid Double zip, en cordura® bi stretch, membrane imperméable et respirante.

4e lot — Valeur du lot 359 € HT.
Électrificateur PATURA P4500 puissant multifonctions équipé de la technologie MaxiPuls,
pour de longues clôtures avec végétation abondante pour bovins, ovins, chevaux et contre animaux sauvages.
Utilisable sur batterie 12V (non fournie) et sur secteur 230V ; énergie stockée : 9 joules ; contrôle clôture et batterie à 10 niveaux ; mode de réglage à 6 niveaux ; protection contre la décharge profonde.
patura www.patura.com — Stand n°73



Du 6e au 10e lot — Valeur du lot 21 € HT.
Le jeu vidéo Farming Simulator 2013®,
de la société Focus Home Interactive
Avec Farming Simulator 2013, bienvenue dans le plus grand et passionnant jeu de simulation agricole jamais réalisé !
Relevez les défis d'un agriculteur au 21e siècle !
FOCUS HOME INTERACTIVE



REUSSIR - Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

Pour JOUER, C'EST FACILE ! REMPLISSEZ complètement et lisiblement un bulletin de participation disponible sur la billetterie d'entrée du salon et sur les stands REUSSIR et des sociétés partenaires. DÉPOSEZ-LE à l'entrée du salon ou dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard jeudi 30 mai à 17 h.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT : REUSSIR SA en collaboration avec les sociétés TONUTTI, AGRAM SAS, CREDIT AGRICOLE de Centre France, PATURA, RIZOME et FOCUS HOME INTERACTIVE, organisent les 29 et 30 mai 2013 dans le cadre du Salon de l'Herbe, à Villefranche d'Allier (03) un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur spécialisé exploitant dans les productions concernées par le Salon de l'Herbe et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur le stand REUSSIR et des sociétés partenaires au plus tard jeudi 30 mai 2013 à 17 heures. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres bien ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; les valeurs commerciales des lots étant données à titre indicatif, peuvent faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP LAUZANNE-ANDRE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR, 2/4 avenue de la Cerisaie - Silic 311 - 94266 Fresnes cedex. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

REUSSIR · tonutti SINCE 1864 · AGRAM · CENTRE FRANCE Banque Assurance Immobilier · patura www.patura.com · rizome www.rizome.fr · Salon de l'herbe

Salon de l'herbe — Un brin d'avance

Mercredi 29 et jeudi 30 mai 2013
à Villefranche d'Allier (10 km de Montluçon)

Le Salon de l'herbe est de retour près de chez vous !

PAROLE D'ÉLEVEUR

TROUVER DES SOLUTIONS POUR TENDRE VERS L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE



« C'est la troisième fois que je viens au Salon de l'herbe. L'herbe est primordiale sur ma ferme car c'est la base de toute l'alimentation de mon troupeau. Ce qui m'intéresse sur le salon, c'est ce qui se rapporte à l'autonomie fourragère. On connait depuis quelques années des difficultés à boucler le bilan fourrager à cause des accidents climatiques. Je viens sur le Salon de l'herbe pour faire face à cette situation et trouver des conseils pour améliorer les rendements, faire évoluer la flore en place, mettre en place des prairies temporaires ».

CONSEIL TECHNIQUE PERSONNALISÉ

Julien Greffier du GNIS pilote le Pôle Protéines

LÉGUMINEUSES FOURRAGÈRES POUR PLUS D'AUTONOMIE

« L'apport de protéines dans la ration est indispensable à la conduite d'un cheptel de ruminants. La production, sur l'exploitation, de protéines végétales d'une grande qualité nutritionnelle permet de limiter les achats de concentrés et de tendre vers plus d'autonomie. A ce titre, les légumineuses fourragères offrent des solutions de choix, d'autant qu'avec la diversité des espèces et variétés inscrites au catalogue français, on peut toujours trouver une solution qui convienne au type de sol, aux conditions climatiques, mais aussi au mode d'exploitation choisi. Sur le Pôle Protéines, nous conseillerons les éleveurs dans leur choix en fonction de leurs systèmes. Nous insisterons également sur la date de récolte et sur le nécessaire compromis entre la qualité du fourrage et la quantité de matière sèche à l'hectare. Nous parlerons, bien sûr de luzerne et de trèfle blanc, mais aussi d'espèces moins connues et tout aussi intéressantes comme le lotier, le sainfoin, le trèfle incarnat ou encore le trèfle hybride. Sans oublier le dactyle, qui avec 121 g/ha de PDIN, est la graminée prairiale la plus riche en protéine. N'oublions pas que les ruminants sont avant tout des herbivores et qu'au dire des éleveurs, l'ajout de légumineuses fourragères dans la ration est bénéfique, tant d'un point de vue santé des animaux que d'un point de vue de leur performance. »



DU CÔTÉ DES EXPOSANTS...

Brassée de nouveautés chez Caussade



Le semencier présentera, à Villefranche d'Allier, trois nouveaux mélanges pour produire des protéines et des fibres. Tritimix, association de céréales immatures (triticale, avoine, seigle, pois fourrager, vesce) alternative au maïs dans les zones séchantes pour les animaux à besoin plus modéré. Triflo'Herb, « pack » de légumineuses (3 trèfles annuels et une vesce commune), est un mélange qui s'associent avantageusement avec des graminées fourragères quelques soient les périodes de semis. Soulignons également l'arrivée de Rustic'Herb (avoine, nouveau seigle multicaule, RGI trèfle d'Alexandrie, incarnat et vesce commune d'hiver) et de Multi.couv. Semé précocement Rustic'Herb cumulera une production d'automne et de printemps. Quant à Multi.couv, mélange de seigle multicaule, trèfle de perse et vesce commune d'hiver), il permet un semis tardif en interculture derrière récolte tardive pour une récolte de qualité et de quantité au printemps suivant. Côté espèces pures, on notera l'arrivée de Torrus, RGA tardif, les dactyles demi-tardifs Lokis et Isoard et le sorgho fourrager tardif Octane BMR, pour réaliser des stocks en été.

Pöttinger fane et fauche en 'haute qualité'



Des exploitations toujours plus grandes, des fenêtres climatiques toujours plus courtes et de grandes exigences de qualité de fourrage... Pöttinger fait évoluer sa gamme de faneuse pour une performance et une qualité de travail accrues avec un modèle extra-classe, la faneuse traînée HIT 12.14 T. Parce que son adaptation au sol est exceptionnelle, la propreté et la qualité de fanage convaincront les plus exigeants. La nouvelle HIT 12.14 T assure non seulement une parfaite qualité de travail, mais aussi une très grande performance avec ses 12 toupies et sa largeur de travail de 12,70 m. Côté faucheuses, Pöttinger présentera la faucheuse portée arrière Novacat 352 et la faucheuse conditionneuse portée arrière Novacat 352 HED, toutes deux avec une largeur de travail de 3,46 m. En combinaison avec une faucheuse frontale de 3,0 m ou 3,50 m, la largeur de travail peut totaliser jusqu'à 6,15 m ou 6,55 m. Ces deux nouveaux modèles bénéficient du bras d'attelage hydraulique permettant un attelage facile de l'outil sans avoir à dérégler les chandelles du relevage.

Kongskilde présente sa faucheuse frontale JF SMF en action



Kongskilde présentera sa nouvelle faucheuse frontale à disques sans conditionneur – JF SMF 3005 – en conditions réelles. Grâce à ce modèle, il est possible de placer parfaitement l'herbe entre les roues du tracteur. Le changement des couteaux se réalise par le haut de l'assiette, pour un entretien facilité.

Championnat de France de pose de clôture chez Patura

Le quatrième championnat de France de pose de clôture électrique sera animé par Patura sur le Salon de l'Herbe, le 29 mai 2013.

Lely : La qualité Welger s'équipe du système Isobus



La nouvelle presse à chambre variable Lely Welger RP 545 va entamer sa première saison en plein champ cet été. Cette machine, considérée comme le haut de gamme des presses à chambre variable Lely Welger, produit des balles jusqu'à 2m de hauteur. Double doigt (17 couteaux) ou étoilé (25 couteaux), la RP 545 conserve ses qualités naturelles au niveau de l'alimentation de la chambre de compression. Côté conception de balle, le système CPS sur le balancier (Constant Pressure System) produit des balles d'une densité incomparable. Nouveauté, la Lely Welger RP 545 est équipée du système Isobus avec son écran couleur tactile. Côté faucheuses-conditionneuse, la gamme s'enrichit avec l'arrivée de cinq nouveaux modèles Splendimo. de 3.25 à 3.65 m de largeur de travail, en timon central ou latéralement.

Mélangeuse et automotrice Prestige II pour KV



Kverneland présentera au travail sa nouvelle automotrice Prestige Version II. Elle bénéficie de nombreuses évolutions visant à améliorer le confort de l'utilisateur avec une cabine plus spacieuse, plus de visibilité et un confort interne d'un nouveau standing. Disponibles en version une ou deux vis de 12 à 20 m³, les Prestige 1612 et 2015 répondent particulièrement aux attentes des éleveurs à la recherche d'un confort d'affouragement journalier. automotrices s'adaptent à tous les besoins. Soulignons des évolutions apportées au positionnement du filtre à air pour faciliter la maintenance de la machine. Egalement au titre des nouveautés, la nouvelle génération de mélangeuses à vis Duo qui bénéficient d'une puissance admissible accrue. On notera une qualité de finition remarquable à la commande sans fil, à la position des pesons et au tapis de déchargement. Les nouvelles mélangeuses double-vis

Chic alors ! Voici la dernière tendance du **Salon de l'herbe.**

L'économie. C'est la grande tendance du moment. Tout le monde veut le meilleur au meilleur prix. Une logique que vous allez retrouver sur plus de 40 hectares en extérieur au Salon de l'herbe. Semences, phytos, engrais, équipements d'élevage, matériels du semis à la distribution du fourrage en passant par la récolte, le transport, la manutention... l'économie est partout et vous attend.

www.salonherbe.com



Salon de l'herbe
Un brin d'avance

Tous les produits et matériels en plein air et en action

profield events

Liliane et compagnie

Mercredi 29 et jeudi 30 mai 2013 à Villefranche d'Allier (03).

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 07/05/2013	Bourg-en-Bresse 21/05/2013	St Christophe-en B. 15/05/2013	National 08/05 au 10/05/13
Vaches viande (V)	U	-	4,50 €	4,73 €	4,46 €
	R	4,20 €	4,35 €	4,50 €	4,25 €
	O	-	4,10 €	-	3,90 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,90 €	-	3,85 €
	O	3,66€	3,75 €	-	3,72 €
Vaches lait (L)	O	-	3,50 €	-	3,46 €
	P	3,29 €	3,35 €	-	3,30 €
Génisses VML	U	-	5,10 €	5,03 €	4,80 €
	R	-	4,60€	4,65 €	4,33 €
	O	-	3,80€	-	3,66 €
Taureaux VML	URO	3,40 €	3,30 €	3,35 €	3,27 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 21/05

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	-
200-250 kg	-	-	-
250-300 kg	-	2,96	-
300-350 kg	-	2,98	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	3,05	-
250-300 kg	-	2,72	-
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	2,89	2,75
400-450 kg	-	2,81	2,51
450-500 kg	-	2,59	-
500-600 kg	-	2,46	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,68	-
350-400 kg	-	2,55	-
400-450 kg	-	2,48	-
450 kg et +	-	2,43	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,99	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	3,02	2,58	2,28 -
5 -10 ans	-	2,47	2,23
+10 ans	-	2,39	2,04 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,08	2,60	-

93% de vendus

Broutards Taurillons : l'offre est hétérogène. Demande stable et vente facile. Les animaux herbés bénéficient des cours les plus élevés.

Laitonnes, Génisses : demande suivie. Vente quasi totale à des cours facilement reconduits.

Taureaux : légère baisse

Vaches : présentation de qualité pour satisfaire une demande toujours aussi présente. Cours très fermes et relève quasi nulle.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Attention :en raison de notre assemblée générale, nos bureaux seront fermés toute la journée du vendredi 24 mai. Vous pourrez toutefois annoncer vos animaux par fax, par e-mail, ou en laissant un message complet sur notre répondeur.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 21/05

Bovins (158)	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Broutard		
330 à 455 kg	870 - 1180	2,44 - 2,83
365 à 450 kg	-	-
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
410 à 490 kg	1100 - 1230	2,52 - 2,77
Laitonnes		
200 à 355 kg	520 - 870	2,45 - 2,81
Génisses		
455 à 535 kg (16-24mois)	720 - 810	2,41 - 2,50
Taureaux		
940 à 1040 kg	-	-
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	950 - 1300	
entre-deux	1330 - 1540	
lourdes	1570 - 2130	

Vente rapide et totale en mâles à des tarifs fermes. La demande s'oriente principalement sur les sujets herbés.
Cours facilement reconduits en femelles, vente fluide.
Commerce toujours actif en vaches, fermeté des tarifs.

Prochain marché bovins le lundi 27 Mai aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 22/05

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,40	3,10
250 à 300 kg	3,10	2,87
300 à 350 kg	3,00	2,83
350 à 400 kg	2,90	-
400 à 450 kg	2,75	-
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	2,85	-
200 à 250 kg	2,80	-
250 à 300 kg	2,65	2,36
300 à 350 kg	2,57	2,28
350 à 400 kg	2,50	-
Génisses		
(24-36 mois)	2,60	2,35
Vaches		
- 5 ans	2,38	2,30
de 5 à 10 ans	2,36	2,20
+ 10 ans	-	2,10

Tendance :
Broutards : marché actif, toujours bonne demande en mâles de qualité, cours reconduits en laitonnes.

Vaches, génisses : Vente active avec hausse des cours en toutes catégories

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 21/05/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,60 €	2,45 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc

Tendance : Réajustement des cours.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 06/05 au 12/05/2013*

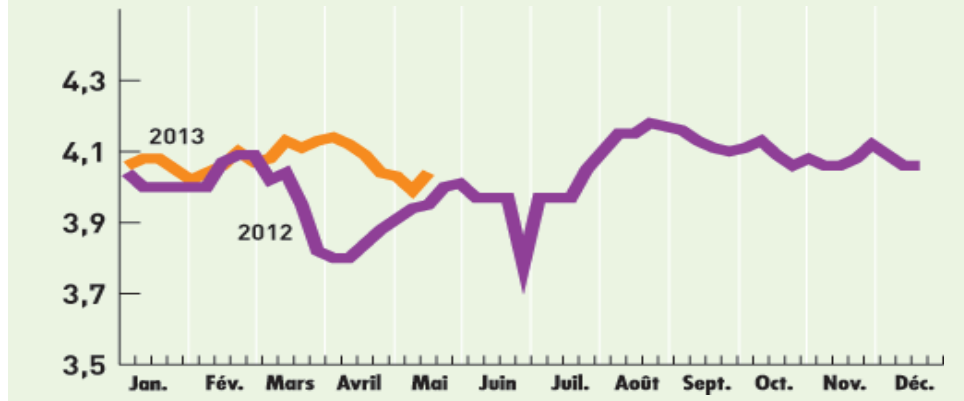
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	-	-
350 kg	-	2,70 €	-
400 kg	-	2,60 €	2,55 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,46 €	2,42 €
500 kg	-	2,35 €	2,30 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,57 €	2,48 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	2,36 €

Tendance :
Approvisionnement perturbé par les jours fériés. Cours soutenus.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 06/05 au 12/05/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,04 €	3,87 €	-			
Races mixte		-	3,77 €	3,75 €	3,73 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,76 €	4,67 €	4,55 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,68 €	4,62 €	4,54 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,81 €				
Races mixte	-	-	-	3,85 €	3,79 €	-	-
Races lait				-	-	3,57 €	3,47 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,99 €	4,89 €	4,71 €	4,58 €	-	-	
Viande +350 kg	5,02 €	4,90 €	4,74 €	-			

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 06/05 au 12/05/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,20 €	4,12 €	4,27 €	4,18 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	5,32 €	5,15 €	4,75 €	4,73 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,66 €					
Races mixte						3,85 €		
Races lait						-	3,54 €	3,50 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	5,04 €	4,86 €	4,73 €	4,64 €				
Viande +350 kg	5,12 €	4,98 €	4,72 €	4,69 €				

Tendances SEM. DU 20 MAI AU 24 MAI 2013

Bovins de boucherie

nts pour cette nouvelle semaine écourtée du lundi de Pentecôte. Les conditions climatiques froides sont peu profitables pour l'engraissement des animaux dans les herbages ce qui va rallonger la période de soudure. Les échanges se font sans difficulté avec une très bonne tenue des cours pour les femelles haut de gamme ou label. La tendance haussière se renforce, faute d'offre suffisante, dans les bonnes vaches limousines ou charolaises viandées, ainsi que pour l'ensemble des génisses ordinaires, des réformes allaitantes de choix secondaire et des animaux bas de gamme. Dans le cheptel laitier, l'activité commerciale reste dynamique avec des tarifs qui approchent de leur niveau record dans les vaches frisonnes et montbéliardes. En jeunes bovins, la situation reste tendue, sans avancée significative sur les négociations avec la Turquie. La fenêtre pour les exportations devra quoi qu'il en soit se situer avant le début du Ramadan soit le 9 juillet. Sur le marché français, les tarifs se maintiennent face à des sorties plus modestes, mais la demande italienne reste atone. ■

Broutards

Les sorties demeurent mesurées. Les broutards herbés se vendent sans difficulté pour l'export sur l'Italie, avec des tarifs qui restent à un bon niveau. La vente est par contre assez calme dans les taurillons lourds. Les broutards légers se vendent sans trop de difficulté pour la repousse. Dans les femelles, les prix sont stables dans les bonnes laitonnes italiennes, ainsi que dans les plus petites exportées sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le commerce est calme et les tarifs sont plus discutés dans les veaux Frisons. Les bons Montbéliards restent recherchés. Dans les veaux allaitants de race pure ou croisés destinés aux labels, l'offre est mesurée et les bons veaux buveurs se maintiennent sans difficulté. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 20 mai 2013)

« Compte tenu du manque d'animaux l'évolution positive des prix devrait se poursuivre. Une franche reprise à la hausse des cours des JB est prévisible, les exportations de viande étant bien orientées».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 22/04*

Agneaux (340)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 101 à 115 €	-	**2,99 - 3,06**	**2,86 - 3,04**
Laitons (38-44 kg) 116 à 132 €	-	**2,98 - 3,15**	-
Laitons (+44 kg) 124 à 145 €	-	**2,81 - 2,85**	-
Brebis (42)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,92 - 1,26**	**0,79 - 0,98**	-
Divers			
Béliers **(20)** 70 à 125 €	**0,81 - 1,22**		
Agneaux maigres			
Chèvres : **(8)** 30 €			
Boucs : **(11)** 31 €			

93% de vendus. Ovins : 519
Agneaux : vente totale. Léger fléchissement des cours, malgré une présentation de bonne qualité.
Brebis, béliers : cours facilement maintenus en lourdes supérieures. Baisse en moyennes et inférieures. Commerce inexistant en médiocres trop maigres avec invendus.
Béliers caprins : cours sans changement.
Info : l'EDE 58 tiendra uneper-manence sur le marché le lundi 6 mai de 7h à10h afin d'informer leséleveurs sur l'ientification et les aider à réaliser leurs commandes de boucles

Prochain marché :
Le lundi 6 mai (pesée 6h30, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 21/05*

Ovins :75	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**95 -140 €**	**2,02 - 3,59 €**
Brebis	**77 - 83 €**	**0,98 - 1,15 €**
Béliers		

Forte demande en agneaux supérieurs, cours en hausse et reconduit pour le restant de la catégorie. Tarifs fermes en brebis
Prochain marché ovins le lundi 27 mai aux horaires habituels.

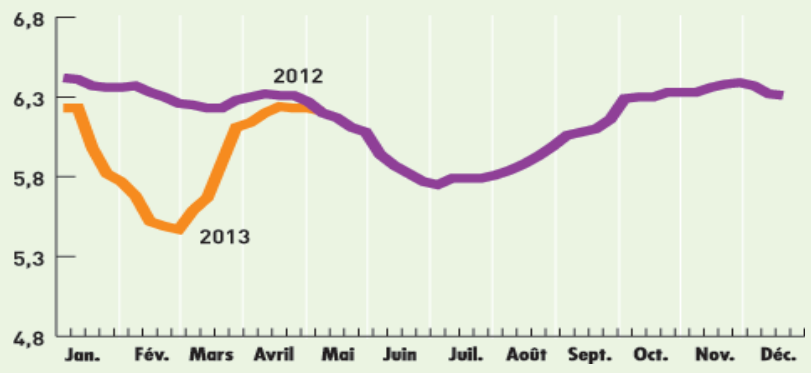
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 06/05 au 12/05/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,29 €**	**5,79 €**
Couvert	16-19 kg	**6,50 €**	**6,29 €**	**5,98 €**
Gras	-16 kg	-	**5,42 €**	**5,39 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,26 €**	

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 06/05 au 12/05/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,21 €	**()**	**2,09 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 06/05/2013 au 12/05/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	7,00 =	7,00 =	7,00 =	-	-	-	-	-
	R Var.	6,65 =	6,65 =	6,58 -0,05	-	6,56 =	6,44 =	-	-
	O Var.	5,65 -0,03	5,70 -0,05	-	-	6,15 -0,10	5,93 =	-	-
3 (couverts)	U Var.	6,86 -0,02	6,98 =	6,82 =	6,03 -0,12	-	6,50 -0,11	6,34 -0,02	-
	R Var.	6,50 -0,04	6,54 =	6,40 =	5,67 -0,12	6,29 =	6,29 =	6,10 =	5,83 =
	O Var.	5,93 -0,02	5,95 =	5,82 =	-	5,79 0,07	5,88 =	5,69 =	-
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,42 =	5,26 -	
	O Var.	-	-	-	-	5,39 =	-	-	-

Zone Nord : compte tenu des jours fériés, cours reconduits. Réajustement dans certaines catégories. BRE : cours reconduits.
Zone Sud : Agneaux : marché stable, cours reconduits. **Brebis :** plus d'offre, marché tendu, cours à la baisse.

Volailles

Bourg-en-Bresse *du 15 mai 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 3,80 à 4,30 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 5,70 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,30 à 8,60 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,10 à 4,30 au kg vif
Lapins : 3,80 à 4,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

Porcins

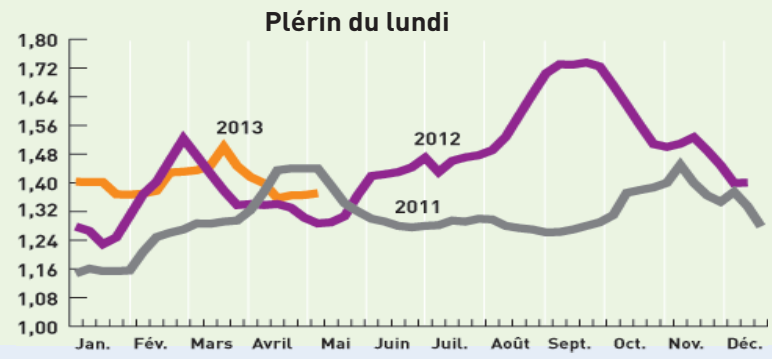
Porcs charcutiers cadran de Plérin (53 918 porcs présentés) — *Cotations du jeudi 16/05/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,371 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 03/05 au 09/05/13*

1,53 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

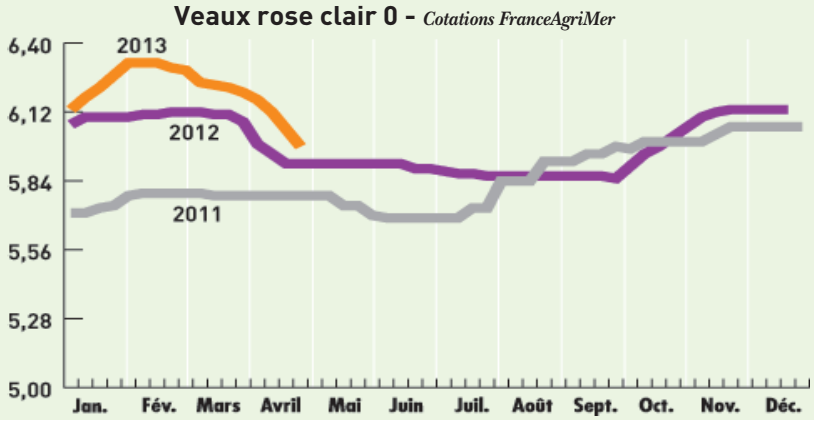
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 06/05 au 12/05/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,46 €**	-	-
U	-	**7,72 €**	**6,94 €**	-
O	-	**6,99 €**	**5,25 €**	**4,39 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 20/05 au 24/05/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**108**	**450-600 €**	**380-520 €**	**260-350 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**240-560 €**	**220-510 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**170-320 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**918**	**320-400 €**	**300-450 €**	**185-310 €**	-

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 06/05 au 12/05/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,56 €**	**2,39 €**	**1,55 €**	**–**
Bons	**2,26 €**	**1,92 €**	**–**	

Céréales

Marché du 07 mai 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/220/11%	mai-juin	237	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	mai-juin	242	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	mai-juin	240	N C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	mai-juin	198	T C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	mai-juin	200	V C
Sud Côte d'Or	orge nature 63 kg/hl	mai-juin	204	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	mai	190.	V C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	mai-juin	210	V C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	-	mai-juin	207	T C
Yonne	-	mai-juin	207	T C
Sud Côte-d'Or/Saone et Loire		5 de mai	205	N C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mai-juin	257	N C
Yonne	-	mai-juin	257	N C
Côte d'Or	-	mai-juin	257	N C

POIS	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		juil.-août	260	N C

Matériel

Tracteur

18 - Recherche tracteur enjambeur, 60 cv, avancement mécanique, porte-outil poussé.
✆ **02 48 64 35 17**

21 - ACHETE tracteur avec fourche et remorque benne 60 à 100 cv, 9 000 € maxi suivant année (réf. 190F)
✆ **06 21 01 30 63**

21 - RECHERCHE apprenti de préférence CAP agricole, plaine dijonnaise, à partir du 1er septembre 2013 (réf 2004)
✆ **06 09 47 64 69**

52 - VENDS John Deere 6530 P + Fourche 663, 2008, 1 800 h + rel. avant, TBE, PQ+ (réf. 200D)
✆ **06 77 11 67 69**

68 - A vendre Tracteur MB PRACK 800 équipé forestier d'origine, très bon état.
✆ **03 29 41 15 05**

69 - Recherche pièces pour tracteurs Vandeuvre.
✆ **06 13 52 27 12**

71 - Vds tracteur Ford 4610, série 2, 1983, cab./DA, TBE, 5.000 H, roues étroites 230 x 95 R48 et R32.
✆ **06 88 49 49 42**

71 - Vends tracteur Someca 415, 45 CV, an. 1966, bon état, freins, embrayage, inject..., 3.200 euros.
✆ **03 85 72 91 58**

71 - Vends tracteur JD 4055, 4 x 4, an. 12/1992, cabine, 5.500 H, très bon état, D. 71.
✆ **06 69 53 74 29 H R**

88 - Vends Fendt 311 1999 TB 7500 H relevage et prise de force avant, entretien concession. Prix : 25.000 euros.
✆ **06 70 30 65 43**

Travail sol

01 - Vds herse rotative Agram 3001, 3 m, rouleau attelage t. bon état
✆ **06 65 73 50 84**

52 - VENDS semoir semis direct Semeato 2006, TBE, TDNG 3 m., 2 trémies, 24 500 € (réf. 200E)
✆ **06 77 11 67 69**

Récolte

01 - Vds foin 2012 BR 120x120 bonne qualité 150 bottes - 01 Montrevel en Bresse
✆ **04 74 52 37 96**

18 - Cause retraite, vends presse BR 5640 Fiatagri Hesston, très bon état, 1.700 euros HT, à voir.
✆ **02 48 52 11 49**

19 - Vds Enrubanneuse KVERNELAND, bon état, peu servie, prix = 3800ETTC.
✆ **06 82 92 83 75**

21 - VENDS Claas Medion 310 2001 - 1652 H, 4.50 m - TBE - 200 CV - chariot - scie - 3 D - 58 000 euros (réf. 200A)
✆ **06 64 86 47 90**

21 - RECHERCHE mois. batteuses Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66, 76, 85, 86, 96, - John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, - New Holland, 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, - MF 240 - 440, 487 - 507 et presses MD et RB. (réf. 200F)
✆ **06 29 81 80 05**

25 - VDS presse BR Claas 260 Variant 2004, pick-up 2,10 t.b.é.
✆ **03 81 86 11 19**

26 - Vds enrubanneuse DOUCET TBE
✆ **04 75 59 82 51 hr 13H**

26 - Vds girofanneur KUHN G F 5001 bon état - 150 piquets mét. clot élect H1.20 m
✆ **04 75 45 64 97**

42 - Recherche presse balles rondes 120x120 ou claas 62 66 ou volume variable
✆ **06 23 19 33 18**

55 - Vends ensileuse traînée JD 3760, faneuse Kuhn GF 5001 MH, autochargeuse Kemper 125, le tout en bon état, prix à débattre.
✆ **06 89 27 32 65**

69 - Vends ensileuse Tarup double pompe cause CUMA.
✆ **06 63 31 71 23**

Traitement

38 - Pulvérisateur hardi 600 l, évacuateur fumier Seita, bon état.
✆ **04 76 31 84 10 HR**

84 - Vends poudreuse +600 tracteur marque Idéal, état neuf. Prix à débattre.
✆ **07 86 97 11 18**

Arbo-viti

21 - VENDS rogneuse Binger, - broyeur à sarment Nicolas, - cuve de desherbage 600 l. - mat. vignes hautes (réf. 20VB2)
✆ **06 77 54 85 47**

Epandage

18 - Vends épandeur engrais centrifuge Kuhn MDS 1142 W, 2004, TBE, pesée et réglage électroniques, 18 – 28 m, 5.000 euros.
✆ **06 08 83 27 48**

Irrigation

01 - Vds enrouleur Irtec 100x400 tbé 10 000 euros à débattre
✆ **06 01 75 92 75**

Manutention

54 - A Vendre 1 pince Altec M10P120 adaptation MX + Mach 2 peu servie 1.000 euros.
✆ **06 38 95 91 50**

Agri. divers

01 - Vds cse cess Round Baller NH 5950 - faucheuse conditionneuse Taarup portée 2m50 tbé - bac à eau de prairie + mangeoires - clôture élect.+piquets - cumulus neuf 200L 200 euros
✆ **06 81 66 84 88**

01 - Vds pulvé Berthoud Elyte 21m 1200L rampe Ulys 5 tronçons état neuf 24000 E
✆ **06 01 75 92 75**

07 - Vds épandeur à fumier Heywang 5T, semoir à maïs monosem PNU 4 rgs
✆ **06 85 14 46 51**

07 - Part. vds tracteur Renault LE P+782 2rm + chargeur faucheux double effet + cabine + pique bottes et godet 1ère mise en circulation 28/05/1982 5500 euros
✆ **04 75 06 72 83 ou 06 01 88 61 41**

07 - Vds Cornadi ovins double et simple avec tapis d'alimentation + salle de traite 2x12 Stal pneumatique
✆ **09 77 48 64 93 HR**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vds épareuse Feor, bras télescopique, 7,50 m, année 2005, TBE - presse balles rondes Claas 260 Varian, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23**

PETITES ANNONCES
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 210A)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - Cause retraite VEND : - 2 pneus 480 x 70 x 28, - 2 roues complètes 480 x 65 x 28, - 2 roues complètes 520 x 70 x38 avec cercles pour jumelage, - roues 700 – 750 8.25 x 20, - 2 roues 850 x 12, - semoir engrais Roger, - charrue 5 corps RHY , - herse Lévêque 6 m. RHY, - pompe à eau à cardan, - jet maraîcher sur patin, - tapis alimentation avec cornadis AB, 150 places chèvre ou mouton, - kongkild avec peigne, roue AR Naud pneu + pièces fixation, - Quivogne 3 m. pour pièces, - plateaux tournesol et soja pour Nodet et divers petit matériel. (réf. 2102)
✆ **03 80 55 30 17**

26 - Vds broyeur Kuhn 190 avec déport, concasseur à grains, planteuse à bande
✆ **06 10 04 44 60 ou 04 75 45 70 75**

26 - Vds atomiseur Patrissoli 600l, tuyaux arrosage diam70, Partner toutes options sans TVA
✆ **06 78 90 70 27**

38 - Vds presse Case F200 bon état de marche, pressoir sur pieds cage diamètre 160 vis 10 cm.
✆ **06 52 71 95 85**

38 - Vends brabant monosoc + herse 3 m + charrue 4 socs pour verger + vibroculteur 21 dents avec rouleau + pulvérisateur.
✆ **04 74 84 08 21**

42 - vds combiné de semis herse rotative Howard + rouleau Paker + semoir Khun lagr 2m50 3500 euros
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds tract. N H 6030 1300 H Someca 640 Round B. NH 7060 4500 B char. Vogel 4 socs combi Amazone TB 3 M enroul. Irrif. 280 m camera Detecvel /rail cag pesee
✆ **06 72 49 12 14**

42 - Vds tracteur JD 6220 4 rm 2500 H tbe + herse 4.20 m + charrue 3 socs combiné + semoir ratelier BR foin + enrubannage 2012
✆ **04 78 44 55 10 le soir**

42 - Vds quad Hytrac 320 hom. 2 r 2008 1500 euros à deb. + balay. hyd. rabaud 2 m 1000 euros + vél. manche Kerbl neuve
✆ **04 77 66 14 73 hr**

42 - Vds planteuse à salades Regerro type 908TP 4 rangs TBE prix sacrifié 6 500 euros TTC - Urgent
✆ **06 88 38 03 06**

42 - vds trac temis 610 100ch an 2000 3600H tbe + rm br 4r 7M
✆ **06 89 33 97 70**

58 - VENDS tracteur Fiat 680, 2 roues, TBE, - brabant 3 socs GB, BE avec usure, prix à débattre (réf. 210B)
✆ **06 32 16 82 27**

69 - Iveco Daily Frigo broyeur remorque marche Bissochboturbine ArboDX 1000 l. lève palette Badini 1500 kg. 3,80.
✆ **06 38 38 73 53**

69 - Vds andaineur Khun faneuse une deux toupies et une quatre toupies.
✆ **06 32 94 22 88**

71 - Rech. presse m. densité, semoir maïs Nodet PN2, R.B. à rouleaux 120 x 120, cover crop, moissonneuse.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds faneuse Claas Volto 640 H, année 2000, parfait état.
✆ **06 19 97 51 59**

71 - A V pelle chen. Poclain 75 gods, 5.000 euros, remorq. autoensil. Pott. 30 m3, 3.000 euros, dessil.-paill. Lucas 60 com. élect., 3.500 euros, poss. li.
✆ **06 03 42 06 75**

71 - Recherche tarière, modèle fixe avec cardan et vrille. Faire offre à lafeyne@orange.fr ou au
✆ **06 86 92 02 57**

71 - A V pirouette Pottinger 5,40 m, 3.150 euros HT, rotative pendulaire Vicon 2,40 m, an. 08 + Kuhn 2,80 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V conditionneuse Kuhn portée 2,40 m FC 240, 1.950 euros HT, andaineur Kuhn GA 4321 GM, 3.950 euros HT.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V TA sans reprise Deutz 106 CV, 6 cyl., 25.500 euros HT, Same 70 CV, 9.900 euros exo. et 80 CV avec charg.
✆ **03 85 26 00 67**

84 - 30-Vds benne 8 - 10 T, covercrops 18- 20 -22 -24 -40 dis., semoirs Pneumasem II 4 à 6 rgs, rouleau cambridge 6,20 m, charrues nonstop 2 -3 -4 -5 socs, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m,.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

01 - Vds remorque distributrice pailleuse Audureau 11m3 pailleuse dérouleuse Calvet DP 200 pour telescopique cornadis bovins et veaux abreuvoir antigel
✆ **06 65 73 50 84**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds Citroën Némo club, 2011, 34 000km, clim, porte lat., très bon état, 6689 Euros HT
✆ **06 52 27 68 68**

26 - Vds Partner 90cv hdi 73000kms 2006 clim att.rem. CT ok, TVA rec
✆ **06 30 99 02 67 ou 04 75 31 93 32 (HR)**

71 - Vends camion bétail. Midline R120, an. 1987, 350.000 km, cont. mines OK.
✆ **03 85 84 82 80 ou 06 70 15 81 07 ; 07 81 29 21 97**

Tourisme

23 - Vds 4x4 Pajero DID 2001 TBE attelage 275000km 6400 euros.
✆ **06 07 64 66 21**

57 - Vends BMW 330XD 4 RM sièges cuir 12/2004 ct Ok 146.000 km 11.900 à déb. Etat except.
✆ **03 87 01 11 15**

58 - VENDS Land Rower Discovery, 97, BE, 273 000 kms, CT OK, 4 200 euros à débattre (réf. 21VB1)
✆ **06 66 94 73 48**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds maïs ensilage très bonne qualité
✆ **04 74 08 00 61**

01 - Vends luzerne enrub. ou sèche, campagne 2013, départ ou rendu, secteur Beynost (01).
✆ **07 86 99 63 15**

01 - Vds foin PN + luzerne 45 ha sur pied ou bottelé agréé bio - Francheleins
✆ **04 74 66 43 65 hr ou 06 98 42 19 52**

01 - Vds 10 ha foin sur pied secteur Salavre - prends 10 génisses en pension - 1 jument attelée
✆ **04 74 30 10 57**

21 - VENDS foin BR 120, 2012, - luzerne 2012 et foin 2013. (réf. 2103)
✆ **06 73 58 09 39**

38 - Vds sur pied 6 ha prairie artificiel sur commune de Chatte.
✆ **06 85 52 32 79**

38 - Vd foin botte ronde et petite botte 60euro tonne vd foin sur pied à Varacieux 2,5 Ha.
✆ **06 76 46 60 92**

38 - Vds herbe sur pied 21 Ha.
✆ **06 27 25 20 98**

69 - Eta Vincent Rivoire achète paille en andains dépt 69 01 38 42 ou échange contre fumier, compost en tas ou racine - Etudie toute proposition contrat, acompte, etc.
✆ **06 61 52 27 99**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06 86 08 38 02 ou 03 84 32 30 91**

Fourrage

03 - Vends foin balles rondes 150 x 120 à l'abri 90 euros la tonne, bonne qualité. T.
✆ **06 86 98 91 85**

15 - A vendre FOIN certifié bio, prairie naturelle et artificielle, bonne qualité.
✆ **06 19 20 60 57**

18 - Ets David F. et Ch., éleveurs céréaliers : vends paille et fourrage toute l'année, stockés à l'abri, balles cubiques 2.40x1.20x0.90, région Bourges (18), départ ou rendu par camion remorque dans un rayon de 250 km. A votre disposition pour pressage et/ou transport.
✆ **06 61 19 82 57 ou 02 48 64 11 43**

EURL **ETPAF** 06 79 47 00 83
Vente et pressage de fourrage, vente de luzerne enrubane

19 - Vds Foin 2012, bonne qualité, 120x135, région de Tulle, prix à débattre.
✆ **06 82 92 83 75**

21 - Agriculteur ACHETE paille orge en andain. (réf. 2013)
✆ **03 80 84 11 18**

52 - VENDS foin de luzerne 1ère et 2ème coupe, récolte 2012, 130 € la tonne, prix ferme départ, féverolle (alimentation animale) réf. 200C
✆ **06 77 11 67 69**

54 - Vends foin très bonne qualité bottes rondes et paille blé bottes carrées.
✆ **03 83 31 30 85 ou 06 38 32 23 85**

58 - RECHERCHE herbe sur pied, luzerne et trèfle, toutes surfaces (réf. 190C)
✆ **06 78 33 33 83**

71 - Vends foin balles rondes, 20 euros la balle, 120-120, a. 2012. 71250 Sainte Cécile.
✆ **03 85 50 80 08**

89 - VENDS paille 90 x 120, départ ou livré (réf. 1910)
✆ **09 66 89 33 76**

Propriété

57 - Exploitant Piscicole recherche un jeune (agricole ou piscicole) qui serait intéressé par la location de 100 ha d'étangs + salmoniculture en vue de départ en retraite ou éventuellement pour s'associer afin de préparer son départ en retraite. Ecrire au journal La Moselle Agricole - 64, av. André Malraux, 57045 METZ cedex 1 sous la référence 60618.

Divers

26 - recherche démarreur 24 volts pour tracteur Someca 415
✆ **04 75 71 81 58**

38 - Je cherche à prendre des bêtes en pension pour l'été et l'hiver.
✆ **04 74 97 00 99 HR**

69 - A vendre cuve à fioul 1000 litres et masse d'alourdissement en béton.
✆ **04 74 70 72 84 HR**

69 - Vend 2 pneux tracteur Firestone 16-9-38, état neuf : 600 euros.
✆ **06 84 79 29 48**

Location

Agricole

58 - RECHERCHE apiculteur pour exploiter un terrain de 2 ha sur les communes de St Firmin et Ste Marie (réf. 2002)
✆ **03 86 25 43 13**

Autre

25 - Haut Doubs loue gite tout confort 4/5 pers. proche Suisse prix selon saison.
✆ **03 81 43 55 20**

26 - GITE Drôme des Collines 4/5 pers piscine proche Vercors nombreuses possibilités tourisme
✆ **06 70 35 26 23**

68 - 22 - Loue appart. 4-5 pers très calme 10 mn des plages, 10 mn de DINAN, 15 mn ST-MALO - MONT ST MICHEL, prix 260-300 euros, selon période
✆ **02 96 27 92 71**

Offre

Emploi

18 - Ch. berrichonne, cherche JH pour juillet, août, pour travaux moisson et préparation semis.
✆ **06 09 23 16 80 ou 02 48 79 24 59**

21 - Ferme polyculture élevage RECHERCHE saisonnier pour travaux moisson, divers, nourri, logé (réf. 2101)
✆ **06 26 79 64 64**

26 - Cherche responsable d'élevage autonome sur site de 100 000 pondeuses. CDI avec possibilité d'évolution et logement
✆ **06 08 82 44 46**

38 - Cherche berger(e) pour saison été 2013, secteur alpage Chartreuse bovins ovins.
✆ **06 65 61 76 70**

58 - RECHERCHE saisonniers pour saison paille juillet - août, logé, nourri (réf. 190B)
✆ **06 78 33 33 83**

69 - La Maison Jean Loron, négociant-éleveur recherche pour son chai de La Chapelle de Guinchay (71), un/une CAVISTE (H/F). Rattaché au Responsable de Chai, au sein d'une équipe de 7 personnes, vous effectuez les différentes opérations de réception et de préparation des vins en veillant au respect de la qualité du produit ainsi que des règles d'hygiène et de sécurité. Ce poste est à pourvoir rapidement en CDI. Merci d'adresser CV et lettre de motivation à :
✆ **rodolphe dumontloron fr**

Service

58 - ETA RECHERCHE pressage HD ou BR + travaux de foin de A à Z avec matériels neufs et récents (réf. 190A)
✆ **06 78 33 33 83**

58 - Tondeur RECHERCHE brebis à tondre (réf. 1906)
✆ **06 87 31 56 40 - 03 86 20 17 55 le soir**

69 - Eta Vincent Rivoire - Pressage haute densité 120*90*240 à partir 6.5€ - Foin 550 kg paille 400 kg 80*90*240 à partir de 5€ - Foin 350 kg paille 280 kg - Longueur serrage réglable - Mise en tas et transport.
✆ **06 61 52 27 99**

Demande

Emploi

71 - Fils d'agriculteur motivé, cherche maître d'apprentissage pour Bac pro agro-équipement pour septembre 2013, sur exploitation à dominance céréalière. Etudie toutes propositions.
✆ **06 08 02 53 35**

Mariage

Rencontre

25 - Agriculteur libre 45 ans recherche femme sérieuse sincère pour amitié + si affinité.
✆ **06 38 92 79 09**

49 - Gratuit : recevez 1 extrait journal pour rencontrer agricultrice, agriculteur, votre dpt, 4.500 PA avec n°. http://rencontres-rurales.monsite-orange.fr
✆ **02 41 74 06 93**

Animaux

Divers

38 - Vends ovins pour mise à l'herbe + ânesse âgée 3 ans.
✆ **04 74 97 23 88 HR**

42 - prendrai en estive couple génisses ou chevaux puy de dôme
✆ **04 73 79 52 73 ou 06 07 97 63 17**

Bovin

01 - Vds génisses IA 11/12/01/02, CL, indemnes BVD-IBR, races 46 et 66
✆ **04 74 51 70 16**

01 - Vds 2 veaux Charolais cause surnombre
✆ **06 09 87 41 52**

21 - VENDS taureau adulte, vêlage facile et reproducteurs 15 mois HBC. Choubley Laurent 21210 La Motte Ternant (réf. 2005)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY - Jeux les Bard VEND taureau 5 ans, or. Gandin + repro. 15 mois dont veaux issus vêlage facile (IA), montes naturelles, TGS, IBR A. Livraison possible (réf. 17VB3)
✆ **06 87 43 40 33 - 03 80 96 79 42 HR**

38 - Vds génisses Charolaises 18/20 mois + 2 génisses pleines bonnes origines TGS.
✆ **04 74 58 73 81**

42 - Vds 2 VL Mo terme 05 cl id IBR
✆ **04 77 54 32 75 hr 07 61 27 92 84 journée**

42 - vds très beaux taureaux holstein rouge et noir et Montbéliard possibilité location
✆ **06 89 30 04 69**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC, IBR A. GAEC Bauzon - Préporché (réf. 1114)
✆ **03 86 84 21 53 - 06 58 95 93 59**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IBR B. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny (réf. 160D)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS reproducteurs limousins 16 mois, type viande, très doux, TGS. Livraison assurée (réf. 17VB4)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - Vend veaux repro 15 mois HBC, IBR A TGS. Martinet Damien en Satenot 58 Ternant anc. élevage Guérin. (1706)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - Elevage repro. limousin VEND veaux de 15 mois. Thoulé David (réf. 190D)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

58 - VENDS 2 taureaux 26 mois type mixte et élevage, - veaux de 15 - 16 mois. EARL Batho Serge - Saxi Bourdon (réf. 20VB4)
✆ **06 83 68 07 96**

58 - VENDS vaches et génisses NORMANDES pleines ou en lait (réf. 2017)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS taureau Limousin 2 ans, très bonne conformation, IBR N. (réf. 210D)
✆ **03 86 22 43 27 HR**

63 - Prends génisses en estive collective du 25-05-13 au 10-10-13 possib juments suitées
✆ **06 29 02 65 53**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Elevage plein air vend reproducteurs(trices) Limousin HBL Idem IBR, Paratub, Livr. possible - Elevage Laby.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - Vend Taureaux Charolais 16 mois, velage facile, HBC, IND, IBR, BVD
✆ **06 85 73 49 86 ou 04 74 63 49 93**

71 - Vds bons taureaux 2 ans repro. HBC, TGS, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - HBC vds taureau adulte + 1 taureau 2 ans qualifié RJ père avec ifnaiss 115 ivsev 117 + gd choix 15 mois + vaches suitées. Jacques Devillard, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88**

71 - Vends bons taureaux 2 et 3 ans, HBC, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Vends taureaux HBC : 5 ans, vêlage facile - 2 ans, gros veaux 15 mois, TGS, IBR A. M. Sarrazin, Perrecy-les-Forges.
✆ **06 06 69 38 78**

71 - Vends repro. de 16 mois, hivernés au pré, TGS, HBC, aptes à saillir. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vends taureaux 16 mois, HBC, IBR A, aptes à saillir. Gonnot Alain, La Tagnière.
✆ **06 10 40 54 76 ; 03 85 54 56 92**

71 - Vds taureaux charolais 2 ans et 17 mois, TGS, liv. possible, HBC + génisses. Debarnot François.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Vends taureaux repro. 2 ans, hivernés au pré, élevage HBC, TGS. Dumont B.
✆ **03 85 88 31 05 ; 06 48 20 82 79**

71 - Vends taureaux repro. 16 mois, HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, 71 Saint-Romain-sous-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

71 - Cause retraite vends vache, génisse MO, vêlée ou prête à vêler.
✆ **03 85 53 93 19 ; 06 23 26 50 05**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines. GAEC Goulliard (réf. 210C)
✆ **03 85 79 40 98**

73 - Agriculteur entre Chambéry et Lyon cherche vaches allaitantes avec veau en prêt ou pension du printemps à l'automne bâtiment neuf avec parc de contention.
✆ **06 46 35 43 09**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS, EARL Baudot 89160 Fulvy (réf. 1614)
✆ **03 86 75 15 33 - 06 19 96 60 17**

89 - VENDS 50 taureaux charolais HBC 17 mois et 30 génisses 17 mois, TB origines, vêlage facile, toutes GS, livraison possible. GAEC Cadoux B. et Fils (réf. 200B)
✆ **06 89 18 05 87 - 03 86 32 53 33**

Ovin

07 - Vds 40 jeunes ovins lait fin lactation
✆ **09 77 48 64 93 HR**

26 - Vds béliers préalpes 3 ans bonne conformation
✆ **06 34 56 34 44**

Equin

01 - Vds étalon comtoise app. 8 ans - 2 pouliches 1 an - jument attelée calèche 12 ans
✆ **04 74 30 10 57 ou 06 83 32 43 99**

38 - Vends jument Fiord 9 ans PP beau modèle.
✆ **06 80 31 30 27**

89 - VENDS ponette B 11 ans, 1,10 m. au garrot. (réf. 20VB3)
✆ **03 86 96 23 98**

Volaille-Lapin

21 - Grande vente de poules pondeuses élevées en plein air à Gevrey-Chambertin du 20 au 27 mai 2013 , prix: de 1 à 25 poules 3.80 € , de 26 à 50 poules 3,30 € de 51 à 100 poules 2.60€ , de 101 à 200 poules 1.90€, de 201 à 300 poules 1.80€, + de 300 poules 1.70€ vivantes. Prévoir caisse carton. Vente d'oeufs détail et revendeur semis gros toute l'année. GAEC du Pontot ferme du Pontot, route de Saulon 21220 Gevrey Chambertin (réf. 20VB1)
✆ **03 80 34 31 19**

38 - Le samedi 1er juin vte de poules plein air 2,50 euros la poule, la 11e gratuite.
✆ **04 76 64 27 87 HR**

Chien

26 - Vds chiots Griffons Vendéens nés le 27/03/13 mère tat 2FNB329 pour sanglier
✆ **06 31 02 48 71 ou 04 75 98 14 65 HR**

57 - Vends 4 chiots m.les petits Munsterlander nés le 23 mars, dispo. fin mai, près de Jarny 54800, Lof, tat. vacc. vermifugés. Tat. mère : 250269801216235, parents chasseurs sangliers.
✆ **03 82 33 80 76 ou 06 34 52 50 40**

71 - Part. vd 5 chiots 2 mois (1 portée de 2 d'apparence Fox et 1 portée de 3 d'apparence Fox x Basset artésien), parents excel. chasse, n° mère 250268500363790.
✆ **06 27 60 89 62**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

Sur notre site
AgriBourgogne.fr
Saisissez votre annonce en ligne et obtenez votre devis instantanément

Abonnement 2013
Terres de Bourgogne
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

ESPACE Affaires

Collect World — LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS — + de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

La Maison de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
TÔLE AVEC RÉGULATEUR DE CONDENSATION NOUVELLE GÉNÉRATION
➲ eps. 0,63 avec régulateur 7,25 € le m²*
➲ eps. 0,75 avec régulateur 8,10 € le m²*
GARANTIE 20 ANS contre le décollement
*Prix HT pour + de 200 m² **Offre soumise à conditions

! NOUVEAU ! Équipements agri et viti — AGRI-VITI'STOCK — www.agrivitistock.fr
UNIQUE Engrais liquide double paroi 25 000 L et 50 000 L sans bac de rétention
Distributeur agréé Duraplas
Citerne à fuel (eau, engrais…) Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie) Locaux : phyto, bungalow, sanitaire Traitement des phyto, éléments béton - etc…
BACAPHYTO®
Châlons en Champagne • Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

TREMIE DE STOCKAGE
2, 3 et 4m3, gerbable, sortie Ø160 & 220 mm , pour fourche et transpalette manuel, remplissage au godet, vidange intégrale, ventilation, peinture antirouille ou EPOXY. Tarif : 694,00€
Nombreux accessoires de personnalisation
+ Rapide + Sûr + Pratique
NOUVEAUTES 2013
VIDANGE INTEGRALE
-10% sur les Nouveautés 2013 jusqu'au 30/06/13 dites "REUSSIR"
Tél : 02.37.98.31.22 - info@ticc.fr

Équipements agri et viti — AGRI-VITI'STOCK — www.agrivitistock.fr
Citerne à fuel (eau, engrais…) Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie) Locaux : phyto, bungalow, sanitaire Traitement des phyto, éléments béton - etc…
BUNGALOW SANITAIRE
Châlons en Champagne • Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

Atelier de Bachage du Centre MATUSSIERE
BACHE DE TUNNEL
En BACHE CAMION
GARANTIE 5 ou 10 ans
COLORIS AU CHOIX
63370 LEMPDES - Tél. 04 73 61 84 45
Fax : 04 73 61 79 55 - E-mail : bache@abc-matussiere.com

Elan
LAMPE PROJECTEUR HALOGÈNE
LUMIÈRE, INTENSITÉ, AUTONOMIE
A batterie plomb/acide (6 V) et chargeur incorporé :
Dotée d'une ampoule Krypton (1A), cette lampe extrêmement puissante à faisceau réglable, contacteur deux positions (2 intensités) dispose d'une autonomie de 3 h 30 (7 heures avec ampoule standard 0,5 A). Robuste, étanche, sans entretien, livrée avec cordon de charge et bandoulière (poids 0,800 g).
53€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 219501

✆ 01 49 84 94 28
RINÇOTOP®
Le RINÇOTOP®, pratique, simple et robuste est un appareil, qui raccordé à une arrivée d'eau claire, permet de rincer efficacement les bidons de produits de capacité de 1 à 20 litres, notamment lors de leur transfert dans les cuves de tous types de pulvérisateurs agricoles.
Cet appareil comprend :
• Un pistolet en plastique robuste, résistant à haute pression maxi 5 bars. • Un conduit en tube inox coudé qui après avoir vidé le produit dans la cuve, peut s'enfoncer et aller au plus profond du bidon, le rincer et récuperer dans cette cuve le produit résiduel en évitant les éclaboussures. • Une buse rotative fendue en tête, propulsant un jet à force laminaire qui pulvérise l'ensemble de l'intérieur du bidon, évacuant les résidus phytosanitaires dans la cuve, et facilitant un nettoyage complet de celui-ci. En récupérant ces résidus, vous protégez l'environnement, gagnez en efficacité sur le transfert du produit et économisez jusqu'à 5% du produit utilisé.
149€ TTC FRANCO DE PORT RÉF. 30001

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311 94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
219501		53,00	,
30001		149,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAG35 - Photos non contractuelles

▶ Des professionnels à votre service

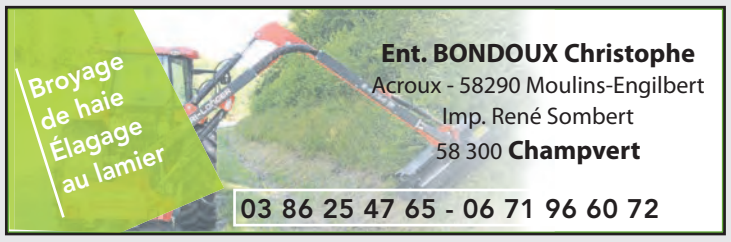
CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ **03 86 30 82 92**
www.chaux-de-ternant.com

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

LARGE CHOIX
NOURRISSEURS • POMPES À EAU • RATELLIERS DE PRÉS
L'Éleveur Bourguignon
12, rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois
03 80 90 66 60

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
La Morte Saison
C'est maintenant !


www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12



Ent. BONDOUX Christophe
Acroux - 58290 Moulins-Engilbert
Imp. René Sombert
58 300 **Champvert**
03 86 25 47 65 - 06 71 96 60 72

VISIONAUTE www.agri-video-system.com
Remises morte saison
Sur tous les packs caméras !

Distributeur agréé Côte d'Or :
Ets GAGNEPAIN
21 230 MAGNIEN
06 82 03 19 47
Yonne et Nièvre :
Romain Chabert
06 80 41 11 04

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

BUGNOT 52
SYNCHROGRIF, DUOBAL, BIBAL V2, SERBAL
des outils performants
NOUVEAU SYNCHROMIX

Pinces + griffes : 2 appareils en 1
Rondes ou carrées : les balles se manipulent avec précision
Rue de la batterie **F-52270 Roches-Bettaincourt**
Tel : (33) 03 25 01 31 18 - Fax : (33) 03 25 01 37 47 - **www.bugnot.com**

Journées commerciales

Le groupe Buchez anime fortement le secteur



Neuf journées commerciales organisées en seulement 2 mois ! Force est de constater que le groupe Buchez fait preuve de dynamisme en matière d'animation. Après 3 journées d'inauguration de leur base d'Autun début mars, le concessionnaire a invité ses clients à 3 journées commerciales les 26, 27 et 28 avril à Moulins-Engilbert. Cela faisait 15 ans que Gérard Buchez n'avait pas organisé de portes ouvertes dans cette base. Autant dire que les agriculteurs ont apprécié l'invitation et s'y sont rendus seuls ou en famille malgré une météo digne d'un mois de novembre. Une semaine plus tard, c'est le siège social de Corbigny qui accueillait les journées commerciales devenues désormais incontournables dans une ambiance très familiale le dimanche. Au cours de ces journées, les visiteurs ont découvert une large exposition des gammes Valtra, Fendt, JCB Agri, Kuhn et Lely pour ne citer que les principales marques distribuées par le groupe Buchez. De nombreuses offres commerciales accompagnaient ce rendez-vous: financements, prix nets sur le stock, remises sur le magasin, conditions morte saison…sans oublier quelques nouveautés : de quoi rendre ces journées très intéressantes.



La goutelette la plus économe jamais développée est désormais disponible sur les pulvérisateurs JOHN DEERE série 700i, 800i et 900i

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

C3B

Société par actions simplifiée
au capital de 300.000 €
Siège social : Bâtiment T8 - 18 B Boulevard Winston Churchill
21000 Dijon
331 800 581 RCS Dijon

Par décisions de l'associé unique du 13/05/2013, l'Associé unique, prenant acte de la démission de Monsieur Mohandass Aroq de son mandat de Président à compter de ce jour, décide de nommer en qualité de nouveau Président Monsieur François Teste du Bailler (demeurant 9 rue du professeur Depéret, 69160 Tassin la Demi Lune) à compter de cette même date, pour une durée de trois ans qui expirera à l'issue de la décision de l'associé unique appelé à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2015.
Pour avis

AL212110309

« Avis de modifications : Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL COGEREC, au capital de 7.622,45 €uros, RCS Dijon 394070064, le 31.12.2008, a été nommée en qualité de gérant à compter de cette même date Madame Claudine Rousseau domiciliée 13 rue M. Yourcenar 21000 Dijon en remplacement de Monsieur Jean-Marie Rousseau démissionnaire.
Au cours de cette même Assemblée, le siège social a été transféré du 21 avenue Garibaldi 21000 Dijon au 13 rue Marguerite Yourcenar à 21000 Dijon.
Pour avis. Le gérant. »

AL212110315

SCI DE LA MAISON DU LOUP

SCI au capital de 99854,11 €
Siège social : 29 rue Berbisey,
21000 Dijon
380 707 067 RCS de Dijon

L'AG mixte du 4 mai 2013, à compter du 4 mai 2013 nommé en qualité de co-gérant Mme Renardet Marie-Françoise, demeurant 5 villa Rochefort, 91000 Evry en remplacement de M. Renardet Bénigne, co-gérant, démissionnaire, M. Renardet Serge, co-gérant, décédé n'étant pas remplacé et a décidé de transférer le siège social de la société du 29 rue Berbisey à Dijon (21000) au 6 rue Lacordaire, 21290 Recey sur Ource, Modification au RCS de Dijon
Pour avis
Me Chritine GARNIER

AL212110322

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI FAISCAR
Siège social : 1105, rue de Bourgogne, 21 410 Pont-de-Pany
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : 99 ans
Capital : 1.000 euros
Apports en numéraire: 1.000 euros
Apports en nature : Néant
Gérance : Monsieur Carlos Faisca demeurant 1105, rue de Bourgogne, 21 410 Pont-de-Pany
Cession de parts : librement cessibles entre associés, au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant ; cessions à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés
Immatriculation : au RCS de Dijon.

AL212110270

TAXI DIJON NORD

Avis de Constitution
Suivant acte sous-seing privé en date du 21 mai 2013 , il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- **Forme**: SARL Unipersonnelle
- **Capital**: 5 000 Euros
- **Dénomination**: TAXI DIJON NORD
- **Siège social**: 23 Rue Arthur Rimbaud, 21000 Dijon
- **Objet**: La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger : Activité de taxi
- **Durée**: 99 ans
- **Gérance**: M. Christophe Barre 23 Rue Arthur Rimbaud, 21000 Dijon
- **Immatriculation:** RCS Dijon

Pour Avis

AL212110299

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
PERNAND-VERGELESSES: Vigne et terre à vigne en AOC Bourgogne
25 a 20 ca - La grande corvée de bully: AI-7[F1]-7[F2]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **10/06/2013** à SAFER Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus

AL212110318

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : SCI LCC
Siège social : 43, rue Saint Vincent, 21 490 Bellefond
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
Durée : 99 ans
Capital : 1.000 euros
Apports en numéraire : 1.000 euros
Apports en nature : Néant
Gérance : Monsieur Yvon Carminati et Madame Florence Carminati demeurant ensemble 43, rue Saint Vincent, 21 490 Bellefond
Cession de parts : Librement cessibles entre associés, au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant ; cessions à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés
Immatriculation : au RCS de Dijon

AL212110284

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : DURAND-PICAN
Siège social : 19 avenue Jean Jaurès 21150 Venarey les Laumes
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis à Venarey Les Laumes 21150, 19 avenue Jean Jaurès.
Durée : 99 ans
Capital : 2 000 €
Apports en numéraire : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Philippe Vincent François Pican
demeurant 2 avenue de la Gare 21150 Venarey Les Laumes
Madame Dantas-Sobreiro épouse Durand Maria demeurant 13 route de Montbard 21150 Menetreux le Pitois
Cession de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
Elles ne peuvent être cédées au conjoint, aux ascendants ou descendants du cédant et à toutes autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
Immatriculation : au RCS de Dijon

AL212110310

Me Etienne RISPAL
Notaire
84390 Sault

Suivant acte reçu par Me Etienne Rispal, notaire à Sault, le 29/04/2013, enregistré au SIE de Carpentras, le 14/05/2013, Bordereau 2013/614, case n° 1, il a été constitué le Groupement Foncier Agricole suivant:
Dénomination : GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE PASSION DU VIN
Siège : Bussy le Grand (21150) 3 rue de la Montagne
Durée : 99 ans
Objet : la propriété et l'administration par dation à bail uniquement de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société et soient conformes à la législation régissant les groupements fonciers agricoles.
Capital social : 56.000 €
Gérant : M. Erwin Van Heugten, demeurant à 6092 NE Leveroy (Pays-Bas), Kerkstraat 9.
Immatriculation au RCS de : Dijon
Pour avis et mention
Me Etienne RISPAL
Notaire

AL212110316

Aux termes d'un acte authentique en date du 19 mai 2013 il a été constitué une société
Dénomination sociale : SCI LE XA
Siège social : 6 chemin de barme, 21260 Fongegrive
Forme : Société Civile Immobilière
Sigle : XA
Capital : 100 €
Objet social : gestion et administration civile de tous biens et droits immobiliers
Gérance : Monsieur xavier Gruss, 41 rue des vignes, 25870 Auxon Dessus
Cessions de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un Associé.
Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des Associés réunis en Assemblée Générale
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon

AL212110321

DISSOLUTION LIQUIDATION

GAEC SAINT DENIS

Reconnu le 29/04/1981, sous le numéro 409
Société civile en liquidation
Siège social : 21130 Tillenay
322 532 003 RCS Dijon

Clôture de liquidation
Aux termes d'un acte en date du 30/04/2013, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport des liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs et les a déchargé de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de 31/12/2008
Pour avis, Les Liquidateurs.

AL212110287

SERIALFILMS

SARL au capital de 1000 euros
Siège social :7 rue Henri Vincenot
21800 Chevigny st-sauveur
753 457 449 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 04/05/2013, l'AG Extraordinaire a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 18/05/2013, nommé en qualité de liquidateur Mlle Zap-



padu Marie 7 rue Henri Vincenot 21800 Chevigny-st-sauveur et fixé le siège de liquidation au siège social.
Les modifications seront effectuées au RCS de Dijon

AL212110308

NOMINATION

FABRICATION DE LIANTS ET D'EMULSION POUR UTILISATION ROUTIERE

Société anonyme à Conseil d'administration
au capital de 450.000 euros
Siège social : La Grande Tuilerie
21 130 Champdôtre
420 072 795 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 14 mai 2013, les associés ont constaté l'arrivée du terme des mandats d'administrateurs des sociétés BRAJA VESIGNE, SA ROGER MARTIN, ENTREPRISE HUBERT ROUGEOT, PERRIER TP et GIRAUD FRERES et ont décidé de nommer en qualité d'administrateurs pour un durée de 3 années la société BRAJA VESIGNE ayant son siège social 19-21, avenue Frédéric Mistral, 84 100 ORANGE, représentée par Monsieur Paul Braja demeurant 950, chemin de Camplanier, 30 900 NIMES ; la société SA ROGER MARTIN ayant son siège social 4, avenue Jean Bertin, Parc technologique, 21 000 Dijon, représentée par Monsieur Vincent Martin demeurant 11, rue des Créots 21121 Fontaine les Dijon; la société ENTREPRISE HUBERT ROUGEOT MEURSAULT ayant son siège social Champ Lain, RD 23, 21 190 Tailly, représentée par Monsieur Christophe Rougeot demeurant 8, rue de Lorraine, 21 200 Beaune ; la société GIRAUD ayant son siège social 404, avenue Jean-Philippe Rameau, ZI de Croupillac, 30 100 ALES représentée par Monsieur Jean-Christophe Giraud demeurant 339, chemin de Trespeaux , 30 100 Alès. Les associés ont décidé de ne pas renouveler ni remplacer PERRIER TP. Mention au RCS de Dijon.

AL212110247

CHOCOLATERIE DE BOURGOGNE

S.A.S. au capital
de 19.000.000 euros
Siège social
Rue de Cluj, ZAE Cap Nord
21000 Dijon
498 520 576 RCS Dijon

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 Mai 2013, il a été décidé de nommer le cabinet DUTHILLEUL & Associés SAS, dont le siège social est 15 rue de Bruxelles 75009 Paris, 437 977 283 RCS Paris, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Pierre Joffredo demeurant 15 rue de Bruxelles 75009 Paris en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant.

AL212110317

POURSUITE D'ACTIVITÉ

SARL MICHAEL DARDELIN

au capital de 2000 €
9, rue de la Corvée, 21190 Corpeau
490 939 931 RCS de Dijon

L'assemblée générale du 07/05/2013 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Modification au RCS de Dijon

AL212110302

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

LGDA

SARL au capital de 8 000 €
Siège social : 105 A avenue Henri Fréville
35200 Rennes
RCS Rennes 449 838 085

Location gérance
Suivant acte sous seing privé en date du 14 mai 2013, à Rennes, la société LGDA, SARL au capital de 8 000 €, RCS Rennes 449 838 085, dont le siège social est situé à Rennes (35), 105 avenue Henri Fréville, loueur de fonds, a confié en location-gérance à la société FR DA MARSANNAY, SARL au capital de 10 000 €, en cours d'immatriculation auprès du RCS de Dijon, dont le siège social est situé Centre Commercial Leclerc, ZAC Actisud, rue Olivier de la Marche, La Côte (21160), le fonds de commerce de pizzeria connu sous l'enseigne DEL ARTE sis à Marsannay la Côte (21160), ZAC Actisud, Centre Commercial Leclerc Les Terres Franches, rue Olivier de la Marche, pour une durée de 5 ans, qui commencera à courir à compter du 21 mai 2013, renouvelable annuellement par tacite reconduction, sauf dénonciation.
Pour avis

AL212110323

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

BAZOLLES-MOTOCULTURE

Société anonyme
au capital de 76 224,51 euros
Siège social
Bazolles (Nièvre)
RCS Nevers : 317 341 667

Décision : assemblée générale extraordinaire du 25 avril 2013.
Transformation de la société en société par actions simplifiée
Anciennes mentions :
Forme : Société Anonyme
Capital : 76 224,51 euros
Président du Conseil d'Administration :
Monsieur Jacques Debailleul demeurant à Bazolles (58110)
Administrateur et Directeur général :
Monsieur Philippe Debailleul demeurant à Bazolles (58110)
Administrateur :
Madame Claudine Debailleul demeurant à Bazolles (58110)
Commissaire aux comptes titulaire :
SELAFA Cecotti Denis et Cecotti Thierry
Nouvelles mentions :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Capital : 80 000 euros
Président :
Monsieur Jacques Debailleul demeurant à Bazolles (58110)
Directeur général :
Monsieur Philippe Debailleul demeurant à Bazolles (58110) La Planchotte
Commissaire aux comptes titulaire :
Cecotti Thierry & Associés
SARL - Siège social «Aux Arramous»
32600 Lias
Admission aux assemblées : tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée.
Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elle représente ; chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : les cessions d'actions volontaires ou forcées, à titre gratuit ou onéreuses, quelle que soit leur forme, sont soumises à l'agrément préalable de la société donné par la collectivité des associés qui statue à la majorité des 2/3 des voix.
Date d'effet : 25 avril 2013
Dépôt : Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le président

AL582110455

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP THIBERT & MAUGUERE
AVOCATS
2 rue Hoche - BP 224
58002 Nevers cedex
Tél. 03.86.71.88.54
Fax. 03.86.57.65.31

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 25 JUIN 2013
à 10 heures 30

A l'audience des saisies immobilières du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers, Palais de Justice de ladite Ville, Place du Palais.
Commune de ROUY (Nièvre), « Les Grands Champs » : LOT UNIQUE
Une maison campagnarde avec grange attenante en cours de rénovation et constructions annexes.
Maison d'habitation comprenant :
Rez-de-chaussée : couloir de dégagement, cuisine, salle à manger, salle de bains, toilettes.
1er étage : montée d'escalier, loggia, couloir de dégagement, une chambre, une autre pièce en cours d'aménagement.
Partie grange attenant à la maison d'habitation : porte de communication avec couloir d'entrée, trois pièces enfilade. Pièce non aménagée au-dessus de la grange style mezzanine.
Local chaufferie accolé à la maison d'habitation. Chaudière au fuel.
Constructions annexes : abri de jardin. Chalet de jardin en bois. Ebauche de construction d'un atelier.
Terrain.
Le tout cadastré section ZM numéro 2 « Poirier Notaire » pour une contenance totale de 67 ares 85 centiares.
Bien occupé.
Mise à prix : Quarante mille euros (40 000,00€).
Pour le cas où la mise à prix ne serait pas couverte, elle pourrait être baissée immédiatement et sans nouvelle publicité, par fractions d'un dixième jusqu'à adjudication.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.
Fait à Nevers, le 15 mai 2013
Me Isabelle MAUGUERE

Pour tous renseignements s'adresser:
- au cabinet de La SCP THIBERT & MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers (58002), 2, Rue Hoche .Ài Tél : 03.86.71.88.54
- au greffe du TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé.
- Les visites seront effectuées par Maître SPADILIERO Huissier de justice à Nevers (Nièvre) Tél : 03.86.61.00.65 le vendredi 14 juin 2013 à 14 H 30 sur place.

AL582110423

SCP THIBERT & MAUGUERE
Avocats
2 rue Hoche - BP 224
58002 Nevers Cedex
Tél : 03.86.71.88.54
Fax : 03.86.57.65.31

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 25 JUIN 2013
A 10 heures 30

Au Tribunal de Grande Instance de Nevers, Palais de Justice de ladite Ville, Place du Palais.
Commune de MONTSAUCHE LES SETTONS (Nièvre) :
Une propriété composée de diverses parcelles avec étangs cadastrée section E, numéros :
143 « le Champ de Fourre » pour une contenance d'01ha 08a 95ca
144 « le Champ de Fourre » pour une contenance de 55a 40ca
358 « le Champ de Fourre » pour une contenance d'01ha 76a 17ca
359 « le Champ de Fourre » pour une contenance d'01ha 76a 17ca
360 « le Champ de Fourre » pour une contenance d'01ha 76a 16ca
364 « l'Echaintre des Bois Beaud » pour une contenance de 44a 68 ca
368 « l'Echaintre des Bois Beaud » pour une contenance de 53a 21ca
369 « le Sausois » pour une contenance d'01ha 07a 96ca
370 « l'Echaintre des Bois Beaud » pour une contenance de 51a 52ca
Contenance totale de 09 ha 50 a 22 ca.
Les étangs sont situés sur les parcelles cadastrées section E numéros 143, 144, 369 et 370.
Biens libres.
Mise à prix : quarante mille euros(40.000,00 €), en un lot.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de Nevers, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.
Fait à Nevers le 15 mai 2013
Me Isabelle Mauguère.
Pour tous renseignements s'adresser:
- au cabinet de La SCP THIBERT & MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, dont le Cabinet est à Nevers(58002), 2, Rue Hoche Tél : 03.86.71.88.54.
- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Nevers où le cahier des conditions de vente est déposé.
- Les visites seront effectuées par la Selarl Actes 03.86.85.14.53 le mercredi 12 juin 2013 à 14 H 30 sur place.

AL582110424

CMA MORLOT & DONIKIAN
Courtiers de Marchandises Assermentés près la Cour d'Appel de Paris
5 rue du Louvre 75001 Paris
Tél : 01 55 25 68 68
e-mail lucie.donikian@cma-morlot.com
Fax : 01 55 25 68 69

VENTE JUDICIAIRE AUX ENCHERES PUBLIQUES

en vertu de l'article L.642.19- du Code de Commerce de la société SAS AELSLIFE

Mercredi 29 Mai 2013 à 14h00
dans un local situé :
138 rue Francis Garnier
Nevers 58000
Chez Centre Pharma
Lots importants de produits

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,62 € + 0,05 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
HANKE REPKA Marina
4 rue de l'Aiguillon 58000 Nevers
RCS Nevers 487 928 368

AL582110429

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BOULANGERIE PATISSERIE POCHET(SARL)
Lieu dit Marcy 58130 Poiseux
RCS Nevers 492 061 643

AL582110430

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
AC3S (SARL)
17bis rue des Chaumottes 58660 Coulanges-les-Nevers
RCS Nevers 517 420 683

AL582110431

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
NEVEU ALAIN
Lieu dit Sangue
58700 Lurcy-le-Bourg
RCS Nevers 381 203 371

AL582110432

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MARVILLE Donius Blanche
rue Lamartine et rue Jean-Jacques Rousseau 58170 Luzy
RCS Nevers 523 077 659

AL582110428

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
EURL SUD NIVERNAIS INFORMATIQUE (SARLU)
17 boulevard Voltaire 58300 Decize
RCS Nevers 509 283 073

AL582110433

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SAINT VALENTIN (SARL)
RN 81 Harlot 58000 St-êloi
RCS Nevers 523 047 009

AL582110434

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LA GRANDE JOUIR(SARL)
Le Pont du Montal 58230 Dun-les-Places
RCS Nevers 450 023 304

AL582110435

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DELTA CONFORT (SARL)
121 route de Lyon 58000 Challuy
RCS Nevers 491 282 034

AL582110436

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
REPKA Yvan
50 rue du 4 Septembre 58600 Fourchambault
RCS Nevers 508 101 904

AL582110439

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MOUSSETTE (SARLU)
la Gare 58120 Château Chinon Campagne
RCS Nevers 500 140 199

AL582110440

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
CONSEIL EN CONSTRUCTION CONTEMPORAINE ET PAYSAGE (SARL)
13 Rue des chapelains 58400 La charité-sur-Loire
RCS Nevers 491 216 966

AL582110441

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
MAZATAUD PATRICK JEAN
29 Rue du général Auger 58400 La Charité-sur-Loire
RCS Nevers 350 708 129

AL582110442

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LA MAISON (SARLU)
Le Bourg 58240 Langeron
RCS Nevers 510 284 417

AL582110443

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SARL DELARRAS (SARL)
11 quai de Loire 58300 Decize
RCS Nevers 448 490 904

AL582110444

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LIMON RECUPERATION (SARL)
58270 Limon
RCS Nevers 447 870 643

AL582110445

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
OLIVIER GUIMARD SARL (SARL)
L huis Gaudry 58120 Château-Chinon
RCS Nevers 441 777 737

AL582110446

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
SILVA RAVALEMENT (SARL)
Cognan 58130 Ourouër
RCS Nevers 502 339 799

AL582110447

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
I. CARS SPORT (SARL)
25 rue des Bornards 58490 St Parize-le-Châtel
RCS Nevers 511 255 382

AL582110448

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
EURL LA MAROTTE (SARLU)
3 rue de la Monnaie 58500 Clamecy
RCS Nevers 501 464 846

AL582110449

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
BURGONDE BETAIL SARL (SARL)
58230 Planchez
RCS Nevers 391 342 367

AL582110450

Par jugement en date du 15/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DELICE'S BURGER (SARL)
5 - 11 quai des Mariniers 58000 Nevers
RCS Nevers 517 932 836

AL582110438

hospitaliers & pharmaceutiques divers, QUICKCLOT, BURNTEC, CYSTISTAT, MISSION & Autres
(Pansements, bandes, solutions et divers)
Produits Cosmétiques : laits corps, shampoings, eaux micellaires, crèmes en flacons ou en vrac etc.
Articles de maquillage bio (crayons, rouge à lèvres, mascara, fond de teint)
Articles de conditionnement : pots, flacons, verres et accessoires
Mallettes de maquillage et présentoirs
Coffrets de parfum DISNEY
Clauses et conditions de la vente au verso *Catalogue détaillé sur demande*-Frais en sus 12,45% +TVA sur frais
Marchandises déposées et visibles :
Le Mercredi 29 Mai 2013 (1 Heure avant la vente) - dans un local sis : 138 rue Francis Garnier
58000 Nevers

AL582110451

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

OFFICE NOTARIAL DE CLAMECY

Changement de régime matrimonial
Suivant acte reçu par Me ARCANGELI-ZERR, Notaire à Clamecy (58), le 04 mai 2013, Monsieur Jean-Louis Martinez, chauffeur routier, et Madame Josselyne Madeleine SCLAVON, sans profession, demeurant à Dornecy (58), 33, Rue Marié Davy, mariés sous le régime de la communauté de biens acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Montrouge (92), le 28 juin 1980, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Oppositions à adresser dans les trois mois de la parution du présent avis par lettre recommandée avec AR ou par exploit d'huissier à Office Notarial, 24, Rue Marié Davy, 58500 Clamecy.
En cas d'opposition les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de grande instance.

AL582110452

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé établi à Château-Chinon campagne en date du 16/04/2013, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SARL FAMILLE COPPIN
Siège social : Port de l'Homme, Château-Chinon campagne (Nièvre)
Objet : location meublée, location à usage de tourisme rural.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 10 000 euros
Gérance : Mme Coppin Dominique, demeurant Port de l'Homme, Château-Chinon campagne (Nièvre),
Immatriculation : Au RCS de Nevers.

AL582110377

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relative à la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme
Le Bourg
58120 Brassy

1- Par arrêté municipal en date du 04 avril 2013, il sera procédé à l'enquête publique portant sur le projet de révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.
L'enquête publique se déroulera du **18 mai 2013 au 22 juin 2013** inclus soit 36 jours.
2- Au terme de l'enquête publique, le dossier de révision du PLU pourra être approuvé par le conseil municipal de Brassy après prise en compte des avis des personnes publiques associées et des conclusions du commissaire-enquêteur.
3- Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Dijon a désigné:
Monsieur Pierre Bard, contrôleur principal de la DDE en retraite, domicilié à 6 rue du Villars à Lormes (58140) en qualité de commissaire-enquêteur, monsieur Jean-François Durand, domicilié à 12 Via de Chevannes à Arcenant (21700) en qualité de commissaire-enquêteur suppléant
4- Le dossier du projet de PLU et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur seront déposés à la mairie de Brassy pendant 36 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie: **Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h 30 et de 13h30 à 17h, Mercredi de 9h à 12h30, et samedi de 9h à 12h. Du 18 mai au 22 juin 2013 inclus** .
Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à l'adresse suivante: Mairie Le Bourg 58140 Brassy.
5- Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations:
à la Mairie de BRASSY, **les: Samedi 18 mai 2013 de 9h à 12h, jeudi 06 juin 2013 de 14h à 17h et samedi 22 juin 2013 de 9h à 12h**
6- A l'issue de l'enquête publique et dans un délai réglementaire d'un mois, le commissaire-enquêteur remet à la commune son rapport et ses conclusions qui seront tenus à la disposition du public durant un an à la Mairie de Brassy les jours et heures habituels d'ouverture.
7- Les informations environnementales sont consultables dans le rapport de présentation et les annexes du dossier du projet de PLU arrêté le 04 avril 2013 disponible en Mairie de Brassy.
8- La personne responsable de projet de PLU est la Commune de Brassy représentée par son Maire, Monsieur Jean-Sébastien Halliez, Mairie Le Bourg 58140 Brassy, 03.86.22.20.31, mairie-brassy@wanadoo.fr auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.
Le Maire,
Jean-Sébastien Halliez.

AL582110353

CONVOCATION

SICAGEMAC

route de Saint Saulge
58800 Corbigny

Convocation à l'Assemblée Générale Mixte
Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Les Membres du Conseil d'Administration de la SICAGEMAC et moi-même avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale, qui se déroulera le :
Jeudi 13 juin 2013, à 17 heures,
A la salle de l'Abbaye de Corbigny.
Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport financier de l'exercice 2012,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation du capital social,
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs et élections,
- Indemnité compensatrice de temps passé (article 27),
- Questions diverses.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :
- En application de l'article 55 des statuts, les associés seront invités à se prononcer sur la continuité de l'activité.
Vous avez la possibilité de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, ainsi que des comptes annuels de l'exercice.
J'attire votre attention sur l'importance du quorum et donc, sur la nécessité de votre présence, ou, en cas d'empêchement, sur l'intérêt, de nous retourner le pouvoir ci-joint dûment complété.
Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.
Le Président
Philippe GUILLIEN

AL582110461

TRANSFERT DE SIÈGE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU DOMAINE DU PAVILLON

Société Civile Immobilière Agricole
au capital de 20 580,62 euros
Siège social
58240 Toury sur Jour
RCS Nevers 443 726 427

Par assemblée générale en date du 2 mai 2013, la collectivité des associés de la Société Civile Immobilière Agricole du Domaine du Pavillon, dont le siège social est 58240 Toury sur Jour, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 443 726 427, dont l'objet social est : la propriété de tous biens immeubles et l'exploitation agricole d'immeubles ruraux à l'exclusion de toute opération commerciale, dont la durée est de soixante années jusqu'au 1er septembre 2026, a décidé de transférer son siège social à compter du 2 mai 2013 au 22, rue Marceau à 34000 Montpellier.
Tout pouvoir pour ce faire est donné à Monsieur Frédéric Verine, es qualité de co-gérant, demeurant et domicilié 22, rue Marceau à 34000 Montpellier dont notamment à effet d'accomplir toutes les formalités subséquentes.
Pour dépôt au Greffe :
La gérance

AL582110456

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de BEARD (AA 13/043):
5 ha 42 a 79 ca
- Les ganches: B-46 - Ouche chameat: B-18-19-281[17]

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/06/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 03 86 21 40 00 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL582110453

DÉSIGNATION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

PRESSE LOTO SERVICE

SARL Unipersonnelle en liquidation
au capital de 15.000 €
Siège de liquidation :
39 bis, rue Paul Vaillant-Couturier
58000 Nevers
499 526 713 RCS Nevers

Clôture de liquidation
Par décision du 10 mai 2013, l'associée unique a approuvé les comptes de liquidation de la société, donné quitus de son mandat au liquidateur, Mme Sandrine Pelardy, dt 39 bis, rue Paul Vaillant-Couturier, 58000 Nevers, et prononcé la clôture de liquidation de la société.
Les comptes de liquidation seront déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers auprès duquel sera demandée la radiation de la société du Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, le liquidateur, S. PELARDY

AL582110422

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Renouvellement du mandat de gérants - nomination de gérants
Suivant délibération en date du 0305/2013, l'assemblée des associés de la Société Coopérative Artisanale «Artisans Coopérateurs Nivernais», SARL à capital variable, sise 23 rue du Dr Duret 58110 Chatillon en Bazois, RCS Nevers 514 187 434, a décidé de nommer Monsieur Lutsen Simon Mathieu, né le 25/06/1985 et demeurant Les Simonots 58330 Saxi Bourdon, en remplacement de Madame Houssin Danièle, et de renouveler le mandat de gérant de Messieurs Loreau Yann et Chanel Loïc, pour une durée de 3 ans, soit jusqu'à l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31/12/2015.
Pour avis, la gérance

AL582110457

VENTE

Avis est donné, en application de l'article L.331-19 du Code forestier, de la vente des parcelles ci-après :
Section N°Lieudit Nature Contenance
Y 244 Le Turia Bois Taillis 00ha 06a 17ca
Y 247 Le Turia Bois Taillis 00ha 00a 06ca
Y 250 Champ du Pont Bois Taillis 00ha 01a 71ca
Y 251 Champ du Pont Bois Taillis 00ha 03a 78ca
Y 252 Champ du Pont Bois Taillis 00ha 32a 05ca
Y 254 Champ du Pont Bois taillis 00ha 62a 90ca
Y 255 Champ du Pont Bois taillis 00ha 32a 65ca
Y 261 Champ du pont Bois de Feuillus 01ha 24a 60ca
Commune de Marigny l'Eglise
Moyennant le prix de : 5300€ payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus à la charge de l'acquéreur.
Aux charges et conditions ordinaires et de droit en la matière. Et sans conditions particulières.
Les propriétaires des parcelles boisées contiguës, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en mairie pour faire connaître à : La SCP COUTANCE LELIEVRE, Notaire à Avallon (89200), 13 Rue Nicolas Caristie. Par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence aux prix et conditions résultant du présent avis

AL582110426

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Le 30.4.13, les associés de la SAS CVInvestissement au capital 10.000 €, siège social à St Fargeau (89) 5, place du Mal de Lattre de Tassigny, 789 675 956 RCS Auxerre, ont accepté les termes d'un contrat d'apport en nature de titres de sociétés, l'évaluation et leur rémunération et ont en conséquence augmenté le capital et modifié corrélativement les statuts de la société.
Ancienne mention publiée :
Capital : 10.000 €
Nouvelle mention : Capital : 144.000 €.

AL892110427

Le 30.4.13, l'associé unique de la SARL LE COQ DE BRUYERE au capital 10.000 €, siège social à St Fargeau (89) 14/18, rue des Lions, 530 929 207 RCS Auxerre, a décide de modifier la dénomination à compter du même jour.
Ancienne mention publiée : dénomination : SARL LE COQ DE BRUYERE
Nouvelle mention : dénomination : LE MONTECRISTO

AL892110428

INTERNET POINT

Société à Responsabilité Limitée
de 8 000 Euro
Siège social : 7 rue de la plaine des Isles
ZI plaine des Isles
89000 Auxerre
404 246 795 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 26 avril 2013, la collectivité des associés a décidé à l'unanimité de :
- transformer la société en SAS à compter de ce jour sans création d'un être moral nouveau.
- d'adopter les statuts en conséquence, étant précisé que l'objet social, le capital social, la durée, le siège social, la dénomination sociale et la date de clôture de l'exercice social restent inchangés.
- De nommer en qualité de présidente, Madame Tintignac Virginie demeurant 21 Route d'Auxerre à Guerchy (89113).
Admission aux assemblées et droit de vote :
- Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

• sur le site www.infogreffe.fr
• par minitel 3617 Infogreffe*
• par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'Information Légale sur les Entreprises.

Extrait des minutes du greffe

Par jugement en date du 07/05/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire la procédure ouverte à l'égard de :
BELTANK FRANCE (SARL)
2 chemin du Chevrelet
58340 Cercy-la-Tour
491 975 785
BELTANK NV
14, bus h amsterdamstraat
2000 Anvers
Belgique
Toutes activités se rapportant au transport par eau de marchandises ou de matières premières
Liquidateur Selarl Aurélie Lecaudey 14 avenue Marceau BP 529 58000 Nevers

AL582010399

Dépôt de l'état de collocation de :
MINIERE Thierry
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
MINIERE Thierry
Sis à : 58130 Guérigny
11 Rue de la tuilerie
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL582010418

Dépôt de l'état de collocation de :
THOMAS MARILLIER LYDIE
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
THOMAS MARILLIER LYDIE
Sis à : 58240 Mars sur Allier
9 Chemin du Champ Pagenot
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL582010419

Dépôt de l'état de collocation de :
RIDEAU Martial
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
RIDEAU Martial
Sis à : 58230 Germigny sur loire
Rue de Chevigny
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL582010420

Dépôt l'état de collocation de :
M. LIGERON Thierry
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :
M. LIGERON Thierry
Sis à : 58220 Donzy
Lieu-Dit «LYOT»
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL582010421

Sur notre site AgriBourgogne.fr
SAISISSEZ VOTRE ANNONCE EN LIGNE ET OBTENEZ VOTRE DEVIS INSTANTANÉMENT

et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société.
- Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède d'actions.
Agrément : Agrément des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre.

AL892110506

SEN PRIMEURS

SARL au capital de 7 500 euros
2 Rue du Docteur Ardoin
89100 Paron
477 760 607 RCS Sens

Par décision du 12/04/2013 l'AGE de la SARL SEN PRIMEURS a décidé de transférer le siège social du 2 Rue du Docteur Ardoin, 89100 Paron au 5 Chemin des Ruelles 89380 Appoigny et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. De plus elle a pris acte de la démission de Monsieur Adil Sen de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Laurent Hardy, demeurant 5 Chemin des Ruelles, 89380 Appoigny

AL892110507

TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Meaux du 13/05/2013 prononçant la conversion de la procédure de redressement judiciaire en liquidation judiciaire simplifiée au profit de la **SAS CONSEILS & PARTENAIRES INDUSTRIES**, Route de Tanlay, 89700 Tonnerre (participation dans toute société). RCS Auxerre 451 307 888. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur, la SELARL GARNIER-GUILLOUëT en la personne de Me Sophie Guillouët, 55, Rue Aristide Briand, 77100 Meaux, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL892110505

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

**SCP «Ludovic Baut et Eloïse Salignon-Collot»
Notaires associés à 21000 (Dijon)
52 boulevard Carnot**

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Alain, Marie Galmiche, professeur retraité, et Madame Odile, Marie, Madeleine Marmasse, dessinatrice retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Auxerre (89000) France, 29 place de l'Hôtel de Ville, nés savoir: Monsieur Galmiche à Thomirey (Seine et Marne), le 21 février 1933 et Madame Marmasse à Orléans (Loiret), le 27 mai 1933
Mariés tous deux en premières noces, à la mairie de Fontainebleau (Seine et Marne), le 28 janvier 1961.
Soumis au régime de la communauté de biens réduite aux acquêts, régi par les articles 1400 et suivants du Code Civil aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Danre, le 28 janvier 1961. Lequel régime n'a pas été modifié depuis.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle établie par l'article 1526 du Code Civil, avec clause d'attribution intégrale de la communauté au survivant.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Ludovic Baut, notaire à 21000 (Dijon) 52 boulevard Carnot.
Date de l'acte : 06/05/2013
Les oppositions éventuelles doivent être faites auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention
Maître Ludovic Baut

AL892110492

AVIS DE CONSTITUTION

SARL DU VAL DOMAINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 Bis Rue Haute
89740 Pimelles

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Pimelles du 26 avril 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARL DU VAL DOMAINE
Siège social : 1 Bis Rue Haute, 89740 Pimelles
Objet social : - Entreprise de travaux agricoles (labour, préparation et entretien des sols de culture, semis et plantations, entretien et traitement des cultures, récolte) ;
- Production et vente d'électricité photovoltaïque

AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
AUXERRE - vigne AOC à louer par bail rural
5 ha 85 a 20 ca - Dessus la vaux de bouc : B-646-647-1646-1648-1654 - Dessus bon boire : B 695 - Les terres rouges : ZE-71 - Les Justemons : ZE 104(K)-105p
MONTACHER-VILLEGARDIN - terre, pré et bois-taillis
Fonds occupé sur la totalité
20 ha 56 a 18 ca - Bois des marions: F-442 - La boulat: Y-133(J)-133(K)-171[133] - La montagne: U-190[29] - La picharderie: B-358-359 - La vallee de cigue: U-50 - Le village: F-139-919[137] - Les parruches: Y-220[80]
- Pres des vallees: F-460 - Terres du vert buisson: Y-128
AUXERRE - terre à planter et vigne AOC
8 ha 38 a 13 ca - Dessous vaux le bouc: B-638(A)-638(B) - Dessus bon boire: B-665-696-697-698-699 - Dessus de la vaux de bouc: B-636-637 - Dessus des nantelles: ZH-106-107(J)-107(K)-108 - Dessus la vaux de bouc: B-591-592-593(J)-593(K)-616-617-635-641-642-1642[640] 1644[646]-1650[649]-1652[610] - Les terres rouges: ZE-79-80
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10 juin 2013 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 AUXERRE cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL892110510

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Gérard Philips, demeurant 7 Ruelle aux Peutes 21330 Bissey La Pierre et Monsieur Didier Philips, demeurant 18 Rue des Moulins 21330 Laignes
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL892110411

Il a été constitué pour une durée de 99 ans une SARL dénommée LE SOUFFLOT, au capital de 30.000 €, ayant son siège social à Irancy (89) 33, rue Soufflot, ayant pour objet la création, la réalisation, l'acquisition, la prise à bail, la gérance et l'exploitation directe ou indirecte de tout fonds de commerce de restauration, de brasserie et de traiteur ; dont le gérant est M. Charles Buferne, 3 bis, rue Paul Armandot à Auxerre (89). Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL892110454

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 mai 2013 à Andryes il a été constitué une société en nom collectif
Dénomination sociale : TERRA GREEN
Forme : société en nom collectif
Objet : la société a pour objet à titre principal la réalisation de prestation de travaux agricoles et à titre accessoire la location de matériels
Capital social : 1 000 euros
Siège social : Andryes (Yonne), 44 rue des Grandes Chenevières
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Apports en numéraire : 1 000 euros
Gérants : M. Christophe Cintract demeurant le Boulay, 89560 Druyes les Belles Fontaines et M Vincent Cintract, demeurant 44 rue des Grandes Chenevières, 89480 Andryes.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne)
Pour avis et mention, le gérant

AL892110494

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous sein privé en date du 15 mai 2013 à Pont sur Yonne (89), il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : GIRARD
Forme sociale : SARL
Siège social : 29 avenue du Général Leclerc 89140 Pont sur Yonne
Objet social : Bar, Restauration traditionnelle, Hôtel.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 5.000 €
Gérance : M. Frédéric Girard demeurant 2 rue des Lilas à Perceneige (89260).
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens (89).
La gérance

AL892110496

Par acte SSP du 08/03/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : SPEED WICHES
Objet social : Restauration rapide sur place et à emporter, pizzeria, sandwicherie
Siège social : 13 rue du maréchal de Lattre de Tassigny, 89100 Sens.
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Marghich Rachid, demeurant 3 allée Albert Camus, 78190 Trappes
Immatriculation au RCS de Sens

AL892110503

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

S.I.A.E.P. ANNAY-MOLAY

Avis de mise à l'enquête publique du zonage d'assainissement des communes d'Annay-sur-Serein et de Molay

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le président du syndicat des eaux Annay-Molay du 23 avril 2013, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 32 jours du 21 mai au 21 juin 2013 inclus ; Monsieur André Patignier assumera les fonctions de Commissaire Enquêteur.
Pendant le délai susvisé :
- le dossier sera déposé en Mairie d'Annay-sur-Serein et de Molay aux jours et heures habituels d'ouverture afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur ,Ài Mairie d'Annay-sur-Serein ,Ài lequel les annexera au registre.
- une permanence sera assurée par le Commissaire Enquêteur :
Le mardi 21 mai 2013 de 9h00 à 12h00, mairie d'Annay-sur-Serein
Le jeudi 06 juin 2013 de 15h00 à 18h00, mairie de Molay
Le vendredi 21 juin 2013 de 14h00 à 17h00, mairie d'Annay-sur-Serein
afin de répondre aux demandes d'information du public.

AL892110373

CONVOCATION

CONVOCATION EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PLENIERE

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre, **C.I.A.L.Y.N.**, sont convoqués à l'Assemblée Ordinaire Plénière CIALYN aux date, heure et lieu suivants : **Jeudi 13 Juin 2013 à 14h30**
Salle de conférence du Conseil Général de l'Yonne, 16-17 Boulevard de la Marne, 89000 Auxerre
Ordre du Jour
- Présentation du rapport d'activité 2012,
- Présentation des comptes sociaux de l'exercice,
- Présentation des comptes consolidés de l'exercice,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Renouvellement des Administrateurs,
- Vote des résolutions.
Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale.
Le Conseil d'Administration»

AL892110511

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL» MOBILIER DU MORVAN»

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 622 €uros
Siège social: 24 Grande Rue
89420 Cussy les Forges
RCS d'Auxerre: B 304 735 772

Aux termes de La décision de l'associé unique en date du 31 Décembre 2012, Madame Katherine Linget a:
- approuvé les comptes définitifs de liquidation;
- s'est déchargé de son mandat de liquidateur;
- donné quitus de sa gestion;
- constaté la clôture de la liquidation.
La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour Avis et mention, Le Liquidateur

AL892110490

L'ATELIER G.

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : Fontaine-La-Gaillarde (89100)
1, rue de la Chatière
503 575 128 RCS Sens

Le 31 décembre 2012, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, nommé M. Fabien Pairon demeurant à Divonne-les-Bains (01220), 357 Grande Rue, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation à l'adresse du liquidateur.

AL892110434

L'ATELIER G

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : Fontaine-La-Gaillarde (89100)
1, rue de la Chatière
503 575 128 RCS Sens

Le 29 avril 2013, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé M. Fabien Pairon de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL892110435

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI LES PETITES CHAUMES

SCI au capital de 1 524.49€ €
Siège social: 3 rue des Seigles
89100 Courtois
RCS D 422 680 14

Suivant procès verbal du 6 avril 2013, l'assemblée générale extraordinaire à décidé : de transférer le siège social à l'adresse suivante : 6 rue des Seigles 89100 Courtois.
En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié.
Modification au RCS de Sens
Le représentant légal

AL892110463

SEVELEC

SARL au capital de 7 500 euros
Ancien Siège social : 31 rue du Bel Air
78190 Trappes
Nouveau Siège social : 3 rue Saint Jean
89400 Bussy en Othe
RCS B 444 183 099

Avis de transfert de siège social
Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des porteurs de parts, tenue le 25 janvier 2013, il a été décidé de transférer le siège social de Trappes (78190), 31 rue du Bel Air (ancien siège) à Bussy en Othe (89400) 3 rue Saint Jean (nouveau siège) à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
La société sera désormais immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre
Pour avis,
le gérant : Sevette Philippe demeurant à Bussy en Othe(89400) 3 rue Saint Jean

AL892110502

SCI BFZ

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : Sens (89100)
17, rue du Général Allix
451 447 718 RCS Sens

Le 26 décembre 2012, les associés ont décidé de transférer le siège social de Sens (89100), 17 rue du Général Allix à Passy (89510), 14 rue de la Résistance. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

AL892110509

SUCCESSION

Avis
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale ,Ài France Domaine Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21000 Dijon :
- a été nommée par décisions du Tribunal de Grande Instance d' Auxerre en date du 02/05/2013, curateur des successions de :
Mme Denis Madeleine LALOS célibataire, décédée le 13/10/2010 à Auxerre, réf 13-5421
M. Claude BALLUT divorcé, décédé le 30/10/2010 à Auxerre, réf 13-5422
Mme Andrée Alice GUILLEMENOT veuve ULL, décédée le 20/05/2012 à Tonnerre, réf 13-5423
Mme Raymonde Giselle LE JONCOUR célibataire, décédée le 30/01/2012 à Auxerre , réf 13-5424
Mme Suzanne Amanda BONHOMME célibataire, décédée le 17/10/2011 à Ligny le Chatel, réf 13-5425
Mme Madeleine Geneviève BELLET veuve MARIE, décédée le 20/04/2012 à St Sauveur en Puisaye, réf 13-5426
M. Georges Serge VISSE marié, décédé le 24/07/2012 à Auxerre, réf 13-5427
M. Roland Edmond LOROT célibataire, décédé le 17/07/2010 à Tonnerre, réf 13-5428
M. Georges Emile PONOT célibataire, décédé le 30/07/2012 à Courson les Carrières, réf 13-5429
- a été nommée par décisions du Tribunal de Grande Instance de Sens, curateur des successions de :
en date du 04/04/2013 Mme Huguette Danielle PERCIOT veuve THOLOIS, décédée le 21/01/2008 à Villeneuve sur Yonne, réf 13-5407
en date du 24/04/2013 :
M. Gabriel Lucien AUGUEUX célibataire, décédé le 09/10/2009 à St Maurice aux Riches Hommes, réf 13-5402
Mme Juliette Désirée LUCAS veuve GAUTHIER, décédée le 11/09/2009 à Villeneuve sur Yonne, réf 13-5403
Mme Louise Rose ROUSSY célibataire, décédée le 18/12/2010 à Sens, réf 13-5404
Mme Monique FARGE célibataire, décédée le 30/12/2011 à Brienon sur Armançon , réf 13-5405
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL892110493

CESSION

Aux termes d'un acte SSP en date du 30.04.13 à Melun, enregistré au SIE de Sens le 06.05.13, Bordereau 2013/345 case n° 4 Ext 1040
La SARL PCLT, au capital 61 200 €, siège social : 2 rue Grande 77950 Saint Germain Laxis, RCS Melun 493 443 113, représentée par la SELARL ARCHIBALD, en qualité de liquidateur à la liquidation judiciaire de la SARL PCLT,
A cédé à la SARL RESTGEST au capital de 1 000 € siège social : 23 rue de l'Armoise 77930 Fleury en Bière, RCS Melun 528 215 502,
Les éléments du fonds de commerce exploité 16 place Eugène Petit 89140 Pont sur Yonne liés à l'activité bar, brasserie, hôtel pour un prix de 17 000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 14 000 € et aux éléments corporels pour 3 000 €,
Entrée en jouissance : 30 avril 2013.
La présente insertion n'a d'autre effet que d'informer les tiers de la cession intervenue, les créanciers du cédant étant présumés avoir déclarés leur créance auprès de la SELARL ARCHIBALD, mandataire judiciaire, conformément aux dispositions légales.

AL892110459

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

W.M.R. SARL

Au capital de 5 000 €
ayant son siège social
26 rue de l'Oriflanc
89460 Trucy sur Yonne
RCS Auxerre 450 846 456

Démission à compter du 31/03/2013 de Mme Martine Voye, cogérante non remplacée.
Dépôt légal RCS Auxerre.
Pour avis, CC.

AL892110301

SARL» DESTI-NATIONS»

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 €uros
Siège social
Bois Choppard 89270 Vermenton
RCS d'Auxerre: B 508 198 900

Aux termes d'une l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 Avril 2013, les associés ont pris acte de la démission de sa cogérante, Madame Brigitte Bounon. La seule gérance de la société sera désormais assurée par Monsieur Paul-Etienne Bounon.
Il convient donc de modifier les statuts à cet effet.
Inscription modificative : RCS d'Auxerre.
Pour Avis la gérance

AL892110497

JEAN-LUC BORDIER SARL

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 2 bis, rue du Moulin
89190 Molinons
388 763 922 RCS Sens

CHANGEMENT DE GÉRANT
Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2012, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Bernadette Bordier à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

AL892110499

ANTALYA RESTAURANT

SARL au capital de 500 €
Siège social :
21 Rue Joubert,
89500 Villeneuve-sur-Yonne
750 558 264 RCS Sens

L'AGE du 18/03/2013 a nommé en qualité de gérant M. Kaygusuz Bekir, demeurant Bat E, La Cressonnière 38210 Tullins, en remplacement de Mme Genc Leyla, à compter du 18/03/2013.
Modification au RCS de Sens

AL892110508

▶ Sudoku

SUDOKU

Complétez la grille à l'aide de chiffres de 1 à 9.
Chaque chiffre ne doit être inscrit qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

© ACIP

		9			1		6	
4	8				2	7		
7							8	3
2				4		9		
			2		3			
	6			5				
	1			9		8		
8						6		
	4				5	2		

Résultat du précédent numéro

1	2	7	8	3	9	5	4	6
5	4	9	7	1	6	2	3	8
6	3	8	5	4	2	7	1	9
2	1	4	9	8	5	6	7	3
7	5	3	6	2	1	9	8	4
8	9	6	3	7	4	1	5	2
4	6	2	1	5	3	8	9	7
9	7	5	4	6	8	3	2	1
3	8	1	2	9	7	4	6	5

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Abonnement



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an

à TerresdeBourgogne **98 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**

Total.....

Je m'abonne pour 2 ans

à TerresdeBourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:
Raison sociale:.....
.....
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile: Email:@.....

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2013-1218

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 25 mai 2013 au 31 mai 2013

Samedi 25

TF1

20.35 Football «Finale de la Ligue des Champions : Borussia Dortmund/Bayern Munich».
22.55 Les experts. Série ⓬.

FRANCE 2

20.45 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement présenté par Patrick Sébastien, avec Adriana Karembeu, Pascal Olmeta, Laurent Baffie, Anggun, Nelson Monfort, Laetitia Milot, Aïda Touihri, Babette de Rozières, Julien Doré, Richard Virenque, etc.
23.10 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3

20.45 Alias Caracalla, au cœur de la Résistance (1/2) «Les rebelles du 17 juin 1940» ★★★. Téléfilm d'après Daniel Cordier, avec Jules Sadouhi, Éric Caravaca, Nicolas Marié, Lou de Laâge (voir Sélection)
22.20 C'est toi, c'est tout ★★. Téléfilm avec Danielle Darrieux, Clémence Boué, Mathieu Simonet. *Amusant, mais facile.*

ARTE

20.45 L'aventure humaine : «À la recherche du trésor des Romanov», «Les rois guerriers de Sibérie».
22.35 Cab Calloway.

M6

20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⓾.

CANAL +

20.45 Football «Finale de la Ligue des Champions : Borussia Dortmund/Bayern Munich».

Dimanche 26

TF1

20.50 Rien à déclarer ★★. Comédie (2010) de Dany Boon, avec Benoît Poelvoorde, Dany Boon (1h44). *Amusant, mais lourd.*
22.50 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2

20.45 Le nom des gens ★★★. Comédie (2010) de Michel Leclerc, avec Jacques Gamblin, Sara Forestier (1h39) ❿. (voir Sélection)
22.25 Faites entrer l'accusé «Emmanuel Rist...». Magazine ❿.

FRANCE 3

20.45 Alias Caracalla, au cœur de la Résistance (2/2) «Rex (Jean Moulin), mon patron» ★★★. Téléfilm avec Jules Sadouhi, Éric Caravaca. (voir Sélection)
22.40 Inspecteur Barnaby «Le bois de l'étrangleur». Série avec John Nettles ❿.
00.20 Le soleil se lève aussi ★. Drame en VO (1957) de Henry King, d'après Hemingway, avec Tyrone Power, Ava Gardner (2h10). *Une adaptation décevante.*

ARTE

20.45 Star Trek, le film ★★. Science-fiction en VO (1979) de R. Wise, avec Leonard Nimoy (2h04). *Pas mal, mais le film a vieilli.*
22.50 True stories «Star Trek».

M6

20.50 Zone interdite : «Zone interdite, 20 ans d'excès».

CANAL +

19.00 Cannes 2013 «Clôture».
21.00 Football «Multiplex».

Lundi 27

TF1

20.50 Camping Paradis «La nuit des étoiles». Téléfilm avec Laurent Ournac, Éric Métayer.
22.35 New York, unité spéciale. Série avec Mariska Hargitay ⓬.
01.05 Au Field de la nuit, avec Charles Pépin, Ollivier Pourriol, Emmanuel Pierrat, André Manoukian, Josiane Balasko, Michel Blanc.

FRANCE 2

20.45 The closer, L.A. enquêtes prioritaires : «Daddy dis oui», «Enquête en solo», «Dernière coupe». Série avec Kyra Sedgwick ❿.
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3

20.45 L'ombre d'un doute «Venise, la cité des sortilèges». Magazine de Franck Ferrand.
23.40 Bir Hakeim 1942 «Quand la France renaît». Documentaire.

ARTE

20.50 Star Trek II «La colère de Khan» ★. Science-fiction en VO (1982) de N. Meyer, avec Leonard Nimoy (1h53). *Décevant.*
22.40 Star Trek III «À la recherche de Spock» ★. Science-fiction en VO (1984) de et avec Leonard Nimoy (1h40). *Très moyen.*

M6

20.50 Cauchemar en cuisine «Blagnac». Magazine présenté par Philippe Etchebest.

CANAL +

20.55 Inside men (3 et 4/4) ★★. Série ⓬. *Très prenant.*

Mardi 28

TF1

20.50 Les experts, Manhattan : «La fille de San Francisco», «Un sombre anniversaire», «Le code de la rue», «Succomber à la tentation». Série avec Gary Sinise ❿.

FRANCE 2

20.45 Un jour, un destin «Les ambitieux : François Hollande - Nicolas Sarkozy» ★★. Magazine de L. Delahousse (2h). *Intéressant.*
22.50 Infrarouge : «Meurtre en famille», «Une peine infinie».

FRANCE 3

20.45 I love Périgord ★. Téléfilm avec Lizzie Brocheré, Bernard Le Coq. *Outrancier.*
23.25 Non ma fille, tu n'iras pas danser ★★. Comédie dramatique (2009) de C. Honoré, avec Chiara Mastroianni, Marina Foïs (1h30) ❿. *Drôle et émouvant.*

ARTE

20.50 Le sable «Enquête sur une disparition» ★★. (voir Sélection)
22.20 Un voyageur. Documentaire.
00.05 K-129 ne répond plus «Un sous-marin russe aux mains de la CIA» ★★★. *Passionnant.*

M6

20.50 Un air de star, avec Nathasha St-Pier, Amaury Vassili, Nicoletta, Valérie Bègue et le prince E.-P. de Savoie, etc.

CANAL +

20.55 To Rome with love ★★. Comédie (2012) de et avec Woody Allen, et avec Alec Baldwin, Roberto Benigni (1h47). (voir Sélection)

Mercredi 29

TF1

20.50 Grey's anatomy : «Répétition générale», «Cas désespérés». Série avec Ellen Pompeo ❿.
22.25 Revenge. Série ❿.

FRANCE 2

20.45 Détectives (3 et 4/8) ★★. Série avec Philippe Lefebvre, Sara Martins, Jean-Luc Bideau (1h26). *Aussi prenant qu'amusant.*
22.15 La parenthèse inattendue. Magazine de Frédéric Lopez, avec Jean-Marie Bigard, Arno Klarsfeld et Alice Dona.

FRANCE 3

20.45 Des racines et des ailes «De la Riviera à l'arrière-pays». Magazine de Louis Laforge.

ARTE

Soirée «Sacre du printemps»
20.50 Le sacre du printemps «100 ans». Ballet de V. Nijinski, musique d'Igor Stravinsky, avec le Corps de ballet et l'Orchestre du Théâtre Mariinsky de Saint-Pétersbourg.
22.40 1913, danse sur un volcan.
00.10 Coco Chanel & Igor Stravinsky ★. Comédie dramatique en VO (2009) de Jan Kounen, avec Anna Mouglalis (1h54). *Ennuyeux et érotique.*

M6

20.50 Pékin express, le coffre maudit «À la découverte de la Louisiane !», avec Jérôme Anthony.

CANAL +

20.45 American pie 4. Comédie (2012) de J. Hurwitz et H. Schlossberg, avec Alyson Hannigan (1h49) ⓬.

Jeudi 30

TF1

20.50 Alice Nevers, le juge est une femme : «Trop d'amour», «Au-delà des apparences», «Tarif étudiant», «Réparation. Série avec Marine Delterme, Jean-Michel Tinivelli, Noam Morgensztern ❿.
00.25 Les experts, Miami. Série avec David Caruso ⓬.

FRANCE 2

20.45 Envoyé spécial : «L'argent des assurances-vie», «Le Harlem Shake, dans les coulisses d'un buzz planétaire». Magazine présenté par Guilaine Chenu et Françoise Joly.
22.15 Complément d'enquête «Police judiciaire : 100 ans d'histoire». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3

20.45 L'empreinte ★★. Drame (2007) de S. Nebbou, avec Catherine Frot, Sandrine Bonnaire, W. Yordanoff (1h30) (voir Sélection)

ARTE

20.50 Hatufim (7 et 8/10) ★★. Série en VO. *Très émouvant.*
22.30 Le vaccin selon Bill Gates ★★. *Intéressant, mais technique.*
23.20 Bail bail Berlin !

M6

20.50 Body of proof (1 et 2/). Série avec Dana Delany ❿.

CANAL +

20.55 Scandal (12 et 13/22) ★★. Série ❿. *Palpitant.*

Vendredi 3

TF1

20.50 Les experts, Mia
tites têtes couronnées», «
rant passe», «Bien mal
«Le chéri de ces dames».
00.05 Tout le monde
France. Divertissement
par Sandrine Quétier, ave
Gossuin, Natasha St-Pier,
Lelièvre, Zinedine Soual
rent Ournac, Marine Lorp

FRANCE 2

21.00 Finale de la Coupe
ce de football «Évian/Bor
23.00 Ce soir (ou ja
Magazine de Frédéric Tad

FRANCE 3

20.45 Thalassa «Lar
Roussillon : Entre mer et l
Magazine de Georges Per

ARTE

20.50 À deux, c'est plu
★★. Téléfilm avec Michel
Luce Radot (1h18). *Émouv*
manquant de rythme.
22.10 Un charme très
Téléfilm en VO avec Kurt
Fritzi Haberlandt (1h14).

M6

20.50 NCIS, Los Angele
tenaires particuliers», «
gle», «Deux frères». Sé
Chris O'Donnell ❿.

CANAL +

20.55 Nouveau départ
médie dramatique (201
Crowe, avec Matt Damon
Johansson (1h59). *Plein*
me et de drôlerie.

SÉLECTION


FTV - J.-P. Ballet - siècle Production

■ **Alias Caracalla** - En 1940, Daniel Cordier, 20 ans, distribue l'Action française et se réjouit de l'arrivée de Pétain au pouvoir. Mais, lorsque celui-ci annonce qu'il va signer l'amistice, le jeune homme veut continuer à se battre. Cette passionnante adaptation des Mémoires de Daniel Cordier, secrétaire de Jean Moulin, montre ce que fut la Résistance au quotidien, dans l'ombre de celui qui lutta pour réunir les différents réseaux au sein du CNR. La première partie est un magnifique hommage au patriotisme de ces jeunes, qui ne rêvaient que de défendre leur pays. La seconde montre le travail de Jean Moulin pour convaincre ceux que Georges Bidault appelait «les grands fauves» de travailler ensemble. Porté par une interprétation sans failles, en particulier celle du jeune Jules Sadouhi, ce brillant téléfilm donne une image authentique des luttes pour le pouvoir qui ont opposé les chefs de la Résistance. ***Samedi 25 et dimanche 26, sur France 3, à 20h45.***

■ **Le nom des gens** - Bahia utilise son corps pour convertir les hommes de droite à ses idées de gauche. Avec un sens du contretemps et des dialogues bien écrits, Michel Leclerc signe une comédie surprenante et plus profonde qu'il n'y paraît. Menée à un rythme d'enfer, avec des répliques qui font mouche et des situations inhabituelles (Lionel Jospin, interprétant son propre rôle dans une scène d'anthologie), cette comédie explosive est un régal. ***Dimanche 26, sur France 2, à 20h45.***

■ **Le sable «Enquête sur une disparition»** - Le sable est indispensable aux sociétés développées, car il est partout : dans le béton, mais aussi dans les puces électroniques, les cosmétiques, le papier, etc. Son pillage généralisé provoque de graves dommages dans l'écosystème. Ce passionnant, mais inquiétant documentaire pointe du doigt une «bombe à retardement écologique», qui menace notre planète. Les exemples sont frappants, et la conclusion pertinente. ***Mardi 28, sur Arte, à 20h50.***

■ **To Rome with love** - Si l'on apprécie le ton décalé de Woody Allen, son goût pour les situations absurdes et sa légèreté de touche, on prendra du plaisir avec ce film choral qui offre une jolie promenade dans Rome. La distribution est éblouissante, et l'on passe un excellent moment en compagnie de ces personnages. Mais les longueurs et les détails inutiles sont nombreux dans cette comédie inégale, mais réjouissante. ***Mardi 28, sur Canal +, à 20h55.***

■ **L'empreinte** - Elsa élè
son fils de dix ans. Un jou
regard est attiré par une p
fille de six ans. Elle est co
cue que c'est sa fille. Ce d
familial captivant est l'ada
d'un fait authentique. En f
avec le thriller psychologi
réalisateur signe une réfle
très intéressante sur la pu
mystérieuse de l'instinct m
nel. La réussite du film tie
coup à la performance ex
tionnelle des actrices prin
Jeudi 30, sur France 3, a

Premier producteur européen de coton, la Turquie a toutefois connu dix années difficiles. Sa production, aujourd'hui, redémarre.

Le coton turc est de retour

Avec 954 600 tonnes de fibres de coton produites (selon les dernières statiques de la FAO), la Turquie est le premier producteur de coton en Europe, le 7e mondial, et son rendement (1 350-1 400 kg par hectare), l'un des plus élevés de la planète. Au cours des 60 dernières années, la production de coton a été multipliée par 24 - alors que la production mondiale n'était multipliée que par 5,3. Et la consommation intérieure a été multipliée par 36 - alors que la consommation mondiale n'était multipliée que par 5,35. La Turquie possède des terres fertiles, des conditions climatiques favorables et une force de travail conséquente pour augmenter la production et devenir l'épine dorsale du marché mondial du coton.

Pour beaucoup, la Turquie évoque le pays de l'industrie textile, le « Chinois européen » comme aime ironiser Ahmet Sevet, responsable du pôle coton au Ministère de l'agriculture d'Antakya (l'une des trois principales régions productrices de coton en Turquie). Mais derrière cette image se cache une réalité autre : « *Les surfaces ont diminué de 20 % en dix ans et les agriculteurs se sont détournés de cette culture qui leur coûte cher. Il n'y a guère de subvention et le coût de production est en moyenne de 1 euro/kg. L'augmentation du prix des fertilisants, à 21 livres le kilo et de l'essence pour les véhicules agricoles n'ont pas aidé !* ». D'autre part, paradoxe de la situation : la production coûte cher mais le travail saisonnier de la récolte est plutôt bien payé. Comme l'explique Ahmet « *C'est un travail qui se fait en famille, avec une moyenne de 8 enfants. Chaque famille reçoit en moyenne 80 euros à la journée, un bon salaire en Turquie* ».


P. GARAUDE
La demande en coton permet un redémarrage de sa culture en Turquie.

REPRISE

Cependant, depuis trois ans, l'optimisme renaît. Selon Mutlu Doru, co- président de l'Union des agriculteurs d'Adana (autre région productrice), « *le coton sort de dix années très difficiles mais la production redémarre depuis 2010-2011* ». En effet, en 2011, la production a enregistré une hausse de 25 % et 2012 confirme la reprise. L'Adana Commodity Exchange mise même sur une augmentation sera entre 40 et 50 % dans la région de Çukurova. « *On constate de nouveau une expansion des zones de production et d'un regain d'intérêt pour cette culture. La Turquie a tout à jouer économiquement avec son industrie textile et les pouvoirs publics ont pris des mesures pour inciter les agriculteurs à reprendre la production de coton* », note Sadettin Öztürk, directeur de l'Institut de recherche sur le coton à Nazilli. « *La filière emploie quelque 3 millions de personnes et 80 % de la production et des exportations textiles de la Turquie dépend du coton* ». En outre, le coton pourrait avoir de nouveaux débouchés. « *Quelque 15 différents sous-produits peuvent être obtenus à partir du coton grâce à la technologie informatisée. Et il commence à y avoir une demande en coton par les milieux médicaux qui l'utiliserait en remplacement de matériaux produits par synthèse* »

IMPORTATION POUR L'INDUSTRIE TEXTILE

Le coton cultivé en Turquie est du type upland Gossypium hirsutum, dont la fibre se prête à la plupart des applications textiles. Les cultures à longue fibre n'ont à ce jour pas été très concluantes. Par conséquent, même en période d'autosuffisance pour le coton upland, l'industrie textile turque aura toujours besoin d'importer du coton à fibre longue et extra longue. Les besoins sont évalués à 1 million de tonnes par an, d'autant que l'industrie textile se positionne de plus en plus vers le haut de gamme pour se démarquer de la Chine.

Les importations de coton sont devenues de plus en plus nécessaires pour répondre à la demande croissante d'une industrie du textile et des vêtements en plein essor, surtout après 1993 lorsque la Turquie est devenue importateur net de coton et que les exportations ont considérablement diminué.

PAULINE GARAUDE

Bio

La Turquie est le premier producteur mondial de coton bio (47 %), suivi par l'Inde (11 %) et la Chine (7 %). La culture et le traitement du coton bio a commencé au début des années 80 et ne fait qu'augmenter depuis.

FOCUS

LES DIX PREMIERS PRODUCTEURS MONDIAUX DE FIBRE DE COTON

Pays	Production en tonnes	Valeur en 1 000 dollars
Chine	6 583 000	9 408 449
Inde	5 984 000	8 552 356
Etats-Unis	3 412 550	4 877 230
Pakistan	2 312 000	3 304 319
Brésil	1 673 340	2 391 544
Ouzbékistan	983 400	1 405 479
Turquie	954 600	1 364 318
Australie	843 572	1 205 636
Turkménistan	330 000	471 637
Argentine	295 000	421 615

Source : Faostat, 2011

ENTRETIEN

Ilyas Bitargil, fondateur de Hateks

Pouvez-vous présenter Hateks ?
J'ai fondé Hateks en 1973, aujourd'hui 5e industrie textile turque. De l'achat des balles de coton (50 par jour) au produit fini, tout est réalisé dans nos usines aux équipements ultramodernes. Notre chiffre d'affaires est de 30 millions d'euros par an et nous réalisons 80 % de nos ventes à l'export.

Avez-vous une spécialité ?
Les serviettes éponge, 80 % de la production, ont fait notre réputation. Cela va de la grande distribution Ikea, Carrefour, Auchan… aux grandes marques comme Armani ou Diesel. Pour le haut de gamme, nous achetons le coton peigné d'Izmir ou nous l'importons d'Egypte. En Turquie, la qualité est moyenne et pour ses produits haut de gamme, le pays importe la moitié de ses besoins.


P. GARAUDE

Cela peut-il à terme poser une difficulté ?
Disons qu'il y a un réel besoin d'améliorer la qualité du coton turc afin de limiter l'import et les coûts de production qui nous rendraient moins compétitifs. La Turquie doit améliorer la qualité du coton, du rendement, du ramassage et de l'égrenage. C'est un défi majeur pour son industrie textile.

PROPOS RECUEILLIS PAR PAULINE GARAUDE